

La Fontaine

DE CHEZ NOUS

Vol. XVIII — No 35

OTTAWA, LE 29 MAI 1946

ADMINISTRATION: 515, rue Viger, Montréal.

Il faut se tenir prêt à faire échec à la propagande pour la taxation des coopératives

Le secrétaire général de l'U.C.C. donne des instructions précises aux secrétaires de syndicats. — Il faut agir vite et fermement.

Réunion du bureau de direction

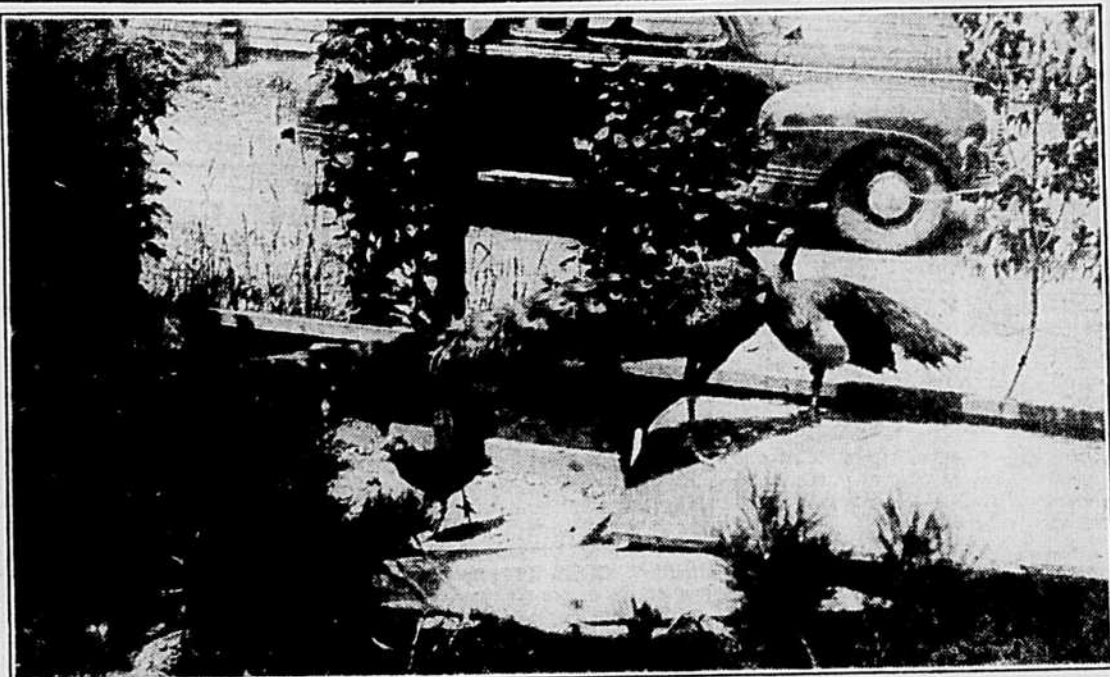
Le bureau de direction de l'Union Catholique des Cultivateurs tiendra sa réunion habituelle les 26 et 27 juin prochain. A part les questions d'administration courante, on étudiera les problèmes les plus urgents qui se posent pour la classe agricole. A la lumière des faits, on essaiera d'en découvrir la meilleure solution dans l'intérêt général des cultivateurs. On compte que le président général, M. Abel Marion, actuellement à Londres pour la conférence internationale de l'agriculture, sera de retour à temps pour présider cette importante réunion.

Tous les cultivateurs qui prennent la peine d'écouter certains programmes de radio et de lire les journaux sont au courant de la campagne intense et insidieuse que font les trusts depuis des mois pour créer un courant d'opinion en faveur de la taxation des coopératives. Comme le gouvernement est sur le point de modifier la loi de l'impôt sur le revenu, les appels du trusts sont plus fréquents et plus pressants. Il n'hésite pas à dépenser des centaines de milliers de dollars pour cette campagne contre les coopératives dans l'intention évidente d'influencer les députés à Ottawa.

Il faut au plus tôt que les cultivateurs s'organisent pour contrebalancer cette propagande par arguments en bonne et due forme et une valanche de protestations auprès du bureau central de l'U.C.C. et de leurs représentants à Ottawa pour que l'on sente clairement en haut lieu l'opposition irréductible de la grande majorité des contribuables à la taxation des coopératives. Incapables de lutter à armes égales contre le trust et de dépenser autant d'argent que lui, les cultivateurs peuvent tout de même manifester énergiquement leur opposition et prier le député d'en tenir compte quand le débat sur la taxation des coopératives s'ouvrira à Ottawa.

Le temps presse, nous le répétons, car la loi de l'impôt sera probablement modifiée au cours du mois de juin. Le Secrétaire général de l'U.C.C. vient de faire tenir à tous les secrétaires de syndicats et de cercles des instructions précises à ce sujet. Que chaque syndicat se donne la peine de lire attentivement cette circulaire et se hâte d'agir promptement et fermement, selon le mot d'ordre de M. Fillion. Il n'y a plus d'hésitation possible, il faut agir.

Nous comprenons qu'en plein temps des semailles, le moment ne soit guère propice à la tenue



Le fier oiseau qui fait ici étalage de son magnifique plumage, c'est un paon. Peu connu dans nos basses-cours, il s'acclimate toutefois assez bien. Son cri manque d'harmonie, mais son plumage fait facilement oublier son ramage. C'est d'ailleurs à son sujet que La Fontaine a écrit: "Est-il quelque oiseau sous les cieux plus capable que toi de plaire?" Cet éloge devrait suffire à le faire introduire dans nos basses-cours.

(Photo E. Stucker)

Nouveau débat sur l'outillage agricole Un projet de fédération internationale d'agriculture est étudié à Londres

Les prix des machines aratoires, du beurre, du lait et autres produits ont soulevé de violents débats à la Chambre des Communes.

La question agricole a tenu la vedette toute la semaine dernière à la Chambre des Communes. Tout le problème agricole a été passé au crible par une foule de députés qui se sont attaqués à la politique des prix du gouvernement. Il y a été question de machines aratoires, des prix du beurre, du lait pour la fabrication du fromage et du lait à l'état naturel. Le gouvernement vient de permettre une augmentation du prix du lait pour la fabrication du fromage, une hausse ou subvention de 35 à 55 cents le cent livres de lait jusqu'au 30 septembre, la suppression de la subvention de deux cents la pinte sur le lait payé par le consommateur. Après le 30 sep-

(Suite à la page quinze)

Un comité de 13 membres est formé pour étudier ce projet. — M. Abel Marion nommé membre d'un comité de coordination.

La conférence internationale de l'agriculture qui se tient actuellement à Londres en est à sa deuxième semaine. Dès le début de la conférence, les délégués des 31 nations ont été appelés à se prononcer sur la création d'un comité pour étudier un projet d'établissement d'une fédération internationale d'agriculture. M. H. Hannam, président de la Fédération canadienne d'agriculture, et M. J. H. Wesson, président de la Coopérative canadienne des producteurs de blé, ont été élus membres de ce comité.

Ce comité qui comprend les représentants de 13 pays aura pour tâche d'étudier la constitution, le financement, le personnel et le siège social de la fédération projetée. Ce projet de fédération constitue l'objet principal de la conférence. Le débat sur ce projet soumis par le délégué anglais, M. Knowles, restera ouvert jusqu'à la fin des travaux, lorsque les délégués des 31 nations présents à Londres seront invités à se prononcer pour ou contre le projet.

(Suite à la page 18)

Menace de grève des producteurs

Les producteurs de lait de l'est de l'Ontario, au nombre de 40.000 menacent de se mettre en grève. M. Ilsley a déclaré qu'il a reçu un ultimatum de la part de 2.000 représentants des producteurs. Ces derniers ont prévenu le gouvernement qui si on ne porte pas à au moins \$3 par cent livres l'octroi fédéral, le lait produit sera jeté au lieu d'être livré aux beurrieres et fromageries. Les producteurs attendraient jusqu'au 1er juin la décision du gouvernement. S'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils entendent commencer la grève le 15 juin.

Inauguration du poste de St-Boniface

L'inauguration du poste de radio français de St-Boniface est sur le point d'avoir lieu au moment où nous rédigeons ces lignes. La première émission a été tirée à lundi, le 27 mai, à 6 heures du soir. Ce poste a une puissance de mille watts. On espère qu'il sera facilement capté par toute la population de langue française du Manitoba. L'ouverture du poste se fera au son de l'hymne national "O Canada" exécuté par la fanfare La Vérendrye. L'Union Catholique des Cultivateurs a contribué, grâce au "Sou de la Fraternité française", à une partie du financement de ce poste de radio dont jouissent maintenant nos compatriotes français du Manitoba.

L'itinéraire de M. Jean Bégin

Tournée dans la Beauce et sur la rive nord. — Six paroisses visitées par M. Bégin dans les deux premières semaines de juin.

Le délai accordé pour la remise des déclarations d'impôt est épuisé depuis le 30 avril. Et nous sommes au 29 mai. La date ultime, fatidique pour un bon nombre, est donc passée depuis un mois. Cela ne signifie pas toutefois que le fisc soit disposé à passer l'éponge sur les oublis et à se montrer excessivement indulgent à l'égard des retardataires.

(Suite à la page quinze)

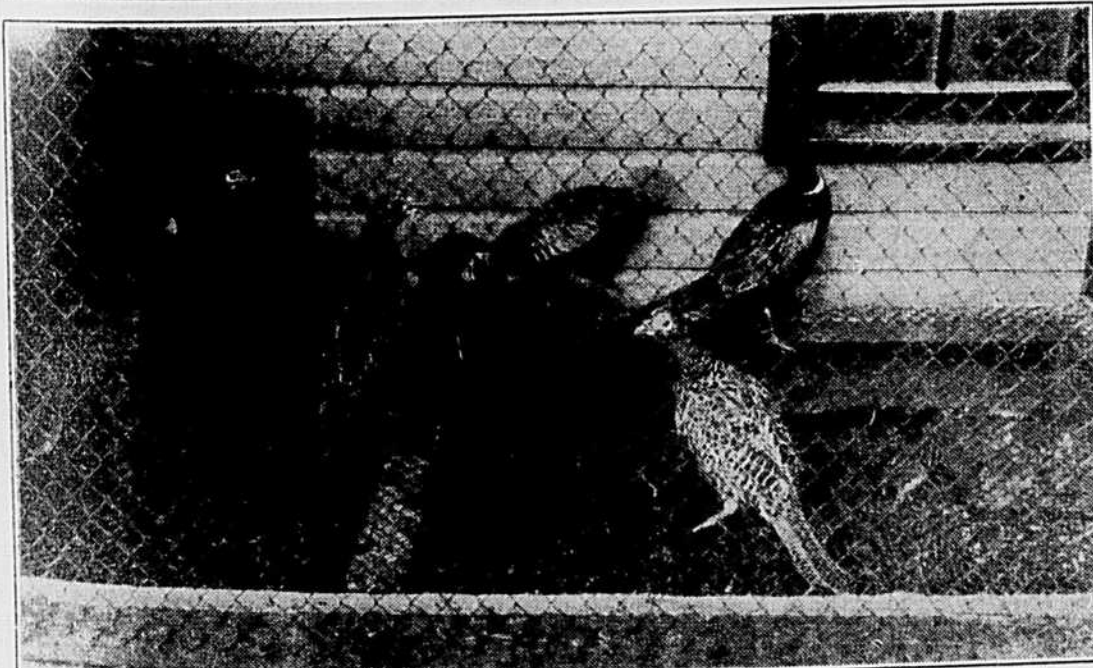
Le recrutement se poursuit dans Nicolet

Une augmentation de 660 membres sur l'an dernier à la même date. — L'Union diocésaine compte actuellement 4,089 membres en règle.

Dans une association professionnelle, la qualité des membres est un grand facteur, mais il va sans dire que la quantité détermine, jusqu'à un certain point, la force d'une association. Les cultivateurs du diocèse de Nicolet semblent avoir compris cette

(Suite à la page quinze)

(Suite à la page quinze)



Le faisan est un oiseau de basse-cour au même titre que la poule, le coq ou le canard. Originnaire d'Orient, il a pu s'acclimater sans trop de heurts aux us et coutumes de l'Occident. Sa chair, dit-on, est excellente. Et, dira-t-on, il s'en élève dans Québec? Bien sûr, la photographie en est une preuve évidente.

(Photo E. Stucker)

Par le trou DE la serrure

Un vent d'est poussait les gouttes de pluie qui tombaient sur le toit de bardeau et sur les vitres avec un bruit sec et rapide d'une quantité innombrable de pois sautant et roulant sur un tambour. Ulysse



Rinfret était seul dans la cuisine avec sa femme. Les sept enfants couchés au deuxième étage ronflaient depuis une heure déjà.

On entendit soudain le gros chien berger aboyer dans la cour.

—Il y a quelqu'un qui rôde autour de la maison, expliqua Yvonne.

—C'est peut-être un type qui s'est écarté ou qui s'est trompé de chemin.

—Eteins la lumière, on va lever les toiles pour voir ce qui se passe.

—Il n'y a rien à voir dehors, il fait noir comme chez...

Ulysse n'eut pas le temps d'achever sa phrase. Des coups frappés solidement à la porte lui coupèrent la parole. Yvonne recula de frayeur.

—Vas-tu ouvrir? balbutia la fermière.

—Pourquoi pas?

—Tout d'un coup que c'est un bandit.

Rinfret se rendit à l'armoire et, sur la dernière planche, ramassa un revolver. Il examina l'arme. Elle était chargée. Doucement il se dirigea vers la porte, glissa le verrou et l'ouvrant d'un coup rapide, il se trouva face à face avec un individu d'une cinquantaine d'années, le visage blême et amaigri, une moustache en brosse sous un nez plus gros que la moyenne, nutête. Des mèches de cheveux trempés et noirs lui dégouttaient pélemêle sur le front.

—Que c'est qu'y a pour vous? demanda Ulysse, cachant son revolver derrière sa cuisse...

—Auriez-vous la bonté de me donner à souper? supplia l'étranger d'une voix rauque.

—Il est neuf heures et ça fait longtemps que le poêle est éteint.

—J'ai pas besoin de rien de chaud, un petit lunch, quelques tranches de pain, feront l'affaire. Ça fait deux jours que j'ai pas mangé...

Ulysse regarda sa femme. Elle fit un signe affirmatif de la tête.

—Entrez toujours, expliqua le cultivateur, on va vous grayer ça.

L'individu essuya ses bottes sur le tapis, dans le tambour, et après avoir remercié Rinfret, se laissa choir sur la chaise près de la porte. Pendant que la paysanne tranchait le pain d'habitant, Ulysse remit en cachette le revolver dans sa poche. L'étranger, cherchant à assécher sa tête avec sa manche de chemise, fouilla dans sa poche de veston avec sa main libre. Le cultivateur le suivait du coin de l'oeil et comme s'il appréhendait un geste dangereux de la part du visiteur, remit lentement sa main calleuse sur son arme.

—Je l'ai perdu! s'écria soudain l'étranger.

Yvonne faillit se couper un doigt avec le couteau à pain...

—C'est plus prudent pour vous de pas en traîner, rectifia le cultivateur...

—Comment ça?

—Un revolver... on joue pas avec ça...

—Est-ce que j'ai l'air d'un bandit? C'est mon carnet de rationnement que j'ai perdu. Comment voulez-vous que j'accepte du beurre entre mes tranches de pain... sans coupons?

Le gros homme éclata en sanglots.

Jean BLANCHET



AVEC ACCORD ...



SANS ACCORD ...

Une expression conjointe de pensée

En l'un de ses derniers numéros, la revue trimestrielle de la Corporation des Agronomes "Agriculture" profitait du congrès général de l'U.C.C. pour souligner l'oeuvre accomplie par l'union professionnelle agricole et se réjouit de constater que plusieurs vœux et résolutions viennent en parfait accord avec les vœux exprimés par la Corporation des Agronomes elles-mêmes. Elle y voit une "communauté de pensée" qui ne peut être que de bon augure pour l'avenir. Cet article est à citer au long. En voici le texte.

L'agriculture québécoise a des besoins nombreux et variés; les uns sont permanents, d'autres transitoires; la plupart se modifient sans cesse, évoluant avec les progrès des techniques scientifiques et les circonstances économiques et sociales du milieu rural. Voilà une situation que contribue largement à mettre en lumière la série annuelle, toujours imposante, des résolutions des congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Par son organe officiel, "La Terre de Chez Nous" (livraison du 24 octobre 1945), l'U.C.C. expose, dans une liste de résolutions adoptées à l'issue de son dernier congrès, les demandes de ses 30,000 membres, élite pesante et agissante de la classe des praticiens agricoles du Québec. Il faut lire ce rapport; il exprime des réclamations en principe modestes et légitimes; car les conditions de l'agriculture sont précaires et ce caractère d'incertitude justifierait à lui seul, selon le mot d'Emile Savoy, "la protection que les pouvoirs publics accordent, bien timidement parfois, aux producteurs agricoles, afin d'atténuer, dans une certaine mesure, les risques auxquels ils sont exposés".

Deux résolutions de l'U.C.C. n'auront pas manqué de retenir particulièrement l'attention des agronomes. La première suggère au gouverne-

ment provincial de prendre certaines mesures pour accélérer les travaux de drainage des terres et de procéder à ces travaux par ordre d'importance des cours d'eau. La seconde s'adresse aussi au gouvernement; elle exprime le souhait que la Raffinerie de betterave à sucre de Saint-Hilaire soit maintenue en opération pendant au moins cinq années, à titre d'expérience.

Il s'est trouvé que le congrès annuel de la Corporation des Agronomes de la province de Québec a eu lieu avant celui de l'U.C.C., soit à la fin de juin. Sans doute, à cette date, les futures résolutions du congrès de l'U.C.C. étaient déjà assez bien élaborées dans l'esprit des dirigeants, régionaux et provinciaux, de cette organisation professionnelle agricole. Mais les agronomes n'en savaient rien.

Or, à l'issue de son congrès de 1945, la Corporation des Agronomes adoptait deux résolutions, dont l'une relative au drainage des terres, l'autre à la betterave à sucre, lesquelles, quant à leur nature et à leur signification essentielle, sont les soeurs siamoises de celles de l'U.C.C.

Il ne nous semble pas inutile de souligner pareille communauté de pensée entre deux associations professionnelles, nées de l'agriculture québécoise et qui s'emploient à la servir. Il nous semble que l'accord qui vient de s'exprimer ainsi à propos de certaines questions agricoles ne peut que favoriser leur solution, à l'avantage de tous les intéressés. Car nous sommes en démocratie, système de gouvernement qui, par définition, tient le plus grand compte de l'opinion publique. Il n'arrive que trop souvent que, sur de graves problèmes, cette opinion du peuple, pour de nombreuses raisons, ne trouve guère à s'extérioriser, abandonnant à l'Etat le soin de régler seul ces problèmes. (Suite à la page 7)



L'oublié

C'est le cheval. Il fait, avouons-le, de moins en moins partie de la vie sentimentale des gens de la campagne. C'est la jeunesse qui inconsciemment lui donne, ne disons pas le coup de mort — il y aura toujours des chevaux sur la ferme — mais le coup de pied de l'indifférence. Quand la jeunesse ne s'intéresse plus à une idée ou à une chose, celles-ci sont menacées. Où sont les gens qui, comme autrefois, passaient des heures à parler cheval? Willard Martindale, de Bedford, chez qui jadis votre serviteur fit le "train" pendant un hiver pour apprendre l'anglais, lui expliqua longuement le langage des oreilles du cheval. Il ne faut pas croire qu'elles se bornent à exprimer le contentement et le mécontentement. Elles traduisent toute une gamme de sentiments, et le conducteur habile sait se guider sur ces gracieux indices.

Un agronome fit récemment cette expérience: il s'avisait d'observer les chevaux qui, à la porte de l'église, attendaient leurs maîtres pendant la grand-messe du dimanche. Il était en automobile et put parcourir cinq paroisses sur une route qu'il ne nommera pas. Le spectacle le navra. Pour trois ou quatre bêtes de belle prestance, il vit des douzaines de sujets cagneux, panards, couronnés. Des pieds où s'étaient vengés, molles, éparvins et cie. (Qu'on pardonne ces mots techniques; nous avons la faiblesse d'y tenir parce qu'ils rappellent les examens que nous faisons passer le R. Frère Isidore, à Oka, examens dans lesquels Gaston Marsan, pour sa part, excellait comme personne n'a excellé jusqu'ici). Des pieds tarés, il faut bien le dire, donc pas de pieds et conséquemment, selon l'axiome, pas de cheval. Et je ne parle pas, nous dit-il, de l'oeil morne, du poil grossier, de la mine déjetée. Franchement, ils formaient une pénible collection. Il se peut que leurs maîtres cultivent très bien, mais leur chevaux ne semblent les intéresser en aucune façon.

Fort heureusement, il y a ça et là des groupes qui entretiennent encore le feu sacré. Justement une réunion vient d'être tenue à Mont-Joli. Les syndicats ont fait un bien énorme, et c'est un devoir d'état que de s'y rallier. Si vous n'y adhérez

pas, faites votre "mea culpa". Ils recrutent d'habiles éleveurs et, dans les expositions, on voit encore de magnifiques bêtes, un peu toujours les mêmes, il est vrai. L'oeuvre de ces syndicats, pour excellente qu'elle soit, est encore infime quand on la met en regard du nombre global de cultivateurs et de la population chevaline. Les propagandistes ne manquent certes ni de talent ni de zèle. C'est une muraille d'apathie qui se dresse devant eux. Il est vrai que nous entrons dans l'âge du cylindre, de la bielle et de l'hélice. (Faites attention qu'en certains pays l'avion sert à ensemençer, à répandre des insecticides, etc.) La vapeur elle-même semble vieillie, le charbon malpropre. Nous passons sous la domination du commutateur électrique. Age de l'éclair et de la vitesse. Ce sera un monde sans âme et sans poulcheries, comme dit Fargue.

Innombrables sont ceux qui veulent s'acheter des tracteurs, et les fabricants de machines aratoires, pour lesquels, soit dit au passage, la Commission des Prix semble avoir une étrange prédilection, vont faire des affaires d'or. Il n'est jamais tombé de notre plume un mot contre les tracteurs, bien au contraire. Mais vous ne pourrez empêcher un vieux agronome de plaider, même s'il parle dans le désert, la cause du cheval. Source de joie pour nos pères, on devrait encore chérir l'animal qui, par la grâce de ses formes, est la plus fine et la plus heureuse manifestation de la puissance.

A propos de pères, nous en avons connu un qui, jadis, vendait chaque année à des américains un poulain de 18 ou 24 mois pour payer le collège de son fiston. En ce temps-là, les études coûtaient peu cher. Un cheval se vendait entre \$125 et \$150. Il y eut ainsi le poulain de la méthode, celui de la versification, celui des belles-lettres, celui de la rhétorique, et ainsi de suite. Source de plaisanteries sans fin dans la famille. Joie et profit. Et en dépit des boniments de vendeurs de mécanique, il y a encore profit à élever de beaux et bons chevaux. La meilleure recette pour réussir cet élevage n'est pas dans les livres. La voici: il faut aimer les chevaux.

Armand LETOURNEAU

Journaux et Revues

Là-bas comme ici

Le journal de l'Association professionnelle agricole de Belgique, le "Paysan", résume en quelques lignes les revendications des agriculteurs belges. On verra que ce programme correspond d'assez près à celui de l'U.C.C. — Nous citons:

Les paysans demandent et attendent:

la liberté d'exploitation et des prix équitables pour les produits encore soumis à l'obligation de livraison;

la défense des intérêts de l'agriculture dans le domaine de la politique commerciale extérieure;

Plus de sécurité, par la révision de la législation sur le bail à ferme;

l'application juste et souple des lois fiscales;

le retour à l'ordre et à la justice;

le respect des convictions religieuses et de la valeur morale de la population rurale;

le respect et le soutien des familles nombreuses.

Avec pareil programme, notre classe agricole organisée peut se mettre au travail. Puisse Dieu le rendre fécond.

"Que deviendrons-nous?"

Sous ce titre, le "Coopérateur", de Montréal, publie l'entre-jet suivant qui offre matière à réflexion.

Plusieurs coopérateurs se sont émus, à bon droit, de lire dans une revue du Québec que les coopératives ne sont pas "la simple mise en oeuvre d'un idéal social" mais que c'est "le besoin qui préside à leur organisation". Pour leurs adeptes, le socialisme et le communisme peuvent être "la mise en oeuvre d'un idéal social"; pour les siens, le coopératisme n'est qu'une doctrine économique. Et encore, une doctrine qui ne se justifie que lorsque le besoin s'en fait sentir. En sorte que si les magasins à succursales parvenaient à satisfaire les besoins de tous les consommateurs du Québec, les coopératives de consommation n'auraient plus leur raison d'être. On ne peut pas être plus candide ment matérialiste. Que vont penser de cette affirmation les milliers de braves gens qui s'esquintent non pas à discourir en chambre mais à vivre, à pratiquer la coopération? Si ce n'est que pour le bien-être matériel de leurs frères et sans aucun espoir d'un monde meilleur, c'est-à-dire la réalisation d'un idéal social, à quoi rime leur dévouement? Il nous semble qu'à l'enquête sur les coopératives, c'est un autre son de cloche que le secteur de la consommation a fait entendre. Viendra peut-être un jour où on nous demandera presque de nous excuser de notre qualité de coopérateurs. Ce qui sera tout à fait conforme à la tendance qui veut que nous dissimulions nos couleurs nationales. N'étant ni canadiens-français ni coopérateurs, que serons-nous alors? Un mythe pour alimenter notre goût de la controverse.

V.B.

Pour toutes les

mauvaises causes

Après avoir pris parti contre les évêques et contre les Canadiens français, il restait encore au sénateur T.D. Bouchard à se prononcer carrément contre les cultivateurs. Contre l'opinion et l'intérêt de ces derniers, il a soutenu au Sénat la cause des fabricants de margarine et des importateurs d'huiles végétales. Il poursuit sa bataille dans un article, au "Clairon", de St-Hyacinthe, et en vient à démontrer que la meilleure façon de sauver chez nous l'industrie laitière, c'est de la ruiner. Voici, entre autres choses, ce que dit le génial sénateur.

"Ce n'est pas la vente de l'oléomargarine qui peut ruiner l'industrie laitière. On a dit qu'il en-

(Suite à la page 10)

La Terre

Hebdomadaire
Agricole

Fondé en 1929

Journal hebdomadaire organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopération Fédérée
GÉRARD FILION L.S.C. administrateur
DOMINIQUE BEAUDIN directeur
BERNARD BERUBE rédacteur

Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui paient une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant: \$1.00 par année, \$2.50 par trois ans, \$1.50 par année à l'étranger. Publicité: Le tarif de la publicité est de 25 cents la ligne agitée ou \$3.50 la ligne droite. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations. Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"
515 ave. Viger, Montréal 1, Tél. LANCaster 6273
Imprimé au "Syndicat d'Œuvres Sociales Limitée" Ottawa
"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe."
Ministère des Postes Ottawa

Bataille contre le néant

L'Income Tax Payers Association n'existe pas...

On s'est indigné en bien des milieux des allégations mensongères diffusées à la radio par l'Income Tax Payers Association. On s'est révolté des attaques perfides portées contre les coopératives en de nombreuses annonces aux journaux. Quelques cercles et syndicats de l'U.C.C., veillant avec zèle sur les intérêts communs de la classe agricole, invitent la "Terre de Chez Nous" à se jeter dans la mêlée et à démolir l'argumentation édiflée par cette onéreuse publicité. Ils nous mettent dans une situation difficile, mais pour leur complaire, nous consentons à livrer bataille au néant, car l'Income Tax Payers Association n'existe pas...

Les contribuables ne manquent pas au Canada. Ils sont légion. Ils forment des millions. Il n'est plus possible ici de gagner un morceau de pain sans laisser la mie au gouvernement. Presque tous les Canadiens sont atteints par la peste de l'impôt. "Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés". Les coopérateurs sont des contribuables comme les autres et il n'est pas le soin de leur apprendre qu'à titre personnel ils ne jouissent d'aucune exception.

Pour qu'une association, sous un nom français ou anglais, aie le droit de parler au nom de millions de contribuables, il faudrait qu'elle aie leur adhésion, qu'elle représente à tout le moins un pourcentage important d'entre eux. Il faudrait aussi que, fidèle au but fixé, elle protège les citoyens canadiens contre les outrances du fisc. Est-ce le cas, est-ce l'attitude de l'Income Tax Payers Association? Nullement. Cet organisme s'arroge un nom auquel il n'a aucun droit et trahit immédiatement les fins auxquelles on le croirait destiné. L'Association des Contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu n'existe pas.

Mais comme elle prétend exister, nous allons, contre l'impossible, faire la démonstration du néant. En l'occurrence, cela devient chose facile.

Dans un article à la revue "Ensemble", M. A.-B. MacDonald, secrétaire général de la "Co-operative Union of Canada", affirme ce qui suit: "A l'heure actuelle, l'Income Tax Payers Association ne parle au nom que de seulement trois dixièmes de 1% de tous les payeurs d'impôt du Canada". Si ces trois dixièmes de 1% se bornaient à parler au nom d'un centième des contribuables, on s'étonnerait déjà de leur audace et de leur sans-gêne. Mais ce n'est pas assez pour eux. En veine de culot, ils prétendent représenter presque tous les Canadiens, car à peu près personne n'échappe à l'impôt. C'est comme si les Indiens, qui représentent, eux, vraiment un pour cent de la population du Canada sortaient de leurs réserves pour s'emparer du Parlement d'Ottawa. Ces trois dixièmes de 1% n'ont aucun mandat pour parler au nom des contribuables. On sait depuis des siècles qu'une quantité négligeable est réputée pour rien. L'Income Tax Payers Association n'existe pas: c'est le néant!

Cette pseudo-association a été contrainte d'admettre elle-même son inexistence devant la Commission d'Enquête sur les Coopération. Un président-marionnette et un secrétaire-robot se sont présentés devant les commissaires à Winnipeg. Le rapport a consigné leurs déclarations. Soumis au détecteur de mensonges, ils ont avoué que les directeurs n'avaient pas été élus et qu'il n'y avait pas eu d'assemblée générale. Les textes en font foi.

Un avocat de la commission pose la question suivante: "Comment les directeurs sont-ils élus?"

Le secrétaire des Tax Payers répond: "Ils sont directeurs à titre provisoire. Ils n'ont pas été élus. Il n'y a pas eu d'assemblée générale".

Plus tard, l'avocat pose une autre question: "Sur un nombre total de 6,000 membres environ, combien ont vu votre rapport et l'ont approuvé?"

Le secrétaire répond en peu de mots: "Pas beaucoup".

Voilà ce que dit l'Income Tax Payers Association quand on l'oblige à répondre à la question: "Que dites-vous de vous-même?"

Il est évident que les descendants des sept tailleurs de la rue Tooley ont émigré au Canada. Ces personnages connus de l'histoire d'Angleterre avaient rédigé une pétition où ils avaient écrit, dès le début, en leurs plus solennelles lettres moulées: "We, the people of England... Nous, le peuple d'Angleterre..."

Il doit exister une rue Tooley à Winnipeg ou à Toronto. Au fait, les directeurs non élus de l'association qui n'existe pas peuvent se comparer à des tailleurs. Ce sont des tailleurs de chair comme Shylock.

Ces représentants du néant veulent, comme le cynique personnage de Shakespeare, tailler leur livre de chair dans la poitrine du pauvre peuple. Prétendant redresser des torts, ils s'attaquent aux coopératives, à des œuvres fondées sur le sens social et sur la charité chrétienne pour la libération des malheureux qui étouffent sous le joug économique. Ils ne sont en rien les défenseurs des contribuables. Comme tels, ils n'existent pas et ne représentent personne. L'Income Tax Payers Association, c'est le néant. Ou si l'on tient à une opinion moins radicale et si l'on veut absolument nous arracher une concession, nous nous bornerons à dire que c'est un cadavre et qui pue depuis longtemps...

Dominique BEAUDIN

CRIBLURES

La bataille perpétuelle

On ne peut espérer que la situation agricole deviendra parfaite. Il est possible de l'améliorer d'année en année par l'effort concerté des agriculteurs. Mais toujours les intérêts agricoles devront être défendus. Supposons, par exemple, que les coopératives gagnent leur cause contre toutes les catégories de "taxeurs". Cette victoire achevée, la bataille recommencera. Le cultivateur doit savoir qu'à moins d'une perpétuelle vigilance il sera assujéti au joug de forces économiques hostiles. Le meilleur moyen de défense de la classe agricole, c'est l'union. D. B.

Nous sommes des électeurs

Il n'est pas particulier aux cultivateurs de songer qu'ils sont des électeurs une journée tous les cinq ans. Cette rare pensée conduit à des conséquences graves. Sans contact avec le peuple, le député subit les influences du parti et d'autres groupes qu'il vaut mieux ne pas identifier. Au contraire, si les électeurs font comprendre au représentant du peuple que son action est suivie et surveillée, alors cet homme défendra ceux qui l'ont élu. Les députés ne sont pas des surhommes. Si les électeurs manifestaient leurs opinions, s'ils déclareraient nettement leurs points de vue et leurs volontés, ils obtiendraient davantage de leurs représentants. Le grand malheur du système actuel, c'est qu'on peut enlever les députés indéfiniment pour obtenir des faveurs particulières et qu'on les laisse à eux-mêmes lorsque l'intérêt général est en cause. Dans une véritable démocratie, les citoyens communiquent fréquemment avec leurs députés et ils sont bien défendus dans la mesure même où ils y tiennent.

C'est pourquoi...

C'est pourquoi, au moment où va se dénouer à la Chambre des Communes le conflit entre les coopératives et les éléments adverses, il importe que les cultivateurs fassent connaître personnellement leurs vues au député de leur comté. Ils ont à leur disposition un moyen simple, mais négligé à un degré extrême. C'est d'écrire à leur représentant et de lui demander avec une fermeté respectueuse de défendre les coopératives qui sont aujourd'hui la force des campagnes. Il est certain qu'aucun député ne négligera sur ce point l'avis de ses électeurs. Mais il faut se donner la peine d'écrire, ne fût-ce que trois lignes précises. L'heure est venue où chacun doit faire sa part pour la défense commune des intérêts coopératifs. Rien ne servira de se plaindre après coup. Il faut agir au bon moment. D. B.

Car nous sommes la force

Heureusement encore, les cultivateurs élisent plus de députés que les citadins. Ils doivent donc constater les premiers que leur influence peut être considérable. Il



faut nous dire de temps en temps que nous sommes la force, parce que nous sommes le nombre. En un seul comté, il y a plus de coopératives que la prétendue "Income Tax Payers Association" compte de membres. C'est notre devoir de ne pas ignorer notre propre force et de la mettre au service de la cause coopérative qui s'identifie avec celle du bien commun.

Un point à retenir

La lutte stupide livrée contre les coopératives par la prétendue "Association des contribuables" démontre bien à la classe agricole la nécessité de l'union et de la vigilance. Les entreprises rurales les plus nécessaires sont combattues ouvertement par un groupe de riches ou de "trustards" anonymes. A-t-on déjà vu lutte plus antisociale? Sous de faux prétextes, on veut affaiblir les campagnes et isoler de nouveau les cultivateurs. Si ces derniers ne se défendaient eux-mêmes par leurs coopératives et leurs cercles, la bataille serait irrémédiablement perdue. Mis en état d'alerte, unis en vue de l'intérêt général, ils n'ont personne à craindre et peuvent envisager toutes les batailles avec la certitude de vaincre. Néanmoins la lutte méchante, imbécile et maladroite de la prétendue "Income Tax Payers Association" contre les coopératives démontre à la classe agricole que des groupes où des individus louches cherchent toujours à l'exploiter. C'est pour elle un point à retenir constamment. Elle doit savoir que tous ses ennemis ne combattent pas à ciel ouvert. Ceux qui font précéder leurs attaques de sonneries de clairons et de battements de tambour sont les moins dangereux. En tout temps, il faut s'unir et veiller. D. B.

La peur des formules

Tel cultivateur disait qu'il se sentait beaucoup plus à l'aise avec une fourche qu'avec une plume dans les mains. Sans s'en douter, il parlait au nom d'un bon nombre de ses collègues. De toutes façons, on a parfois à la campagne une crainte respectueuse pour les demandes de renseignements des bureaux fédéraux et provinciaux de la statistique. Dans ce cas, c'est à mauvais escient. L'autorité administrative garantit que ces renseignements sont confidentiels. Elle en a besoin pour déterminer les revenus et les prix pour mesurer les approvisionnements et les répartir, etc. Elle en use d'utile façon pour la classe agricole. Il est souhaitable que ce point de vue soit bien compris et que les cultivateurs collaborent pleinement avec les statisticiens fédéraux et provinciaux. D. B.

Point de vue du consommateur

Il y a des protestations contre la suppression par le gouvernement fédéral des subsides accordés jusqu'ici aux producteurs laitiers. En théorie, la situation de ces derniers devrait rester inchangée puisque le lait se vendra plus cher. En pratique, il n'y a rien de moins sûr. Le consommateur, lui, payera de façon certaine les 24 millions que le gouvernement fédéral prétend économiser. Dans le "Droit", M. Camille L'Heureux établit le calcul suivant: "Prenons, par exemple une famille de sept membres, dont cinq enfants de deux à douze ans, qui consomment vingt pintes de lait par semaine. Il lui en coûtera 40 cents de plus par semaine ou \$20.80 de plus par année pour ce breuvage indispensable à la bonne alimentation des siens. C'est comme si le gouvernement canadien augmentait d'autant l'impôt de cette famille dans bien des cas... Bref, le menu peuple, devra, encore une fois payer". D. B.



C'est l'époque du renouveau. Les agneaux sont mignons; les porcelets, gentils; chaque plante a sa verdure et chaque bourgeon, sa joliesse. Sortant avec espoir de tous les sois, les chardons du doux mois de mai sont tendres...

Comme toute la nature s'affaire aux œuvres de croissance, le cultivateur prête son concours: à tout vent il sème éperdument.

Et c'est le moment de rappeler, en tous les sens, la devise écrite en lettres de pierre au fronton du grand séminaire de Montréal: "L'espoir des belles moissons est dans la bonne semence!"

Il faut bien égoutter les cultures. Quand l'agriculteur fait ses rigoles, il trouve ça "plate". Mais sous les averse et les orages, quand ce travail a été bien fait, il rigole!...

Il paraît que la guerre est finie, que les soldats canadiens sont renvoyés et que les usines sont fermées. Mais ces nouvelles ne sont pas encore parvenues dans les campagnes où les hommes manquent comme jamais.

C'est pourquoi les inspecteurs de l'impôt sur le revenu courent un risque en se présentant chez les cultivateurs: ils peuvent être conscrits pour les travaux de la ferme.

Le premier ministre du Canada est parti pour Londres. Le principal objet de son voyage est d'en rapporter le drapeau canadien... "God save the King!"

Le FAUCILLEUR

EPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par la "Terre de Chez Nous" le 27 mai 1931, — il y a quinze ans, — et le 27 mai 1936, il y a dix ans, — qui suivent.

Voilà quinze ans...

M. R.-M. Pucet devient rédacteur de la Terre de Chez Nous. Il succède à M. Leroy Poulin, démissionnaire.

Le recensement décennal de 1931 est sur le point de commencer. Les recenseurs se mettront au travail dès le 1er juin.

On sera peut-être curieux de savoir quels étaient les dirigeants de l'U.C.C. en 1931. Les voici: président général, M. Aldéric Lalonde; aumônier général, le R.P. Léon Lebel, S.J.; 1er vice-président, M. Albert Rioux; deuxième vice-président, M. Abel Marion; secrétaire général, M. Paul Boucher.

En 1931, on est encore en pleine crise. Les prix des produits agricoles sont très bas. En voici quelques-uns: le beurre se vend 21% cents et le fromage, environ 10 cents la livre.

Voilà dix ans...

M. Albert Rioux se demande ce qu'on fera pour la colonisation en 1936. Il donne l'opinion de M. Authier, député, et de M. Authier, ministre. Il se plaint que le budget de dix millions voté pour la colonisation est éparpillé dans les divers ministères de la Voirie, de la Santé et au département de l'Instruction publique.

On annonce que les Clercs de Saint-Viateur ouvriront sous peu un orphelinat agricole à La Ferme, Abitibi. Le gouvernement provincial donne son appui financier à l'entreprise en fournissant \$25,000. M. Filion qualifie ce geste d'heureuse initiative.

Les premières ventes aux enchères du Comptoir coopératif sont une expérience concluante. Elles ont fait hausser les prix du beurre d'un demi centin. Cette hausse, écrit M. Filion, représente au bas mot \$10,000 pour la semaine dernière. Les conclusions: Les enchères de l'U.C.C. tendent constamment à maintenir les prix à la hausse; elles font gagner, en certaines circonstances, des sommes considérables aux cultivateurs.

La taxation des coopératives

A maintes reprises, nous avons parlé de cette question et nous y revenons aujourd'hui parce que la campagne des adversaires du mouvement s'intensifie, ce qui, à notre avis, signifie, puisque ces gens sont généralement bien informés, que le Gouvernement fédéral est sur le point d'agir.

Plusieurs nous ont demandé récemment ce que nous faisons pour défendre le point de vue des coopératives. Nous avons fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, sauf fausser les faits et dépenser des dizaines de milliers de dollars dans les journaux et à la radio pour soulever l'opinion publique avec des arguments qui ne portent pas la marque de l'honnêteté tout court.

En décembre dernier, nous avons commandé, pour nos "affiliés", des copies françaises du rapport de la Commission royale d'enquête sur les coopératives. On nous informe que ces copies nous parviendront cette semaine. Nous vous les ferons tenir immédiatement.

Si nous n'avons pas de millions à dépenser pour faire connaître cette fois la vérité, nous pouvons au moins faire quelque chose et nous vous invitons à le faire dans le plus bref délai. L'Association des payeurs de taxes poursuit vigoureusement sa campagne avec des fonds qui ne peuvent venir d'ailleurs que des entreprises intéressées à ce que la coopération cesse de progresser.

La thèse des coopérateurs est bonne et vous pouvez sans crainte l'endosser et la défendre.

A l'heure actuelle, les coopératives, comme le souligne la note de M. Bois, sont quelque peu boycottées. Nous en avons chaque jour de multiples preuves. C'est dire qu'ici comme ailleurs la lutte contre les coopératives se poursuit sur plusieurs fronts à la fois.

Comme les événements actuels nous portent à croire que, dans l'avenir, les coopératives seront encore plus indispensables que dans le passé, nous invitons chaque coopérateur à réfléchir et à agir.

R. MARTIN, agronome

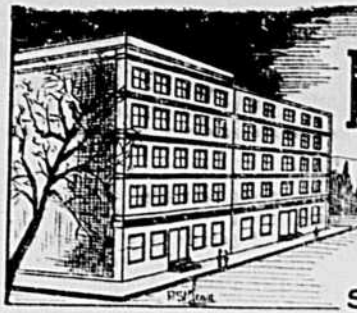
Premier chèque à la radio de Saint-Boniface

Remise d'un montant de \$30,000 au secrétaire de la radio de St-Boniface, au nom du Comité de la survivance, par M. Raymond Denis.

Au cours d'une séance spéciale du Comité de la Survivance française tenue à Québec ces jours derniers, M. Raymond Denis, vice-président du Comité et président de la souscription pour les régions de Montréal et de l'Ontario, a remis solennellement, au nom du Comité et de tous les groupements français du Canada et des Etats-Unis qui ont collaboré à la campagne en faveur de la Radio-Ouest française, la somme de \$30,000 à M. l'abbé A. D'Eschambault, secrétaire de la radio de St-Boniface. Ce chèque représentait le premier versement fait à la Radio-Ouest française. Le reste du montant sera remis à nos compatriotes de chacune des provinces de l'Ouest des que leur comité de la radio en aura exprimé le désir.

M. l'abbé D'Eschambault a donné aux membres du Comité toutes

(Suite à la page 15)



La Coopérative Fédérée de Québec

SIÈGE SOCIAL, 130 EST, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

La répartition est-elle équitable ?

Les difficultés d'approvisionnement en concentrés protéiques créent toutes sortes d'ennuis aux producteurs, aux membres des coopératives, aux officiers et employés de la Coopérative Fédérée.

Il est clair que les stocks disponibles sont à la baisse. Il n'y a pas lieu cependant de s'alarmer outre mesure parce que, selon toute probabilité, il y en aura assez, comme on dit, pour tous les êtres qui habitent étables, porcheries et basses-cours.

Il y a souvent lieu, cependant, de se demander si la répartition est équitablement faite.

La même question s'est posée fréquemment au cours des

dernières années à propos d'engrais chimiques. Ce n'est pas du tout mon intention de vouloir blâmer les fonctionnaires chargés d'assurer une répartition équitable et honnête. Il est curieux toutefois de remarquer que, tant dans notre pays que dans les pays européens, il semble toujours que les coopératives n'ont que la petite part du gâteau. Nous n'en voulons d'autre preuve aujourd'hui que l'extrait ci-dessous du numéro du 21 avril 1946 de "La Libération Paysanne", organe national de la Confédération générale de l'Agriculture de France.

Le 11 avril, les délégués de la Confédération générale de l'Agriculture et des coopérati-

ves d'approvisionnement, ainsi que les représentants des différents comptoirs d'engrais et de la Société commerciale des Potasses d'Alsace, rencontraient les officiers du Ministère français de l'Agriculture. Un des buts de la réunion était d'examiner la part respective qu'avaient eue les coopératives et les négociants d'engrais en ce qui regarde la répartition de ceux-ci.

"Il est apparu, dit le journal en question, que les expéditions aux coopératives ont été, dans certains cas, plus faibles que celles faites aux négociants d'engrais, notamment en ce qui concerne la potasse où, sur 2,000 tonnes d'engrais commandés par l'Union na-

L'avenir des coopératives agricoles

(Suite et fin)

En jetant un regard sur les coopératives québécoises, on est tout de suite frappé par un contraste: la progression rapide, continue, et toujours croissante des services dans les coopératives d'un côté, les membres sont recrutés dans plusieurs paroisses. Par contre, on constate une progression moins rapide, plus sujette aux fluctuations d'ordre local, et un nombre de services moins grand et de moindre efficacité dans les coopératives qui sont bornées par les limites de la paroisse. Quant à celles de quelques années d'âge, confinées elles aussi dans une seule paroisse, et qui n'ont qu'un seul service, elles sont pour la plupart à l'état stagnant et les nombreux services que le coopérateur est en droit d'attendre de sa coopérative, il les reçoit, pour le plus grand nombre, en dehors de sa société.

L'agriculture dans le Québec étant à base d'industrie laitière, le premier besoin du cultivateur à satisfaire par la coopération, fut la transformation du lait de son troupeau en beurre ou en fromage. Les facteurs d'ordre sentimental, éducatif, géographique et financier situèrent la fabrique au village paroissial. Pour la dernière fois, les producteurs laitiers ont payé cet établissement, pour la première fois ils en furent propriétaires. Le succès de ces coopératives a varié selon le volume de la production locale. En général, les résultats furent des plus satisfaisants, une forte proportion des coopératives payant avec les trop-perçus la dette contractée lors de leur formation. Assez nombreuses pour être mentionnées sont celles qui, en plus, ont versé en ristournes un montant d'argent souvent égal et parfois même plus élevé que le capital payé par les actionnaires. Ces derniers ont donc raison d'être fiers d'avoir pris en mains la direction de leurs affaires et de posséder une telle entreprise sans qu'il leur en ait coûté un sou de plus. Dans les conditions de milieu où ils se trouvaient, il eut été difficile de faire mieux.

Ces conditions de milieu demeureront-elles toujours les mêmes? N'ont-elles pas déjà changé? En ces toutes dernières années, l'augmentation de la consommation du lait dans les villes, une demande constante des laits condensés, évaporés en poudre, et ce, à des prix, en apparence du moins, plus rémunérateurs, ont creusé des vides dans les rangs des producteurs de beurre. Là où la concurrence a été systématiquement organisée, la vie de certaines coopératives paroissiales est en danger. Le départ de quelques-uns des membres

faisant partie d'un groupe peu nombreux se fait durement sentir par la diminution du volume de production et, partant, par une production moins économique. Limités dans les cadres paroissiaux, ceux qui restent regardent, impuissants à y remédier, la désagrégation se faire et les revenus diminuer.

La coopérative paroissiale, sauf celle spécialisée qui ne répond qu'à un seul besoin de ses membres, est vouée tôt ou tard à leur désintéressement. Les activités de la ferme étant nombreuses, si elles ne trouvent pas une prolongation normale au sein de la coopérative, il est tout naturel que le cultivateur témoigne à cette dernière une certaine indifférence, laquelle conduit au désintéressement.

Si, dans la plupart des paroisses, la coopération a débuté par la buanderie coopérative, dans d'autres la coopérative d'achat et vente fut la première organisée: achats d'engrais chimiques et alimentaires ou ventes de grains de semence, ou encore les deux à la fois. Le peu de capital placé dans ces coopératives a été productif jusqu'à une certaine élévation du chiffre d'affaires qu'il semble actuellement difficile d'augmenter avec les faibles ressources mises à leur disposition. Production saisonnière des grains de semences, sensiblement réduite, quantitativement et qualitativement ces dernières années, à cause des mauvaises récoltes. Volume stagnant de achats et des ventes. Dans ces sociétés, les différents départements sont d'organisation difficile à cause de la faible quantité de chaque produit manipulé. Il est vrai que ces sociétés ont ouvert la voie à une plus grande expansion coopérative. Celles qui ne sont pas développées, en ajoutant de nouveaux départements aux deux initiaux, voient aujourd'hui leur chiffre d'affaires osciller autour d'un certain niveau qui semble devoir être pour elles un sommet difficilement surpassable. Par conséquent, ne pouvant plus progresser, elles ne courent qu'un seul risque, celui de rétrograder.

Si nous avons sondé les points faibles de la coopérative à service unique, ou à quelques services, limitée à un territoire paroissial, on n'en doit pas conclure qu'aucune coopérative paroissiale ne peut normalement se développer, ou encore qu'on a fait fausse route dans l'établissement de telles coopératives. Dans le premier cas, tout dépend du nombre d'actionnaires, du chiffre d'affaires de chacun et des conditions de milieu: dans le second, tel a été le désir des actionnaires et, par conséquent, il fallait qu'il en fût ainsi,

et il valait mieux aussi qu'il en fût ainsi, plutôt que de ne point être du tout. La preuve en est faite par les trop-perçus que les coopérateurs et, indirectement, les non-coopérateurs ont réalisés, et par la situation financière assez solide de ces sociétés, qui actuellement est le fait du plus grand nombre.

Les coopératives le plus souvent citées en exemple et dont les membres ont obtenu le plus de satisfaction, tant par le nombre de services mis à leur disposition, que par la facilité d'en faire bon usage sont celles dont les membres sont recrutés dans plus d'une paroisse. Les avantages qu'on y rencontre sont les suivants: 1— Le nombre des actionnaires est élevé et se chiffre généralement par quelques centaines; 2— Le capital répond aux besoins de l'entreprise, sinon en entier, du moins en proportion suffisante pour que les emprunts à négocier trouvent facilement preneurs. Le taux d'intérêt réduit démontre des valeurs portées en garantie. 3— Le gérant, convenablement rétribué, permet d'avoir à la direction de l'entreprise un homme compétent, initié aux affaires, renseigné sur la technique, et dont l'esprit d'initiative n'est pas entravé par les soucis d'ordre financier ou de doute sur la loyauté des coopérateurs. 4— Les coopérateurs ne sont pas enclins à la déloyauté, lorsqu'ils trouvent au sein de leur organisation la satisfaction de la majorité des besoins de leurs fermes. 5— Les besoins à satisfaire étant de plusieurs espèces, les activités correspondantes peuvent être exercées par la coopérative se ramifiant dans plus d'une paroisse, parce que chacun de ses départements peut atteindre un volume d'affaires permettant une administration économique. 6— Le volume des transactions assure une meilleure organisation pour la cueillette et la livraison des produits. En maintes régions, les coopérateurs manquent de loyauté envers leur organisation lorsque ce service sera inadéquat ou non établi. De nos jours, ce service s'impose de plus en plus, tant par économie que par utilité.

En comparaison des avantages énumérés, il y a certes des désavantages à mentionner. Quels que soient ces derniers, ils seront du même genre que ceux trouvés dans les petites entreprises. Par conséquent, ils se feront sentir à ce moins d'intensité, vu les avantages fondamentaux et vitaux de l'entreprise coopérative renfermant de nombreux départements et s'étendant sur un assez grand territoire.

Aujourd'hui, certains facteurs qui ont prévalu lors de la formation de la coopérative paroissiale n'existent plus: de meilleures routes, dont plusieurs ouvertes à la circulation motorisée pendant

l'année des coopératives d'approvisionnement, 313 tonnes seulement ont été expédiées à ses ressortissants alors que les livraisons faites par les Potasses d'Alsace sont en moyenne de 50% des commandes reçues.

On a décidé de faire une enquête... Mais ça ne donne pas d'engrais!

Il me semble que j'aurais pu poser ici la même question, en ce qui a trait à la répartition de certains produits d'utilité professionnelle agricole autres que les engrais chimiques, sans citer "La Libération Paysanne", et chacun aurait cru se trouver dans le Québec et au Canada.

Comme quoi les coopérateurs ne doivent pas se laisser prendre au jeu et se laisser amener à croire que tout dépend des coopératives de Québec, et surtout de la Fédérée. Il m'apparaît beaucoup plus clairement que, dans toutes les économies contrôlées ou dirigées, les coopératives doivent surveiller de très près leurs intérêts... et s'attendre à ne pas toujours réussir à les protéger complètement.

H.-C. BOIS, agronome, Gérant général.

douze mois par année, et le transport par camion, raccourcissent les distances. La centralisation au sein paroissial a créé cet esprit d'entraide et la solidarité en apaisant les rancœurs. L'entreprise coopérative a fait son chemin et les adhérents de la coopération sont plus empressés à fournir le capital nécessaire à l'entreprise qu'ils désirent. Il ne reste donc qu'un seul facteur initial qui soit encore très vivace: l'esprit de clocher.

Nous avons déjà souligné la grandeur de ce sentiment. Nous n'y reviendrons pas. Il est très difficile, dans la discussion des valeurs, d'opposer un facteur d'ordre sentimental à des facteurs d'ordre économique. Ce qui est certain, c'est que, même sous le couvert du meilleur sentiment, on ne doit pas prendre de décision qui semble une répudiation de tous les facteurs d'ordre économique. Vouloir édifier et faire vivre une entreprise en se basant uniquement sur le facteur sentimental, que l'on a chauffé à blanc, voue cette entreprise à l'insuccès plutôt qu'au succès. L'enthousiasme des premières heures se refroidira très vite et ce sera comme toujours le résultat journalier avec ses réalités économiques qui l'emportera. Il ne faut pas oublier que la vie sociale de la coopérative sera atteinte dans la mesure où son but premier, qui est d'ordre économique, aura été atteint. Quelle sera la valeur sociale et économique d'une entreprise qui risque de végéter, quand même elle serait en plein centre du village paroissial? Ce qu'on appelle l'esprit paroissial, pour louable qu'il soit, ne doit pas être cause de faiblesse dans le mouvement coopératif et exposer les coopérateurs à des regrets.

Ceux, parmi les coopérateurs, qui ont étudié le commerce en rapport avec le mouvement coopératif, désirent pour l'avenir des entreprises plus grandes, plus grosses, pour qu'elles soient plus fortes. Selon cet ordre d'idée, il s'ensuivra l'union ou la fusion de petites unités, et même d'unités assez considérables. C'est prophétiser, direz-vous? C'est peut-être un fait actuel.

Voulons-nous dire que toutes les coopératives paroissiales, dans les différents domaines où elles exercent leurs activités, doivent s'unir en une seule régionale à service centralisé? Non. C'est un sujet d'étude à variantes multiples d'une région à l'autre, d'un canton à l'autre, d'une paroisse à l'autre. Les intéressés sont les coopérateurs qui, connaissant leur milieu mieux que tout autre, doivent préparer immédiatement l'avenir de leurs coopératives agricoles.

Elles seront ce qu'avec l'aide de la Providence ils décideront et voudront fermement.

Raymond Ferron, agronome.



Photo prise à Québec lors de la remise d'un chèque de \$30,000 par M. Raymond Denis, président de la souscription de la Radio-Ouest française pour le secteur Montréal-Ontario, à M. l'abbé A. Deschambault, de St-Boniface, secrétaire de la radio de St-Boniface. On remarque sur la première rangée, de gauche à droite: M. l'abbé Joseph Houyoux, de Soissons, France, le R. F. Antoine Bernard, c.s.v., de Montréal, M. l'abbé D'Eschambault, de St-Boniface, recevant le chèque de M. Raymond Denis, et le Dr Roméo Blanchet, président du Comité de la Survivance. Deuxième rangée, de gauche à droite: M. P.-E. Gosselin, chef du secrétariat du Comité, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire général, et M. Maurice Lebel, secrétaire de la faculté des Lettres de Laval.

L'horizon international

Molotov riposte à Frank Byrnes

Dans un discours prononcé à la radio, Molotov rejette les accusations du Secrétaire d'Etat américain. — Pas de conférence de paix avant l'accord des Quatre sur les traités de paix.

Dans la fable des "Deux Taureaux et la Grenouille", le poète La Fontaine tire la leçon suivante: "Hélas! on voit que, de tout temps, les petits ont pâti des sottises des grands". On ne pouvait mieux qualifier, à plus de trois siècles de distance, l'assouvissement des appétits des grandes nations aux dépens des petites. Les querelles des grandes nations se font toujours au détriment des petites qu'elles entraînent malgré elles dans une guerre dont elles ne veulent pas. La dernière guerre en a été une illustration; la prochaine sans doute en sera encore une de la même façon.

La position des Grands

Que voyons-nous depuis que la guerre a pris fin? La Russie montre un appétit d'ours et veut dominer les pays qui l'entourent et leur imposer sa doctrine, exactement comme Hitler quand il était en train de dominer le monde. L'Angleterre, qui possède et se vante de posséder un empire sur lequel le soleil ne se couche pas, entend bien rester sur ses positions et garder indéfiniment ses conquêtes du passé. A l'en croire, les siennes seraient parfaitement légitimes. Les Etats-Unis, pour leur part, jouent à la nation désintéressée qui n'a que faire des empires politiques. Mais ils veillent à étendre leur emprise économique sur le monde. Quant à la France, elle est trop prostrée, trop affaiblie par ses luttes intestines et trop délaissée par ses anciens alliés pour pouvoir réagir efficacement. Mais elle aussi entend conserver son prestige de grande nation, sans cependant le faire au détriment des petites.

Riposte de Molotov

De cette soif de prestige et de domination, bien plus que de paix, on en a la preuve dans l'antagonisme qui oppose d'une part la Russie soviétique et, d'autre part, le bloc anglo-saxon. Au début de la semaine dernière, M. Byrnes, secrétaire d'Etat américain, a lancé ce qu'on appelé une "offensive de paix" en vue d'amener tous les pays, petits et grands, à se coaliser pour défendre la liberté et le respect des principes de la Charte de San-Francisco. Il a tenu la Russie catégoriquement responsable de la faillite de la conférence de Paris où les Grands n'ont réussi à s'entendre sur aucun point important. La riposte ne devait pas tarder. Le Commissaire aux Affaires étrangères de Russie, M. Molotov, l'a lui-même donnée à la radio de Moscou.

(Suite à la page 15)

Politique fédérale

Une mesure dangereuse par certains côtés, mais qui rend davantage justice au Québec

Le projet d'amendement de la constitution canadienne. — Notre province aurait sept députés de plus que présentement. — Points faibles de la mesure ministérielle. — Pourquoi l'Île du Prince-Edouard serait-elle représentée à Ottawa à 200 pour cent?

Normalement, la redistribution électorale aurait dû se faire au Canada après le recensement décennal de 1941 et donc avant les dernières élections générales. Le gouvernement fédéral a recouru à des expédients pour la retarder. En dépit des protestations de la province de Québec, il a fait amender la constitution canadienne pour empêcher le rajustement qui s'imposait. Il se plait de la sorte aux requêtes de la Saskatchewan et du Manitoba, deux provinces qui avaient des députés de trop par suite de la diminution relative de leurs populations. Pour prétexte, il invoqua la guerre. Il y avait eu déplacement de population par suite de l'enrôlement des soldats de la construction des usines; les calculs du recensement de 1941, paraît-il, s'en trouvaient faussés. Voici maintenant que les mêmes chiffres redeviennent bons en 1946 et que le gouvernement s'en servira pour remanier la carte électorale avant que de nouvelles élections soient tenues. On voit ce que valaient les arguments de jadis.

255 députés

Chacun sait qu'il y a présentement 245 députés à la Chambre des Communes et que, sur ce nombre, 65 représentent la province de Québec. Comme d'autres journaux, la "Terre de Chez Nous" a montré à l'occasion que le Québec n'avait pas la représentation à laquelle il avait droit ou, sous une autre forme, que les provinces

anglo-canadiennes avaient tout près de 20 députés de trop. Le gouvernement fédéral reconnaît loyalement ce point de vue et il faut lui en savoir gré. Le nouveau système qu'il prétend adopter rend davantage justice aux Canadiens français. Le nombre de députés à la Chambre des Communes, au lieu d'être diminué, serait augmenté. Il serait porté de 245 à 255. Il y aurait donc dix représentants de plus dont 7 viendraient de notre province.

Bases de calcul

Le gouvernement se propose une fois de plus de faire amender la constitution canadienne par le Parlement de Londres. Il est à peine besoin de remarquer que ce mode de procéder implique une sujétion à l'Angleterre, pour le dire en passant. Les bases de calcul de la représentation parlementaire seront modifiées. Le gouvernement fédéral a reconnu que certaines clauses de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord faussaient la représentation proportionnelle et aboutissaient à de graves injustices. Il en propose de nouvelles. A l'avenir on divisera la population du pays par le nombre total des députés et chaque province sera alors représentée d'après sa population. A prime abord, cela peut sembler la justice même. Mais ce système n'est pas sans inconvénients.

La clarté absente

On vise à remplacer, en l'abrogeant, un texte de loi obscur. On lui substitue un texte d'une incroyable lourdeur et qu'il faut déchiffrer avec patience pour en tirer un peu de lumière. Il semble qu'un bon écolier pourrait rédiger en une heure des clauses beaucoup plus simples et beaucoup plus claires. Peut-être vaut-il la peine de citer un article du charabia nouveau. Voici:

"2.—Si le nombre total de députés attribué à toutes les provinces en vertu de la règle 1 est inférieur à deux-cent-cinquante-quatre, d'autres députés seront attribués (à raison d'un par province) aux provinces qui ont des quantités restantes dans le calcul visé par la règle 1, en commençant par la province possédant le reste le plus considérable et en continuant avec les autres provinces par ordre d'importance de leurs quantités restantes respectives jusqu'à ce que le nombre total de députés attribué atteigne deux-cent-cinquante-quatre."

Ce sera là notre loi la plus haute, la plus belle, la plus aimée, la plus vénérable: notre constitution! Si vraiment les députés

(Suite à la page 19)



Son Eminence le cardinal HENRI GASPARRI, préfet du Tribunal de la Signature apostolique, décédé à Rome à l'âge de 74 ans. Le décès du cardinal Gasparri réduit à 66 le nombre des cardinaux du Sacré Collège qui se compose de 70 membres quand il est au complet.

Faits politiques de l'heure présente

La question du drapeau. — L'élection partielle de Compton. — M. King à Londres.

A Londres s'est tenue récemment une conférence à laquelle ont pris part les représentants des Dominions. L'hon. M. King s'est rendu dans la capitale britannique à titre de premier ministre du Canada. Si les nouvelles publiées à date sont les bonnes, il ne semble pas que l'hon. M. King ait contracté, vis-à-vis de l'Empire, de nouvelles obligations au nom de notre pays. Le premier ministre canadien, étant rendu en Europe, doit profiter de ce voyage pour étudier la situation des pays européens et exprimer, en cas d'invitation, l'avis du Canada sur les futurs traités de paix.

Au Parlement

En l'absence de l'hon. M. King, la session continue et l'hon. M. Hsley, ministre des Finances, dirige le parti libéral à la Chambre des Communes. Les députés ont longuement discuté de l'administration de la Commission des Prix. On attend, d'une semaine à l'autre, la présentation du budget avec l'espoir que les contribuables seront soulagés légèrement des impôts écrasants qui pèsent sur eux.

Le drapeau du Canada

Un comité parlementaire a été chargé de donner un drapeau au Canada. C'est pure formalité; car le gouvernement a décidé depuis longtemps de choisir comme drapeau l'enseigne de la marine en remplaçant les armes du Canada par une feuille d'érable dorée. C'est dire que l'Union Jack sera à la place d'honneur sur ce prétendu drapeau canadien. Il se peut que ce choix agréé à une majorité d'Anglo-Canadiens, mais les Canadiens français, eux, ne peuvent s'y rallier et ne s'y rallieront pas.

Dans Québec

Dans notre province, on commence à s'intéresser à l'élection partielle de Compton qui aura lieu

(Suite à la page 15)

BIDONS

EN ALUMINIUM (Dural)

Surplus de "stock de guerre"



Très utiles aux cultivateurs, laitiers, garagistes, propriétaires de yacht pour transporter lait, crème, sirop ou huile, etc., etc.

La fabrication robuste et légère. A l'épreuve de la rouille. Bouclon hermétique. Recouvert de peinture émail blanche. Contient 4 gallons. Peseur: 10 livres.

\$2.49

plus transport
Prix spécial pour
quantité.
Pas de C.O.D.

J. Roland BEAUSÉJOUR
2141, rue Beaudry, Montréal

ON EST BIEN MIS
dans un

COMPLET

MARQUE FORTIERESSE



Synonyme de durée et
de qualité

Une fabrication de chez nous

ELZ. FORTIER, Limitée
117, rue St-Dominique,
Québec

Vous nous aidez quand vous renouvelez de vous-même votre abonnement à la "Terre de Chez Nous".

La toiture Rosco vaut la peine qu'on l'attende

"AVANT de refaire le toit de ma grange, j'ai examiné plusieurs toitures dans le district," dit M. Ludger Brien, du Rang St-Charles, L'Ange-Gardien, Qué. "Les bâtiments avec toitures Rosco m'ont impressionné. Qu'ils aient été construits il y a 5, 10 ou 20 ans, tous semblaient imperméables et en bon état. C'est pourquoi j'ai choisi Rosco pour ma grange".

La Toiture Métallique Rosco à 7-côtes est réellement un choix avisé... elle économise du temps et de l'argent. Il y a peu de Toiture Rosco sur le marché actuellement. Il faut que vous attendiez un peu, mais la Toiture Métallique Rosco à 7-côtes vaut la peine qu'on l'attende. Elle durera toute une vie. Vous pouvez la poser vous-même, sans l'aide d'experts. Chaque feuille s'ajuste exactement et facilement. Les côtes et les larges suppléments assurent une meilleure toiture, pour un temps plus long. Attendez d'acheter la Toiture Rosco.



Fabricants des produits reconnus Rosco, Toitures, Silos Portatifs, Clôture à neige, pontons, auges à pour-ciaux margelles pour puits et une foule d'autres accessoires pratiques pour la ferme.

Redonnez de la Vie à votre Vieille Toiture avec la Peinture à Toitures Rosco

Si votre vieille toiture semble déperir... si elle coule et est rouillée... prolongez-en la durée avec de la Peinture Rosco ou de l'enduit Rosco. Votre dépositaire vous renseignera. Vous pouvez facilement accomplir ce travail vous-même. Une couche protectrice sur un vieux toit de métal le fera durer plus longtemps et lui donnera une nouvelle apparence jusqu'à ce que la Toiture Métallique Rosco à 7-côtes soit disponible.



THE ROOFERS SUPPLY CO. LIMITED
712 rue St-Maurice
MONTREAL P.Q.

199 La Canardière
QUEBEC P.Q.

FABRICANTS DES PRODUITS ROSCO POUR LES BATIMENTS DE FERME



Les finissants de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi

Grand pèlerinage à Saint-Célestin de Nicolet pour la fête de saint Isidore

Son Excellence Mgr Lafortune, évêque de Nicolet président de la cérémonie. — Sermon de M. l'abbé O. Grenier, curé de St-Célestin. — Procession et bénédiction du Saint-Sacrement. — Plus de 1,500 personnes présentes.

La tradition est établie, le 15 mai, fête de saint Isidore, patron des cultivateurs, est et sera le jour de fête agricole dans le diocèse de Nicolet. Chaque année, à cette occasion, de nombreux cultivateurs de toutes les paroisses du diocèse se réunissent à St-Célestin pour rendre un splendide témoignage de dévotion à leur grand patron.

Cette année une foule d'environ 1,500 personnes était assemblée à la "Tour des Martyrs" de St-Célestin. On pouvait remarquer la présence de Son Excellence Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, de plusieurs curés et aumôniers de l'U.C.C., du président et de plusieurs directeurs diocésains de l'U.C.C., des agronomes: MM. Boivin, Richard, Joubert, Renaud et Plamondon, et des représentants de plus d'une quarantaine de cercles et de coopératives du diocèse.

La cérémonie débuta à 9 h. 30 a.m. (heure solaire) par une grand'messe célébrée en l'église paroissiale. Après la messe, il y eut allocution par Monsieur le curé Grenier; ce dernier sut, en des termes clairs et chaleureux, faire comprendre aux cultivateurs la force de leurs organisations. Nous devons, dit-il, un respect filial à nos évêques puisque ces derniers ont pour nous une attention toute paternelle! Il y a une vingtaine d'années, ils demandaient aux cultivateurs de s'unir dans leur U.C.C. "Oh! dit-il, il y eut des moutons noirs, des prophètes de malheur, des gens qui ne voulaient pas se soumettre aux directives de leurs évêques; aujourd'hui nous voyons qu'il avait raison".

Pour démontrer toute l'attention que porte nos évêques à la classe rurale, monsieur le curé Grenier, rappela la lettre des évêques sur le problème rural; il souligne les malaises du rural et les remèdes proposés dans la lettre, c'est, dit-il, la charte agricole, et veuillez me croire, elle vaut mieux que la charte de l'Atlantique. Puis M. le curé passe en revue les réalisations économiques. "C'est là votre force, dit-il, vous devez en être fiers, et vous devez aussi y trouver une preuve très forte que ce que nos évêques recommandent. Ils le recommandent dans l'intérêt de toute la classe agricole. Ne soyez pas des ad... saires de la foi et suivez les directives de ceux qui ont pour mission de nous éclairer et de nous diriger". Il termine en demandant à Son Excellence de bénir la foule présente.

La messe terminée, ce fut l'heure du dîner. Au début de l'après-

(Suite à la page 18)

Réclamations des producteurs de lait

Les représentants des producteurs de lait, réunis à Ottawa jeudi dernier, ont manifesté leur intention d'obtenir des octrois sur le lait pour la fabrication du fromage et le lait concentré. Leur requête se divise en trois points: 1.—Les octrois sur le lait pour le fromage devraient être augmentés à 40 (Suite à la page quinze)

Vol au comptoir de Saint-Félix

Brisant la porte d'entrée au Comptoir avicole coopératif de St-Félix de Valois, des voleurs ont tenté de percer le coffre-fort, mais sans succès. Ils se sont emparés d'une somme d'environ \$500 de la caisse enregistreuse, laissant intacte une somme de plus de \$5,000 contenue dans une boîte d'acier qu'ils ont été incapables de briser. Le gérant du Comptoir avicole, M. J.-E. Aubin, a alerté la police provinciale de Joliette.

Les quinze ans du cercle de Kalevale

L'Union Catholique des Cultivateurs ne compte pas encore ses vingt-deux ans sonnés. C'est une association encore jeune et l'on ne peut raisonnablement s'attendre que les filles aient dépassé cet âge. Beaucoup de cercles, cependant, s'en rapprochent beaucoup car l'association professionnelle des cultivateurs n'a pas tardé à faire des petits. Pour un cercle, avoir quinze ou vingt ans d'existence, c'est un fait assez remarquable. L'exemple vaut surtout d'être noté quand il s'agit d'un cercle qui a toujours été actif et n'a jamais flanché depuis sa fondation. C'est le cas du cercle de Kalevale, comté de Stanstead, qui compte ses quinze ans bien sonnés. Il les a célébrés comme il convient dimanche dernier, le 26 mai, par des manifestations appropriées, sans tapage inutile comme sans démonstration grandiloquente, mais de façon digne, comme on sait le faire à la campagne. Le R. P. Charles Saint-Arnaud, aumônier général adjoint de l'U.C.C., était de la fête. Il ne manquera pas de nous raconter l'événement par le menu détail à son retour.

Célébration de la fête du patron des cultivateurs. — M. le chanoine Malouin chante une grand'messe solennelle. — Sermon de l'abbé Corneau.

Les cultivateurs de St-Isidore d'Auckland ont dignement célébré la fête du patron des laboureurs, saint Isidore, le 15 mai dernier.

Tous les paroissiens et un grand nombre de cultivateurs des paroisses environnantes ont assisté à une messe solennelle, à 10 heures, chantée, par M. le chanoine Malouin, aumônier diocésain, assisté de M. le curé Leguerrier, de Paquetville, et de M. l'abbé Aubert, curé de Shawville, officiant respectivement comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Comeau, aumônier de l'U.C.C. et de la J.A.C. Il y eut distribution de pain bénit durant la messe.

Un dîner fut servi en la salle paroissiale. On remarquait à la table d'honneur M. le chanoine Armand Malouin, MM. les curés Mathieu, Leguerrier, M. l'abbé E. Comeau, M. Albert Nicol, président diocésain de l'U.C.C., M. Octave Hénusset, professeur en coopération du ministère de l'Agriculture pour le district de Sherbrooke, M. Dieudonné Pelletier, de St-Malo, directeur diocésain, M. Philippe Perron, président de l'U.C.C., M. Thomas Doyon, vice-président, MM. Johnny Marchand, Adrien Perron, Gérard Gagnon, Hormidas Pouliot et Mervil Huppé, directeurs de l'U.C.C. Des allocutions furent prononcées par M. Philippe Perron, M. le chanoine Malouin, M. l'abbé Edouard Comeau, M. Albert Nicol, M. Octave Hénusset et M. le curé Mathieu.

Le salut du Très Saint-Sacrement et la vénération de la relique de saint Isidore ont été clôturés (Suite à la page quinze)

Le collège de St-Rémi fête ses 60 ans

Le collège agricole et commercial de St-Rémi, dirigé par les Clercs de St-Viateur, fêtera le 2 juin prochain, le 60^e anniversaire de sa fondation. Ces fêtes auront lieu sous la présidence conjointe de MM. Eugène Dubuc, président des anciens, section de Montréal et Paul Lamoureux, président de la section de St-Rémi. Plusieurs membres bien connus du clergé ainsi que de nombreuses personnalités civiles prendront part à cette manifestation. Tous les anciens y sont invités. Ils sont priés de prendre cette invitation comme personnelle et officielle. Les fêtes débuteront par une grand'messe, à 11 heures. Il y aura banquet vers 1 heure, puis réunion dans l'après-midi. Enfin, le souper, à 7 heures, sera offert par les autorités du collège.

Les diplômés de Chicoutimi

L'Ecole moyenne d'agriculture de Chicoutimi a fermé ses portes le 27 avril dernier. A cette occasion, il y eut une séance solennelle de collation des diplômes et de distribution de prix.

Au cours de l'année scolaire qui vient de se terminer, la présence moyenne à l'Ecole fut de 65 élèves. La moyenne d'âge des élèves était de 19 ans. Le directeur de l'Ecole, M. l'abbé Lorenzo Angers, en conclut qu'il n'y a pas d'enfants dans cette institution, mais uniquement des hommes, uniquement des fils de cultivateurs du pays du Saguenay. Avec la promotion de cette année, l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi a décerné des diplômes à 164 fils de cultivateurs de la région.

Avec très grande distinction: MM. Gaston Baril, Julien Maltais, Eugène Larouche, Jean Baptiste Villeneuve, Maurice Dallaire.

Avec grande distinction: MM. Léon Boily, Patrick Gravel, Roland Tremblay, Jean Marie Bouchard, Florent Lapointe, Gérard Duchesne, Rodolphe Brassard, Léonard Dallaire, Laurent Simard et Gérard Guérin.

Avec distinction: MM. Jean-David Maltais, Sévère Belley, Louis Georges Gauthier et Florent Laprise.

Avec satisfaction: MM. Bertrand Morency, François-Joseph Tremblay, Robert Simard et Lauréat Thibeault.

L'arrosage des pommiers

Le 27 mai, la Société de Pomologie, en collaboration avec la Division de la Protection des Plantes, adressait à ses membres l'avis suivant.

"Commencez ce traitement lorsque 75% des pétales sont tombés. Voir fig. 4 de votre Guide d'Arrosage. Il faut s'appliquer à bien arroser les calices des fleurs avant qu'ils ne se ferment, pour empoisonner les vers de pyrale.

FORMULE: Bouillie soufrée (2½ gals) ou soufre doux (suivant les recommandations du manufacturier); ars. de plomb (3½ lbs) ou ars. de chaux (2½ lbs); eau: 100 gals.

REMARQUES: Lisez bien les directives spéciales du Guide d'Arrosage au sujet de la pyrale, du charançon et du cœur liégeux. Rappelez-vous que:

- 1—Dans les vergers très infectés de pyrale, on peut employer l'arséniate de plomb à raison de 5 lbs dans 100 gals d'arrosage.
- 2—On emploie la cryolithe pour détruire le charançon. On ne peut cependant mélanger la cryolithe avec la bouillie soufrée; il faut l'utiliser avec un soufre doux (Cryolithe: 5 lbs dans 100 gals d'eau).
- 3—Dans la région des Deux-Montagnes surtout, il y a lieu de prévenir le cœur liégeux. Il faut alors ajouter 2½ lbs de Borax par 100 gals d'arrosage, à tous les trois ans."

Nous rappelons que ces avis d'arrosage sont adressés directement à tous les membres en règle avec la Société de Pomologie.



Songez-vous à VOS BÂTIMENTS

Vous vous assurez une protection de tout repos quand vous posez une Toiture ESP "Tile-Lap" ou "Rib-Roll"... la protection contre le feu et les intempéries que seul le métal peut donner. Et, de plus, elle est facile à poser et dure toute la vie.

La demande pour la Toiture Métallique ESP dépasse considérablement ce que nous pouvons fabriquer rapidement. Mais nous remplissons les commandes, à tour de rôle, dans l'ordre que nous les recevons. Afin de vous assurer une meilleure livraison, voyez votre marchand maintenant... ou écrivez à notre succursale la plus proche.



Toiture Métallique • Armature en Acier pour Grange • Réseaux Galvanisés • Ferronnerie pour Portes de Grange.

Fabriqués par:

Eastern Steel Products
PRESTON • TORONTO • MONTREAL



Imitation de brique en rouleau

Prix et échantillons envoyés sur demande ainsi que papier à couvertures et à lambris. Bardeaux d'asphalte.

A. L. GONNEVILLE Mfg.
Charette Co.,
St-Maurice Québec

"L'électrification rurale du Québec"

Par Albert Rioux,
ancien président de l'U.C.C.

Un volume de 140 pages
à un prix d'abonnement: \$0.35

Au Service de Librairie de l'U.C.C.

515, a. e. Viger Montréal

Service coopératif de l'Assurance-Incendie

Pour le bénéfice de nos Sociétés Coopératives nous avons organisé un système de police flottante qui protège leurs marchandises à 100% de leurs valeurs en tout temps de l'année.

La protection est entière lorsque les entrepôts sont remplis et la prime ne coûte rien lorsque ces derniers sont vides.

Pour toutes informations s'adresser à:

Service coopératif de l'Assurance COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Montréal



Conseils de la semaine

Autour du jardin et de la fosse à fumier

Par Jean Blanchet, agronome.

Les vers gris

Le vers gris est un des insectes qui causent parfois de graves dommages dans les jardins potagers. Il a l'habitude de se tenir caché pendant le jour à quelques pouces dans le sol et de sortir par les soirées ou les nuits chaudes du printemps pour ronger à leur base les frêles tiges de légumes ne pleine période de croissance.

Il est donc important, pour détruire ce ver, de se préparer à ses attaques dès le début de la saison de végétation en lui servant un appât de son empoisonné qui a toujours donné d'excellents résultats.

Préparation et application

Comment prépare-t-on et applique-t-on cet appât?

Cet appât se compose de:

- 25 livres de son;
- une livre de vert de Paris;
- environ deux gallons et demi d'eau.

Et l'heureux temps où il y avait moins de restrictions sur les sirops et les sucres, on conseillait d'ajouter à ce mélange une pinte de mélasse. Mais la plupart des vers gris, comme les humains, doivent compter désormais avec le rationnement des matières sucrées et laisser de côté la mélasse, s'ils n'ont pas de coupons. Les essais ont démontré, toutefois, qu'on peut se passer de mélasse.

Le son empoisonné

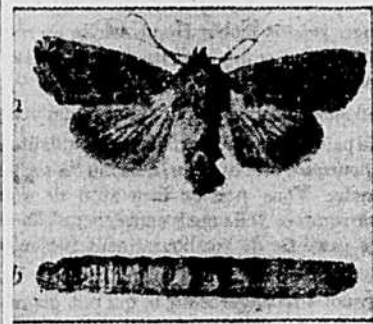
Pour préparer le son empoisonné, on mélange d'abord les ingrédients à sec et on ajoute ensuite la quantité d'eau au son et au vert de Paris pour obtenir une consistance semblable à celle de la sciure de bois détrempé. Il ne faut pas que le mélange soit de consistance liquide. Il doit s'émietter dans la main et glisser facilement entre les doigts.

La terre, qui a été très infestée de vers gris l'année précédente sera traitée avant la mise en pleine terre des plants. Ce traitement se fait en épandant l'appât à la volée, à raison de 15 à 20 livres à l'acre, quelques jours avant le repiquage. Une seule application est généralement suffisante, mais si les vers gris sont très nombreux, une seconde application sera nécessaire deux ou trois jours après la première. On recommande d'épandre toujours l'appât le soir, juste avant le coucher du soleil et en choisissant autant que possible, pour faire ce travail, une soirée chaude et calme.

Si l'attaque est inattendue et que les plants sont déjà en pleine terre, l'appât doit être appliqué autour du pied de chaque plant à raison d'une demi-cuillerée à thé de son empoisonné par tige. Si l'attaque des vers continue, on devra faire une seconde application deux ou trois jours plus tard.

Les engrais

Bien que le fumier d'étable soit un engrais idéal sur la ferme, il ne constitue pas à lui seul un remède pour la fertilisation efficace de nos sols. Car, chez nous comme partout ailleurs au Canada, les terres manquent souvent d'un, de deux ou de trois éléments nutritifs nécessaires à



Les vers gris et papillons comme ceux que montre ce dessin sont les ennemis déclarés des plants de tabac, de choux et de choux-fleurs. Il faut leur faire une guerre à mort.

la croissance des plantes: azote, phosphate et potasse. Or, une tonne de fumier de ferme contient environ 10 livres d'azote, 5 livres de phosphate et 10 livres de potasse. La plupart de nos sols sont pauvres en phosphate et, dans le fumier, c'est cet élément qui est le moins abondant. Il est donc nécessaire, pour obtenir de meilleurs résultats avec nos cultures, de compléter le fumier de ferme par une application judicieuse d'engrais chimiques ou commerciaux.

Le fumier est l'engrais le plus recommandable pour les jardins. Il n'y a que les terres humifères ou terres noires où l'on puisse se dispenser d'en mettre. Aux autres cet engrais apporte, en plus des petites quantités d'éléments fertilisants, l'humus ou la matière organique nécessaire à l'amélioration de leur texture et de leur pouvoir absorbant.

Mode d'emploi

Les quantités de fumier à employer varient suivant les facteurs énumérés ci-dessous:

- 1—La nature même du fumier;
- 2—Le degré de fertilité du sol;
- 3—Les exigences particulières des plantes.

L'usage des fumiers frais sur un jardin potager n'est pas très recommandable, car ils contiennent beaucoup de mauvaises graines qui, enfouies, auront une tendance à germer et à augmenter les frais de sarclages et à nuire aux plantes utiles. Quand on ne peut se dispenser d'en employer, on l'applique de préférence à l'automne et on l'enterre par un labour profond. On épand environ 25 tonnes de fumier gras ou 40 tonnes de fumier pailleux par arpent sur les terres fortes ou franches; 35 tonnes de fumier gras par arpent dans les terres légères, mais une trop forte application de fumier frais et pailleux rend celles-ci trop poreuses.

Le fumier bien décomposé est beaucoup plus léger que le précédent, ne contient plus de graines de mauvaises herbes et convient à toutes les terres. Une application de 15 à 25 tonnes de ce fumier, par arpent carré, peut être considérée comme une fumure bien ordinaire. Il est épandu au printemps et enfoui soit par un labour ou un hersage.

Les purins

Les jus de fumier ou purins sont trop forts pour être employés purs. Il faut les réduire par l'addition de 4 à 5 fois leur volume d'eau. Ainsi dilués, ils sont très recommandés pour l'arrosage des jeunes plantes qu'on vient de transplanter, d'éclaircir ou de sarcler.

a) Pour ce qui a trait aux engrais chimiques on peut résumer leur emploi en disant que les plantes qui exigent surtout de l'azote sont les légumes foliacés, tels que le céleri, les laitues, les épinards, etc.

b) Celles qui exigent de la potasse et de l'acide phosphorique, mais surtout ce dernier élément, sont les légumes-racines et les légumes à fruits secs, tels que les pois, les fèves, le blé d'Inde, etc.

c) Enfin celles qui demandent de la potasse sont les pommes de terre et les betteraves.

La fertilisation du jardin potager est un problème important et il faut lui accorder toute l'attention qu'il mérite.



De Grandes Choses S'Annoncent dans le SYSTÈME FARMALL

PUISSANCE pour TOUS TRAVAUX— dans un éclair de rouge!

Le printemps, sur le fond sombre des récents labours.

En été, contre le vert de la végétation croissante.

L'automne, parmi les ors de la nouvelle moisson.

Voilà la force motrice FARMALL, symbole du succès agricole. La motoculture par le Système Farmall — avec ses 4 tracteurs Farmall et sa grande série de machines McCormick-Deering — a fait beaucoup déjà pour rendre les travaux agricoles moins pénibles et plus profitables.

Mais il s'annonce bien autre chose!

Vous avez vu annoncé ou entendu discuter les: Récolteuses automobiles... Presses à foin ramasseuses pour ouvrier unique... Epancheurs de purin... Tracteurs et instruments Farmall "Cub"... Hache-foin pour foin vert ou

sec... Chargeurs mus par moteur... Presses à fourrages, combinées et lieuses de maïs plus petites... Moissonneuses-lieuses de maïs... Moissonneuses de betteraves... Congélateurs de ménage... Contrôle au toucher.

Ce sont là quelques-uns des produits nouveaux que préparent pour l'agriculteur canadien les techniciens d'International Harvester. Mais plusieurs ne pourront être livrés avant plusieurs mois. Tout dépend de la capacité des usines, et surtout des matières premières et de la main-d'œuvre disponibles.

Tenez-vous en rapport avec le détaillant d'International Harvester, il vous renseignera sur les derniers développements.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY of Canada Limited HAMILTON ONTARIO



La plus belle heure de...

(Suite de la page 9)

Je courais vers Jésus dont mon âme avait soif. J'allais à Celui dont l'inépuisable charité faisait de mon pauvre cœur d'enfant, Son séjour.

Délicieux moments! Qui racontera mes délices! Ah! elles sont inexprimables! Nulle plume sur terre ne saurait reproduire les sentiments qui agitent l'âme en cet instant de sa première union avec Dieu des forts

Ce jour béni de mon enfance fit époque dans ma vie toute faite de joies ininterrompues, et lorsque vers ce temps déjà lointain je reporte ma pensée, ce souvenir remplit mon être d'une nouvelle fraîcheur et y chante mélodieusement. Il est ce phare lumineux qui guide mes pas, petite étoile scintillante, brillant dans les sentiers neureux comme dans les montées difficiles de la vie.

Oh! comme c'est beau, dirent ensemble les chevalières espiales de la table ronde, mais... En effet, il y a un mais...

J'ai ouvert l'huis du passé. J'ai fureté parmi les poussiéreuses pa-perasses d'un bahut ancien et je vous ai lu les notes manuscrites d'une autre filleule pendant que la pluie, en grosses larmes, coulait sur nos carreaux.

Alice Poulin de Courval Raiche

Une expression conjointe de...

(Suite de la page 2)

bièmes, quitte à le blâmer ultérieurement s'il se dispense d'agir ou si les mesures qu'il adopte ne s'avèrent pas des plus heureuses. Aussi bien, les sociologues proclament tous hautement la nécessité d'une opinion publique alerte, éclairée et courageuse, comme l'un des rouages essentiels d'une saine démocratie.

Lorsque, sur des questions ressortissant à l'agriculture québécoise, se font entendre les voix

concordantes de l'Union catholique des Cultivateurs et de la Corporation des Agronomes de la province de Québec, il y a tout lieu d'espérer, qu'à la faveur de circonstances favorables, leurs requêtes finiront par être exaucées. Car on se demande ce qui pourrait bien manquer à la conjointe expression de pensée de nos techniciens et de nos praticiens agricoles, pour constituer l'opinion réfléchie et compétente du Québec en matière d'agriculture.

HARVESTER Ouvrez la Marche en AGRICULTURE MÉCANISÉE et MOTORISÉE

L'image de saint Isidore

L'U.C.C. et la classe agricole de la province de Québec ont un saint Patron reconnu officiellement par l'Eglise: saint Isidore le Laboureur. Le meilleur moyen de ne pas omettre de l'invoquer chaque jour et de se mettre sous sa protection, c'est de posséder son image à votre foyer.

Cette image mesure 11 pouces et demi par 17 et peut très facilement être encadrée et appendue au mur de la pièce où toute la famille se réunit. Elle est encore en vente pour la modique somme de 25 cents l'unité, \$2.50 la douzaine, plus dix pour cent pour frais de port au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

Le Frère Lucien traite des carrières agricoles

Au congrès des religieux enseignants tenu à Drummondville.

Le 27 avril dernier, 130 religieux du diocèse de Nicolet se sont réunis en congrès à Drummondville. Cette journée, organisée par le R. F. Maurèle, directeur des Frères de la Charité de cette ville, était sous la protection de saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes. Le sujet à l'étude était "L'orientation de nos jeunes".

Le R. F. Lucien traite, pour sa part, des carrières agricoles. Le problème de l'orientation dans la profession agricole, fit d'abord remarquer le conférencier, est souvent facilité par la loi de la contingence, de la succession. Il paraît sage, dit-il, d'engager un fils, voire deux, à continuer la carrière paternelle. Six frères Béliveau, tous de la paroisse de Ste-Monique et du même rang, le Grand St-Esprit, continuent les belles traditions agricoles du père. Un septième frère est l'agronome bien connu du comté d'Arthabaska. L'atavisme, ajoute le Frère Lucien, joue ici un rôle prépondérant et on en retrouve quelquefois la marque indélébile dans deux ou trois générations.

Poursuivant son exposé, le Frère Lucien a traité d'agriculture en général et de l'enseignement agricole à ses divers degrés: à l'école primaire, à l'école spécialisée et à l'Université. Après avoir donné la définition de la carrière agricole, le Frère Lucien exposa les aptitudes requises pour faire un bon agriculteur. Il faut, dit-il, pour réussir dans cette profession, un ensemble de qualités et d'aptitudes qu'on est porté à oublier parfois. De là tant d'insuccès et de déceptions au sol. Le jeune homme doit aimer le sol, la culture, les animaux. L'agriculture est une profession austère, difficile à certains jours: travail dur, humble et peu apprécié, intempéries, etc. Il faut de plus une bonne santé et des habitudes de vie réglée, une tête bien faite, de bonnes connaissances générales, l'esprit d'observation, la constance dans l'effort et le courage dans les difficultés.

Quant à l'importance de l'agriculture, elle n'est plus à démontrer. Le Frère Lucien affirme qu'elle est l'une des professions les plus importantes aux points de vue économique, social, religieux et national. Elle est pour le pays, la base la plus sûre de sa sécurité, de sa vitalité et de sa prospérité. Le laboureur est le nourricier du genre humain. C'est lui qui procure à ses frères le pain de chaque jour.

Le conférencier donne ensuite quelques statistiques qui démontrent l'importance de l'agriculture au Canada. L'Agriculture au pays, dit-il, vient au second rang, après les manufactures, avec une production évaluée à un milliard et demi. La richesse du Québec est évaluée à 8 milliards. L'exploitation agricole a une valeur immobilière de deux milliards. Il se demande si le Québec est encore une province agricole. A l'époque de la confédération, la population des campagnes s'élevait à 77% de l'ensemble. En 1941, la situation est exactement renversée: 64% de la population est urbaine. La seule ville de Montréal renferme le tiers de la population de la province.

Passant aux avantages de la vie rurale, le Frère Lucien dit que "rien n'est moralisateur comme le travail des champs. La vertu est la compagne ordinaire des fatigues et des luttas du terrien. Le cultivateur étant en contact plus direct avec le Créateur et la grande nature, peut acquérir et garder plus facilement le vrai sens des valeurs, son attachement à sa foi, son bon jugement, le respect pour la langue des ancêtres et leurs expressions savoureuses, et son amour de la vie familiale, calme, douce et pleinement vécue.

Alors, chapitre de l'instruction agricole, le Frère Lucien cite la Lettre

pastorale publiée en 1937 par l'Episcopat de la province. Cette lettre conseille trois grands remèdes: à la situation pénible dans laquelle se dresse notre agriculture en certaines régions: une propagande soutenue en faveur de notre profession agricole, l'amélioration de l'enseignement rural et de l'instruction général à la campagne, l'union des cultivateurs dans les cadres de la profession et de leurs intérêts communs.

Après avoir développé le rôle de chacune des institutions qui forment la jeunesse rurale: l'école

primaire ou école du rang, l'école spécialisée, l'école moyenne régionale d'agriculture, les orphelinats agricoles et enfin l'école supérieure d'agriculture, les programmes de ces institutions, le Frère Lucien dénonce le dicton que "le cultivateur en sait toujours assez. C'est avec un sentiment semblable, dit-il, allié à un mépris poli et camouflé pour le métier agricole, qu'on a chassé de la ferme toute une élite de brillants jeunes campagnards dont l'agriculture a été privée par la suite".

B. TRUDEL & CIE

FOURNITURES ET MACHINERIES POUR LAITERIES
BEURRERIES ET FROMAGERIES

304, Place d'Youville

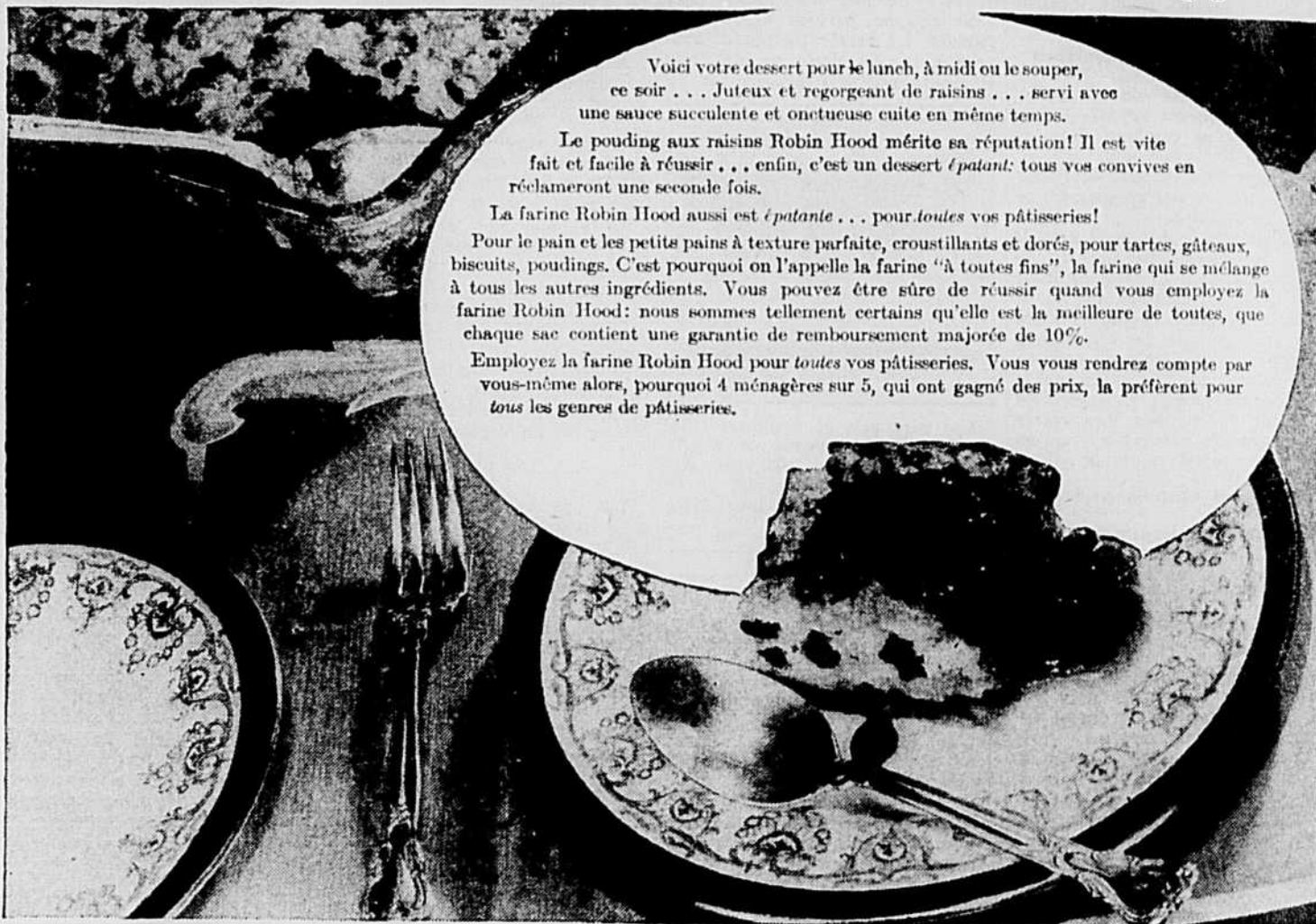
MONTREAL

Il n'y a que le bien qui soit "payant" et il paye éternellement... Aidez donc vos frères, les cultivateurs de la province, en faisant partie de l'union agricole. Si vous croyez que vous n'avez pas besoin d'eux, ayez la charité de penser qu'ils ont besoin de vous...

Tous aimeront le pouding aux raisins Robin Hood

Vite fait... Il fond dans la bouche... Quel régal!

Servez-en et remarquez combien il excite l'appétit



Voici votre dessert pour le lunch, à midi ou le souper, ce soir... Juteux et regorgeant de raisins... servi avec une sauce succulente et onctueuse cuite en même temps.

Le pouding aux raisins Robin Hood mérite sa réputation! Il est vite fait et facile à réussir... enfin, c'est un dessert *épantant*: tous vos convives en réclameront une seconde fois.

La farine Robin Hood aussi est *épantante*... pour toutes vos pâtisseries!

Pour le pain et les petits pains à texture parfaite, croustillants et dorés, pour tartes, gâteaux, biscuits, poudings. C'est pourquoi on l'appelle la farine "à toutes fins", la farine qui se mélange à tous les autres ingrédients. Vous pouvez être sûre de réussir quand vous employez la farine Robin Hood: nous sommes tellement certains qu'elle est la meilleure de toutes, que chaque sac contient une garantie de remboursement majorée de 10%.

Employez la farine Robin Hood pour toutes vos pâtisseries. Vous vous rendrez compte par vous-même alors, pourquoi 4 ménagères sur 5, qui ont gagné des prix, la préfèrent pour tous les genres de pâtisseries.

Emploie toujours la Farine Robin Hood

Apprécie le programme à la radio
"Les Talents de Chez-Nous"

Madame Alfred Siless, 43 route régionale, Jonquière, P. Q. bien connue parmi son entourage, comme une excellente cuisinière, nous écrit ce qui suit à propos de la farine Robin Hood:

"Je profite de l'occasion pour vous dire combien je trouve la farine Robin Hood excellente.

"Je l'emploie toujours pour mes gâteaux et pâtisseries et j'ai toujours obtenu d'excellents résultats.

"Je la recommande à toutes les ménagères parce qu'elle est moulue de blé lavé.

"De plus, je viens vous féliciter pour le beau programme que nous avons le plaisir d'entendre chaque jeudi soir: Les Talents de Chez-Nous."



Pouding aux raisins Robin Hood "vite fait"

1 tasse farine Robin Hood tamisée
2 c. à thé poudre à pâte
1/2 c. à thé sel
2 c. à thé sucre
2 c. à soupe de graisse

1 tasse raisins
1/2 tasse lait
1 tasse cassonade
1 c. à soupe beurre
1 1/4 tasse eau bouillante

1. Chauffez le four à 375° F.
2. Beurrez abondamment un plat à pouding (contenance 1 1/2 pinte).
3. Mesurez la farine tamisée. Remettez-la dans le tamis et ajoutez-y poudre à pâte et sel. Tamisez ensemble, au-dessus du bol à mélanger. Ajoutez le sucre.
4. Mesurez la graisse, coupez-la en petits morceaux (pour faciliter le mélange ultérieur) et ajoutez-la aux ingrédients secs dans le bol.
5. Mélangez au moyen d'un malaxeur ou de deux couteaux, jusqu'à consistance grumeleuse.
6. Ajoutez les raisins. Faites une fontaine au milieu et ajoutez graduellement le lait en mélangeant légèrement avec une fourchette, juste assez pour incorporer la farine.
7. Versez la pâte dans le plat à pouding beurré.
8. Mélangez la cassonade, le beurre et l'eau bouillante. Versez sur la pâte.
9. Cuissez à 375° F. pendant 30 à 35 minutes.
10. Servez chaud avec la sauce de cuisson. Recette suffisante pour 6 personnes. Note: Vous pouvez, si vous le désirez garnir chaque morceau avec de la crème fouettée.

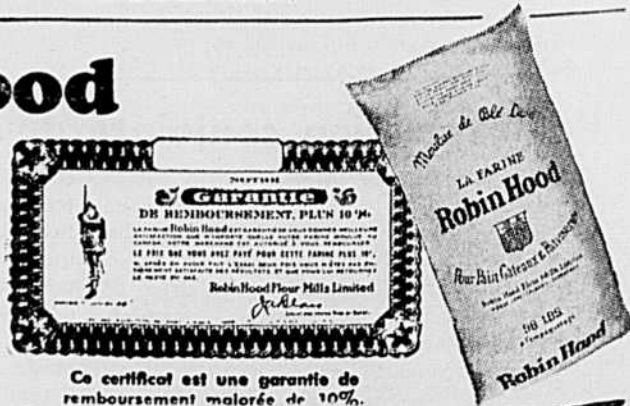
La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé

(MARQUE DE COMMERCE)
dans les meuneries les plus modernes du monde

Ecoutez "Les Talents de chez-nous"

Réseau Trans-Canada, jeudi soir.



Ce certificat est une garantie de remboursement majorée de 10%.

La plus belle prière

Le "Notre Père"

Par le R. P. Léon Lebel, S.J.,
aumônier général de l'U.C.C. et de l'U.C.F.

Dans un article précédent, nous avons brièvement analysé la première partie de la formule que Notre-Seigneur a Lui-même composée pour nous montrer comment prier.

Ce simple coup d'oeil a suffi pour nous faire entrevoir le caractère divin de cette extraordinaire prière qui en quelques mots d'une étonnante simplicité nous fait faire les actes les plus parfaits et les plus salutaires: trois actes d'amour parfait envers Dieu, dont deux contiennent en même temps un acte de charité parfaite envers notre prochain.

La seconde partie du "Pater" n'est pas moins admirable; elle est composée de quatre demandes qui contiennent cinq actes d'amour parfait du prochain. Voici le sens de ces quatre demandes:

1—"Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien".

L'expression "pain quotidien" ne doit pas être prise dans le sens restreint de "nourriture". De l'avis des meilleurs commentateurs elle signifie tout ce qui est nécessaire pour notre vie naturelle: nourriture, logis, vêtement, etc., et aussi pour notre vie surnaturelle: grâce sanctifiante, inspirations divines, sacrements et particulièrement le Pain céleste que Notre-Seigneur a institué pour la nourriture de nos âmes.

Remarquons que ces moyens nécessaires à la vie temporelle et éternelle, Notre-Seigneur nous les fait demander au pluriel, c'est-à-dire pour chacun de nous et pour les deux milliards d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent actuellement dans cette vallée de larmes. Cette première demande contient donc un acte de charité parfaite qui embrasse d'un seul coup toute l'humanité.

2—"Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés".

Cette demande est évidemment un acte de contrition dont l'efficacité est infaillible. En effet, Notre-Seigneur ne nous fait pas demander pardon seulement pour nos péchés personnels; il nous fait demander miséricorde au pluriel, pour les deux milliards d'hommes dont se compose l'humanité actuelle.

Or le pardon des péchés est une grâce incomparable qui comporte non seulement l'effacement de la tache que le péché imprime dans l'âme, mais encore la divination du pécheur par la production de la grâce sanctifiante et surtout le bienfait incroyable par lequel Dieu se donne Lui-même à son offensé en lui conférant un droit véritable de propriété sur la Trinité toute entière. Il faut en conclure que demander à Dieu de pardonner à tous les hommes, c'est leur vouloir le plus grand des biens, le bien infini. La formule de contrition que Notre-Seigneur nous apprend à réciter est en même temps un acte de charité parfaite qui obtient infailliblement à celui qui le fait le pardon de ses fautes.

"Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés".

Voilà un nouvel acte de charité d'un mérite spécial, puisqu'il nous fait pratiquer le commandement parfait qui nous oblige à aimer même nos ennemis et à rendre le bien pour le mal.

3—"Ne nous induisez pas en tentation".

D'après l'interprétation générale, cette demande signifie: "Ne permettez pas que nous succombions à la tentation" ou en d'autres termes: "Accordez-nous le secours de votre grâce pour nous aider à éviter le péché".

Il s'agit donc ici d'une formule de ferme propos qui contient encore un acte de charité parfaite, puisque la grâce préserve du péché, et que ce n'est pas une faveur que nous demandons seulement pour chacun de nous personnellement, mais pour tous les hommes.

4—"Mais délivrez-nous du mal".

De quel mal s'agit-il dans cette demande?

Les théologiens distinguent trois catégories de maux:

Il y a, d'abord, les maux d'ordre physique—souffrances de toute sorte, du corps et de l'âme—qu'on désigne sous le nom d'épreuves et qui sont le lot commun de tous ceux qui vivent dans cette vallée de larmes.

On peut évidemment demander à Dieu de nous épargner ce genre de maux, mais personne ne peut raisonnablement espérer être complètement à l'abri dans ce domaine. Il y a des épreuves inévitables auxquelles toute personne sensée doit se résigner: telles sont, entre autres, les séparations, les deuils, la mort, etc.

Ces souffrances font d'ailleurs partie des maux que les philosophes appellent "accidentels", parce que, s'ils sont un mal sous un rapport, ils peuvent être un très grand bien sous un autre rapport. Il suffit, par exemple, de les accepter de la main de Dieu pour en faire un bien qui dépasse en valeur toutes les richesses d'ordre naturel. C'est

précisément cette soumission à l'adorable volonté de Dieu que Notre-Seigneur nous enseigne à faire lorsqu'il nous fait dire: "Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel".

Il y a, en second lieu, le mal moral, c'est-à-dire le péché. Mais il ne peut s'agir de genre de mal dans la demande présente, puisque, dans les deux demandes précédentes, nous avons déjà demandé d'en être délivré en demandant à Dieu de nous pardonner nos péchés passés et de nous en préserver à l'avenir par le secours de sa grâce.

Reste enfin le mal par excellence: la damnation éternelle, mal que les théologiens qualifient d'essentiel, car il ne peut être un bien sous aucun rapport.

C'est évidemment de ce mal de la damnation éternelle qu'il est surtout question dans la quatrième demande et nous supplions "Notre Père qui est aux cieux", d'accorder à tous ses enfants la grâce d'une bonne mort afin de les préserver du sort terrible de l'enfer éternel.

La deuxième partie de l'oraison dominicale se termine donc par un cinquième acte de charité parfaite.

Résumons. Dans cette formule de prière qu'on peut réciter en quelques secondes, Notre-Seigneur nous apprend d'abord à nous adresser à Dieu avec la confiance filiale d'un enfant envers son père; il nous fait faire ensuite trois actes d'amour de Dieu, dont deux sont en même temps des actes d'amour du prochain; et la prière se termine enfin par cinq actes de charité parfaite envers le prochain. Le pécheur qui récite cette prière attentivement et avec sincérité recouvre infailliblement l'état de grâce et celui qui a le bonheur de posséder déjà la grâce sanctifiante obtient une augmentation de plusieurs degrés de cette même grâce.

L'on est donc en droit de conclure que le "Notre-Père" est une prière vraiment divine, un chef-d'oeuvre de simplicité et de concision. Ici, aucune prétention à la littérature, aucun raisonnement savant, l'on va droit au but. Les actes d'amour jaillissent du coeur à coups répétés, comme les explosions d'un feu d'artifice.

Il est à remarquer que Notre-Seigneur, dans la seconde partie du "Pater" nous fait prier uniquement au pluriel. Par là, l'oraison dominicale diffère d'un trop grand nombre de prières savantes et éloquentes, où le "moi" et le "je" émaillent toutes les phrases.

Malgré l'extraordinaire perfection de sa formule, la récitation du Notre-Père ne produit pas toujours les effets salutaires que nous avons signalés au cours de cet article. Deux défauts surtout contribuent à en diminuer l'efficacité ou même à les rendre stériles.

Il y a d'abord le manque d'attention. Le "Notre-Père" est une des premières prières que nous avons apprises par coeur. On nous l'a enseignée à un âge où il nous était impossible d'en saisir le sens; nous l'avons ensuite récitée pendant des années d'une façon toute machinale et sans penser au sens des paroles. L'habitude, prise au cours de notre enfance de marmotter nos prières sans penser à rien, à la tendance naturelle de durer toute la vie et elle est fort difficile à déraciner. Pour la combattre, les maîtres de la vie spirituelle conseillent de réciter de temps en temps quelques-unes de nos prières lentement, en laissant quelques secondes entre les groupes de mots qui forment un sens, afin de pouvoir ainsi réfléchir suffisamment au sens de la prière. C'est ce que l'on devrait faire chaque jour pour le "Notre-Père" et le temps qui semble le plus approprié pour cet exercice, c'est le matin immédiatement après le réveil. On est sûr ainsi de commencer la journée en état de grâce et le coeur rempli de l'amour de Dieu et de charité envers notre prochain.

Le second défaut qui vicie notre récitation du "Pater", c'est la tendance instinctive que nous avons tous de faire au singulier les demandes que Notre-Seigneur nous fait faire au pluriel. En effet, nous sommes tous égoïstes par nature, nous sommes portés à penser d'abord ou uniquement à nous-mêmes; notre salut nous intéresse et le salut des autres nous laisse indifférents. Il arrive donc que quand nous disons: "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien", dans notre intention et notre pensée, ces mots ont le sens de: "Donnez-moi"; "pardonnez-nous nos offenses" devient: "Pardonnez-moi..." etc.

Il faut réagir contre cette tendance égoïste et se rappeler que le moyen le plus efficace d'obtenir beaucoup pour soi, c'est de demander beaucoup pour les autres. Notre-Seigneur, en effet, nous a avertis expressément qu'on nous traitera avec la même mesure qu'on aura traité les autres.

L. LEBEL S.J.,
aumônier général de l'U.C.C.

La plus belle heure de ma vie

Devant la soudaineté de l'averse qui s'abat sur les prés verts de notre campagne fleurie, ma filleule avec ses invitées a laissé précipitamment la charmille pour rentrer au logis, la mine déconfite.

Le court silence qui suivit l'entrée bruyante fut aussitôt rompu par l'ainée de la bande, une gentille brune de quinze ans... "Parce qu'il pleut sur notre jardin, dit-elle, il ne faut pas qu'il pleuve dans notre coeur. Vite, qui trouvera l'idée neuve qui finira notre après-midi en beauté."

Les recherches, les suggestions aboutirent à cette trouvaille inédite pour des écolières en congé.

Au tour de la table ronde, recouverte d'une belle nappe de lin brodée, les chevalières de la pensée fouillaient leurs souvenirs, pour trouver: la plus belle heure de ma vie.

Douze charmantes têtes bouclées, penchées sur des feuilles écrites, entassent des mots, des phrases et dans soixante minutes exactement le travail littéraire sera lu par la meilleure diseuse. Écoutez, prêtons l'oreille... la lecture commence.

Du fond de ma mémoire, ce vacillant flambeau de la vie à son déclin que chacun aime à promener sur les êtres qui ne sont plus, remonte des bribes de souvenirs imprécis, des choses vécues, englouties pour toujours dans cet abîme insondable qu'est le passé.

Il surgit, à certain moment où le rêve fait place à la réalité, des réminiscences vagues, des évocations indécises, mais à travers ce brouillard, ces brumes dans la pénombre du lointain, il est une heure délicieuse entre toutes que je veux revivre en entier. L'heure toute divine où Jésus, oubliant



dans Son grand amour pour Sa créature, Sa souveraine grandeur, S'abaissa de la manière la plus inconcevable jusqu'à moi dans l'Hostie de ma Première Communion.

Oh! comme ces mots effleurent suavement mes lèvres! Comme ils rappellent de pieuses et douces émotions!...

La nature avait quitté sa blanche parure d'hermine. Les zéphirs caressants, les tièdes haleines, les brises printanières lui avaient festonné sa robe verte, diaprée. C'était le printemps avec ses verdure, ses bruissements de feuilles, ses gazouillis d'oiseaux. C'était la nature dans son éblouissante splendeur, dans l'épanouissement de ses floraisons.

Ce fut, par un de ces clairs matins de juin, alors que tout chante la magnificence du Très-Haut que, moi, pauvre petite, je m'acheminai au-devant de l'Infini. Vêtue de blanc, enveloppée d'un long voile, je marchais vers la Table Sainte, tremblante d'émotion, d'indicible bonheur.

(Suite à la page 18)

L'Évangile du laboureur

La Visitation

Par le R. P.
Paul-Etienne Beaulieu, S.J.

"En ces jour-là, nous dit saint Luc, Marie, se levant, alla en hâte au pays des montagnes, en la maison de Zacharie, et salua Elisabeth." (Luc, I, 39.)

Depuis quelque temps déjà, Marie portait en elle l'espérance du monde, le Messie promis à Israël. Elle pouvait, en demeurant chez elle, jouir paisiblement de la présence de son Dieu. Cependant, il n'en est rien. Informée de la prochaine maternité d'Elisabeth, sa cousine, elle devine qu'elle y peut être utile et, sans tarder, se rend au pays des montagnes.

Elle est pressée aussi de confier à sa vieille parente la joie immense qui inonde son âme. Quel bonheur elle éprouvera à partager son secret!

Quatre jours de marche, à travers des régions montagneuses, au gré de routes accidentées, la conduira au pays de Juda. Voyage pénible qui aurait pu briser l'élan d'une volonté féminine moins bien trempée. Mais rien ne pèse à celle qui fait route par amour, avec le Roi de la Charité.

Elisabeth n'en revient pas de la belle surprise. "D'où me vient cette faveur que la Mère de mon Sauveur vienne me visiter?" Réconfort précieux pour elle et Zacharie que cette jeune cousine dont la présence, tout en réjouissant leur vieillesse, les libère des travaux du ménage, des menus tracas de la vie quotidienne.

Marie demeure ainsi plusieurs



mois auprès d'Elisabeth; elle attend la naissance du petit Jean-Baptiste et prolonge son séjour de quelques semaines encore, histoire de faire son apprentissage de jeune maman. Penchée sur le berceau du Précurseur, elle pense à Celui qui naîtra bientôt; dans les soins ou les caresses qu'elle prodigue au bébé d'Elisabeth, n'est-ce pas un peu son Jésus qu'elle chérit?

Qui de nous, en revivant ces événements merveilleux, l'atmosphère mystérieuse de l'attente d'un enfant, n'a pas pensé aux travaux, aux joies et aux peines de ses parents?

Cette charité envers la cousine Elisabeth, ces services rendus aux heures propices, toutes ces prévenances enfin, combien de nos mères du pays les rendent encore aujourd'hui. Depuis ces jours mémorables de la Visitation, la même charité brûlante héritée de la Vierge pousse ses filles de la terre à s'entraider pour l'Amour du Christ. Désintéressement admirable au service de la vie.

LUCIEN VIAU

C.G.A., C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALISTE EN IMPOT SUR LE REVENU

Edifice des tramways,
159, rue Craig ouest,
Montréal.
Tél. MArquette 1359

Bureau à St-Hyacinthe:
515, rue St-Denis,
St-Hyacinthe.
Téléphone: 97

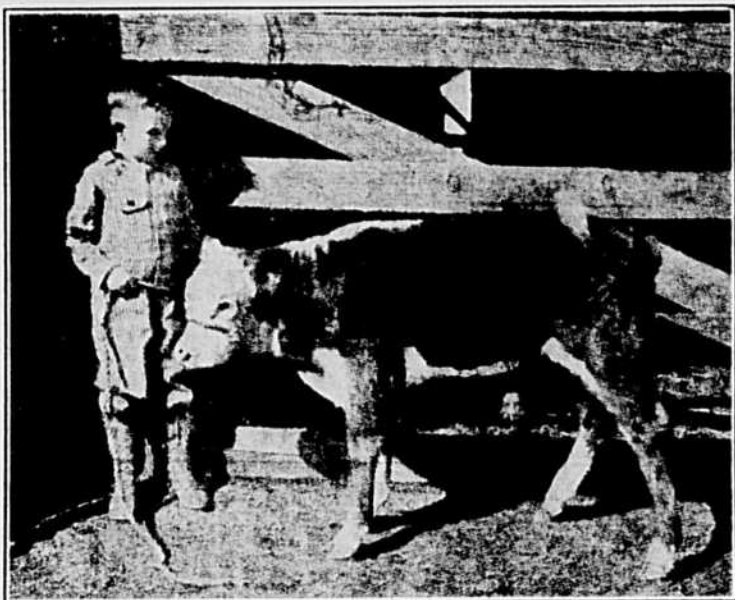


Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières.

Régir sans commander

Quand il y a du "nouveau" à l'étable, Marthe va faire son tour; elle aime à caresser ces bonnes petites bêtes toutes joyeuses de goûter à la vie et qui paraissent si étonnées des gens et des choses. Elle en profite pour donner de grandes leçons, sur la création, aux petits accrochés à sa jupe et qui frissonnent d'émotion: plaisir et crainte, à la fois. Marthe saisit aussi cette occasion pour servir aux employés et quelque fois à son mari, au sujet de l'élevage et du soin des troupeaux, les leçons qu'elle puise un peu partout, dans le journal, les revues, à la radio. Elle est fermière et s'intéresse à tout ce qui concerne la ferme. Les hommes n'ont pas toujours le temps de s'appliquer à ces études.

Notre jeune femme a du tact, elle y met la manière... Marthe se garde bien d'énoncer ses connaissances sur un ton doctoral et qui ne supporte pas la réplique. Elle se sert de la suggestion. "Ne penses-tu pas, Jacques, que cette vache là aurait besoin de portions



Avec les conseils et de papa et de maman, il fera un bon éleveur...

chaudes? Elle me paraît languissante, elle se lève difficilement. Et cette petite génisse n'a pas l'oeil clair de ses frères... J'ai lu dans... Tu sais, je n'y connais pas grand-chose, mais en fait de nourrissons... "Et l'on rit et accepte de bonne grâce les conseils. Les hommes ne s'expliquent pas pourquoi, mais après le départ de Marthe, à l'étable, il y reste toujours des rayons de soleil et ils se sentent plus de cœur à l'ouvrage.

Marthe apporte un grand soin dans la présentation de ses idées sur le travail extérieur, à la ferme; elle y met le même soin que dans la présentation des plats de légumes... Vous savez que ces légumes, si riches en vitamines, indispensables à l'organisme, ne sont pas toujours aimés des convives. Il faut que la cuisinière sache les apprêter avec toutes sortes de garnitures, de condiments pour qu'on les reçoive d'un bon oeil et les mange avec appétit.

Notre jeune fermière a étudié les gens et leurs réactions. Elle s'aperçoit que nombre de fermes furent abandonnées par les grands garçons, parce que la mère voulait trop se mêler des affaires du dehors. Le mari endure, lui, il avait la grâce d'état... Mais les fils furent tôt rassasiés de se laisser conduire comme lorsqu'ils ne pouvaient marcher seuls. Ils ne firent pas de scènes; ils ne manquèrent pas de respect à celle qui croyait faire pour le mieux, il n'y a pas de doute; mais sous un prétexte ou un autre, ils filèrent loin du bien ancestral. Quant les "vieux" incapables de continuer l'exploitation de la terre durent abandonner, le bien passa en des mains étrangères. Ou il arrive encore que des fermiers ne peuvent garder d'employés pour la même raison; ils ne peuvent obéir à deux maîtres à la fois.

Il est utile pourtant que la femme s'occupe de la régie extérieure de la ferme; son intuition peut souvent rendre service là où la seule froide raison de l'homme échoue; mais il y a tout un art, une tactique délicate pour remplir cette mission sans blesser les susceptibilités et s'exposer à de regrettables représailles.

Marthe, grâce à sa formation et à sa fine psychologie, étudie les caractères et acquiert cet art indispensable à la fermière qui veut remplir avec fruit toute sa mission: régir sans commander.

Jeanne L'Archevêque Duguay

Journaux et...

trait dans la fabrication de l'oléo margarine 20 pour cent de gras de lait. Si cet aliment se vend bon marché et se vulgarise, les cultivateurs y trouveront un excellent débouché pour leur lait et il restera converti en ce produit vendu à un prix raisonnable pour le consommateur et rémunérateur pour le fermier.

Le maître a parlé; que les colons se taisent! La lumière la droite, la largeur de vue se sont exprimées. Une autre question de réglée!

Kapuskasing

L'U.C.C. étant intervenue, Ottawa avait laissé entendre que le poste de régisseur de la Station expérimentale de Kapuskasing serait confié à un technicien canadien-français. Depuis, c'est le si-

(Suite de la page 2)

lence... Et alors toutes les interprétations sont possibles. Dans le "Devoir", de Montréal, M. Emile Benoît pose justement la question: "Qu'est-ce que cela veut dire?" Il écrit:

Il y a déjà des semaines et des semaines qu'à la suite d'une intervention opportune et qui paraissait avoir été efficace auprès du sous-ministre fédéral de l'Agriculture, le député de Chapleau aux Communes, M. David Gourd, croyait pouvoir annoncer la nomination prochaine d'un régisseur non seulement bilingue, mais canadien-français à la ferme de Kapuskasing.

Le temps a passé, il continue de passer, la nomination ne se fait toujours pas.

Le poste de régisseur à Kapuskasing est vacant depuis au delà de six mois.

Qu'est-ce que cela veut dire?

Pruniers en fleurs

Les pruniers sont en fleurs; ils posent une couronne rose autour de notre jardin; une couronne de joie autour de la maison. Ils nous envoient des parfums par les fenêtres ouvertes et les abeilles dansent la ronde avant de boire au cœur des petites étoiles roses et blanches et mauves. Les pruniers en fleurs offrent leurs bouquets aux mères oiselles, qui veillent la couvée, dans les nids suspendus aux branches enguirlandées. Les pruniers sont en fleurs, les enfants sautent de plaisir, ils admirent, rient, se recueillent: "C'est le bon Dieu, maman, qui fait pousser les fleurs? Comme il est fin, le bon Dieu!" Et leur ronde continue, mais une prière naïve, sur le son de l'Alleluia, est montée vers le Ciel du cœur de mes enfants, avec le parfum des pruniers.

Jeanne L'Archevêque Duguay

La toute fraîche laitue!

Vous connaissez peut-être le secret du rouge artificiel. Les médecins, à leur tour, donnent le secret des belles et naturelles couleurs du visage féminin: une ration quotidienne bien équilibrée de vitamines!

La laitue toute fraîche de nos jardins, encore humide de rosée, s'offre gratuitement à soigner votre teint. Mangez-en en grande quantité et servez-en sur la table familiale. Pour qu'on ne s'en fatigue pas, ayez soin de la présenter, tantôt à la française avec huile d'olive et un peu de vinaigre.

Une autre fois, les feuilles bien rangées sur un grand plat et arrosées copieusement de mayonnaise. Un soir, vous l'offrirez comme plat de résistance couverte largement de rondelles d'oeufs cuits dur, avec mayonnaise.

Une autre fois, avec des boulettes de fromage. Enfin, en sandwichs entre tranches de pain beurré ou encore comme base de salade au poulet, de macédoine, etc. Mettez-en à chaque repas.

La laitue est décorative et compte parmi les feuillages verts les plus riches pour l'organisme.

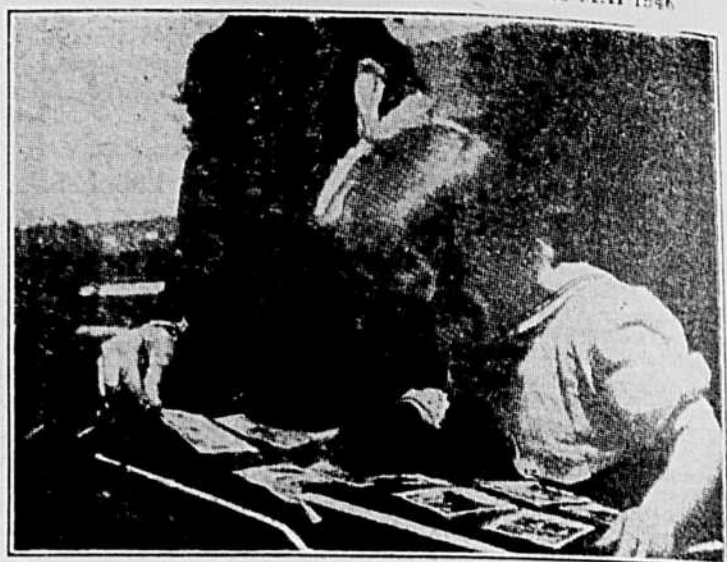
J. L. D.

La femme dans la vie sociale

La Sainteté Pie XII, au cours d'une audience accordée hier aux Soeurs de l'Ordre de l'Assomption, a dit que l'humanité en dépit des progrès matériels accomplis au cours des derniers siècles "s'enfonçait encore dans les mêmes abîmes".

Le Souverain Pontife a demandé aux religieuses de cet ordre de remplir leur mission "d'éducation à l'avant-garde de ces femmes qui constitueront dans la vie politique et sociale, les cellules vivantes du sentiment religieux."

Le Saint-Père a attribué la mauvaise situation du monde à "ceux qui cherchent à éliminer la religion du destin et des gestes de l'homme".



Toute éducation est affaire de patience. Cette vertu est celle qui fait les bons éducateurs... et les enfants bien élevés!

EDUCATION

Patience et impatience

La vie moderne est une entraînement à l'impatience. Ça presse partout, et ce ne sont plus les hommes qui sont maîtres du temps, mais la machine, et vous savez que pour suivre tracteur, auto, engins de toutes sortes, il faut avoir bon souffle et les nerfs solides! Cette course fébrile pènetre les murs épais de nos maisons de campagne, et voilà qu'elle entraîne les bonnes gens, si paisibles autrefois, avec leur petit train de vie bien réglementée. Les hommes sont pressés par les machines; les femmes par leurs hommes... et les enfants... Vous comprenez l'enchaînement?... L'homme entre: "Vite, ma femme, il faut que j'aille labourer chez X... J'en ai pour jusqu'à la nuit". Voilà la maman énermée. Elle ne s'attendait pas à servir le repas avant l'heure habituelle. A son retour, elle interpelle les enfants: "Vite, Thérèse, mets le couvert!... Lucille va me chercher ceci, cela... EH! que tu es lente! Cours donc, tu sais bien que ça presse, tu seras toujours embourbée... Jean ramasse tes traineries, va te mettre ailleurs pour faire tes devoirs, tu vois bien que tu embarrasses! Allez, dépêche-toi!..."

Et c'est ainsi, du matin au soir. Nous bousculons ces pauvres enfants qui, eux, ne comptent pas encore avec les minutes. D'ailleurs, ils seront bien assez tôt entraînés dans le tourbillon! C'est-à-dire, que sans y faire attention, nous les y lançons avant leur heure. Cette bousculade, voulue par la vie moderne, fait naturellement éclore l'impatience toujours sur le seuil et prête à montrer sa tête affarouchée. L'impatience de vient, pour nos petits, une manifestation toute naturelle, normale. Ils ignorent la vertu de patience, la douceur. Ils en apprendront, de mémoire, la définition dans le catéchisme, et elle restera lettre morte. Et c'est si évident que vous pouvez remarquer l'impatience des enfants, les uns envers les autres. S'ils ne demandent des services, ils le font sur un ton impatient. Au jeu, impatience à propos de tout et de rien. Là, no-

tre sens d'éducatrice se réveille et nous reprochons aux jeunes ces mouvements désordonnés et précipités la douceur, le calme...

Les enfants font mine de nous entendre, mais, tout au fond d'eux-mêmes, résonnent les interpellations de la maman: "Thérèse, dépêche-toi donc!... Lucille, va plus vite!... Jean, ôte-toi donc, dans le chemin, que tu es encombrant!..." Il est évident que la mère doit établir solidement la douceur et le calme dans son corps, en son âme, avant de l'exiger des enfants. Il lui faut lutter ferme, car tout s'attaque à ses nerfs, à sa patience, autour d'elle, même en sa propre maison qui affecte pourtant l'air d'une vie bien équilibrée. L'épouse et la mère qui parviennent à cette maîtrise d'elles-mêmes, en pleine éruption du XXe siècle, goûteront profondément cette victoire et elles deviendront, pour les jeunes, l'appui solide où ils se réfugieront dans leur besoin inné de sécurité. Ils apprendront par le maintien extérieur de leur maman, par la douceur de ses commandements, l'existence réelle de la patience et de la douceur.

Jeanne L'Archevêque Duguay.

CE SOIR
BIEN DEMAIN
LAXATIF
TOUT VÉGÉTAL
Effet sûr - Agréable
Nature's Remedy
ACHETEZ UNE BOITE - 25¢
NR - TABLETTES - NR

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
\$2.00
le gallon
VERNIS - EMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis
"E N O"
2551, rue St-Zotique Est
MONTREAL

Sans sucre MAIS Sucré

Gâteau au Miel 'MAGIC'

1 1/2 tasse raisins épinés 2 1/2 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'
1/4 tasse shortening 1/4 c. à thé sel
1/2 tasse miel 1/4 c. à thé essence vanille
3 oeufs bien battus 1/4 c. à thé essence citron
2 1/2 tasses farine ordinaire tamisée

Lavez les raisins; égouttez; asséchez sur une serviette et coupez fin avec des ciseaux. Défaites le shortening en crème. Ajoutez graduellement le miel en continuant de battre avec la cuiller. Ajoutez les oeufs battus et mélangez. Ajoutez graduellement les ingrédients secs tamisés; battez jusqu'à ce que lisse. Incorporez l'essence et les raisins. Cuissez 2 heures à 300°F. dans un moule de 9" x 5" x 3" graissé et légèrement enfariné.

FABRICATION CANADIENNE

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

4907
SIZES
34-48Jolie robe
pour cet été

PATRON 4907

par Anne Adams

Désirez vous une robe qui sera très pratique pour cet été. Alors voici un patron qui vous fera paraître élégante. Les personnes fortes des hanches auront avantage à porter cette robe. Remarquez le nouveau boutonné, ceci ajoute une note de gaieté à cette robe.

Le patron No. 4907 est présenté pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La taille 36 requiert 3 verges d'un tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instruction en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

4878
SIZES
10-16Voici pour vous
mademoiselle

PATRON 4878

par Anne Adams

Voici un ensemble spécialement pour vous mademoiselle. C'est un ensemble très pratique pour la campagne. Il est très facile de confection. Un modèle de jupe et de blouse sont inclus dans ce patron.

Le patron No. 4878 est présenté pour les tailles 10, 12, 14, et 16 ans. La taille 12 ans, requiert 1½ verge d'un tissu de 35 pouces, et 1¼ verge pour la blouse.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instruction en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal

Mieux que bien
des discours

L'U.C.F. va de progrès en progrès: 6.022 membres, 147 cercles

Un total de 6.012 fermières, 147 cercles! Voilà des chiffres qui parlent fort éloquemment et disent, mieux que bien des discours, que l'U.C.F. va de progrès en progrès.

Dans le diocèse de Chicoutimi, le cercle de Saint-Prime, (Roberval), composé de 45 fermières, s'est affilié à l'organisation centrale. On note une augmentation de 13 membres dans le renouvellement des contributions, à Notre-Dame d'Hébertville; le cercle de Saint-Charles, (Chicoutimi), compte 18 nouvelles recrues et celui de St-Jean l'Évangéliste, (Bégin), 21.

Dans le diocèse de Saint-Jean, le cercle de Laprairie, dont les membres sont au nombre de 33, s'est affilié à l'organisation centrale. Trois fermières ont adhéré au cercle de Saint-Hubert, (Chambly).

Notre population rurale comprend l'union, la désire et la recherche. C'est pourquoi l'U.C.F. grandit de jour en jour et devient pour ainsi dire une force au service du bien commun.

La secrétaire générale.

Avis aux
fermières de
Saint-Jean

Une union diocésaine de l'U.C.F. vient d'être fondée dans le diocèse de Saint-Jean. Un bureau de direction a été élu.

D'après les règlements, dans ce cas, les contributions des membres de l'U.C.F. de ce diocèse doivent passer par l'Union diocésaine. Nous avvertissons donc les secrétaires des nouveaux cercles qui seront créés ainsi que les secrétaires des cercles déjà existants d'envoyer leurs contributions à Mademoiselle Yvonne Dubois, Boucherville, (Chambly).

Tou fois, lors de la fondation d'un nouveau cercle, l'autorisation d'affiliation doit être obtenue quand même du Bureau central.

Marie-Anna Caron,
secrétaire générale.Les devoirs de
la femme

Dans la vie sociale et politique

"L'agitation fiévreuse de notre époque de remue-ménage et l'incertitude du lendemain ont placé la femme au premier plan dans les programmes tant des amis que des ennemis du Christ et de l'Eglise", dit Notre Très Saint-Père le Pape le 2. octobre 1945, dans une allocution prononcée devant un groupe de femmes.

Alors, quel rôle la femme doit-elle jouer si elle veut suivre le programme qui la fera classer parmi les amis du Christ?

Ce rôle, vous le connaîtrez en étudiant la petite brochure intitulée: "Le rôle de la femme dans la vie sociale et politique". Que chacun de nos cercles se procure cette brochure afin d'en faire une étude approfondie dans les assemblées. Que nos fermières en achètent un exemplaire qui viendra grossir le nombre de volumes de la bibliothèque familiale. Vous pouvez vous procurer cette brochure pour la modique somme de 10 cents en vous adressant au:

Service de Librairie de l'U.C.F.,
515, Avenue Viger,
Montréal.



C'est l'heure de soigner les dindes... Mme Charles Trépanier, de St-Adelphe, comté de Champlain, s'apprête à s'acquitter de cette besogne en compagnie de sa nièce, de Montréal.

Les livres les plus récents

Allegro

Fables de Félix Leclerc

On peut prédire, sans risque d'extravagance, que ce deuxième ouvrage de Félix Leclerc connaît encore un succès plus foudroyant que ses contes.

ALLEGRO présente douze fables dont les personnages sont des bêtes familières aux gens de chez nous: animaux domestiques, faune des champs et de la forêt. Les douze récits forment un tout plus homogène que les contes. Ils sont peut-être aussi de facture plus solide et plus drue, sans toutefois sacrifier les dons propres à Leclerc.

Les lecteurs retrouveront les sketches qui les ont enchantés à la radio, mais dans un cadre et dans un habillage complètement neufs. Ces transformations n'enlèvent rien au charme prenant des textes originaux, bien au contraire.

Ceux qui ont reproché à Leclerc d'être trop sermonneur devront faire amende honorable à

près avoir lu ALLEGRO. Les lectures préchent bien, avec discrétion et nuance. Elles nous donnent de fortes leçons sans effort ni grandiloquence. Les hommes pourront apprendre à leur école l'art difficile de la prédication! Et bien d'autres choses encore!

ALLEGRO est un livre tout indiqué pour la période des vacances. Il aidera à goûter la Nature, à en saisir le sens, à comprendre les messages qu'elle adresse aux hommes dont les yeux voient mal et dont les oreilles n'entendent pas.

Distribuons largement ALLEGRO chez les jeunes, les étudiants surtout. Ils en tireront profit pour leur culture intellectuelle et pour leur ton d'âme.

Volume de 200 pages. Prix: \$1.00. Par la poste: \$1.10. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, Montréal.

Notre jeunesse

par S. Exc. Mgr Courchesne

Le nouvel archevêque de Rimouski n'a pas besoin d'être présenté aux lecteurs canadiens-français. On connaît sa haute culture, son sens profondément catholique, son attachement à sa nationalité et son esprit sainement réaliste. Ce qu'il propose pour le bien de notre jeunesse, c'est le fruit non seulement de ses réflexions, mais aussi de ses recherches, de ses constatations, de son expérience. Aussi peut-on suivre ses directives avec la confiance la plus absolue.

Dans cette étude adressée d'abord au clergé de son diocèse et dont S. Exc. Mgr Courchesne a bien voulu autoriser la publication dans la collection des brochures mensuelles de l'Ecole Sociale Populaire, afin qu'un plus

grand nombre puissent en profiter, le distingué prélat établit quel doit être le principal objet des groupements catholiques de jeunes: leur perfectionnement chrétien, leur formation à la vie sociale et à un patriotisme sain. Il met de nouveau en garde contre la non-confessionnalité des œuvres, puis expose comment la jeunesse catholique doit rayonner sa foi, exercer une influence bienfaisante dans son milieu.

Cette brochure de 64 pages, qui contient en appendice les dernières communications épiscopales sur la neutralité religieuse, se vend 25 sous au Secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est Montréal (34).

La science en s'amusant

par le Professeur ZIP

Que vous ayez n'importe quel âge, si vous mettez le nez dans ce volume, vous n'êtes pas près d'en sortir!

Ce recueil met en relief le rôle important que remplissent dans notre vie quotidienne les principes de physique, de chimie et d'électricité.

Toutes ces expériences sont facilement réalisables à la maison, sans danger et avec des objets familiers ou d'obtention facile. De plus, elles sont expliquées d'une façon simple et à la portée de tous. Nombre d'illustrations en facilitent l'intelligence.

(Suite à la page 15)

"Ca, c'est
du bon
café!"



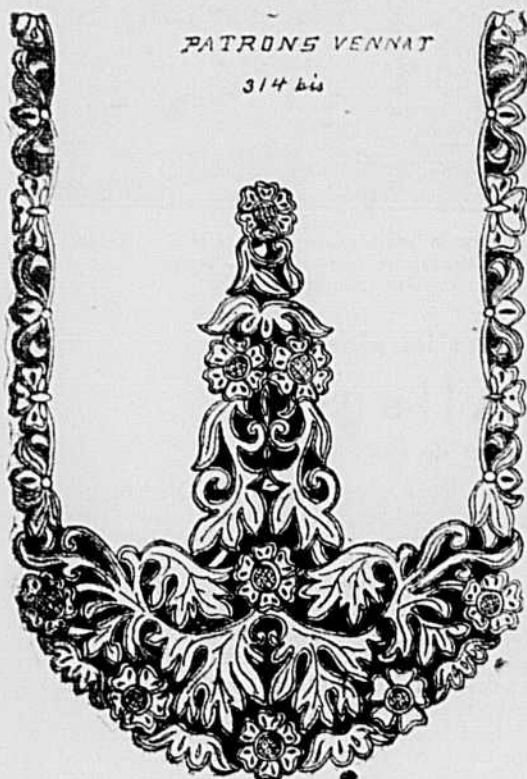
LE CAFÉ

"SALADA"

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



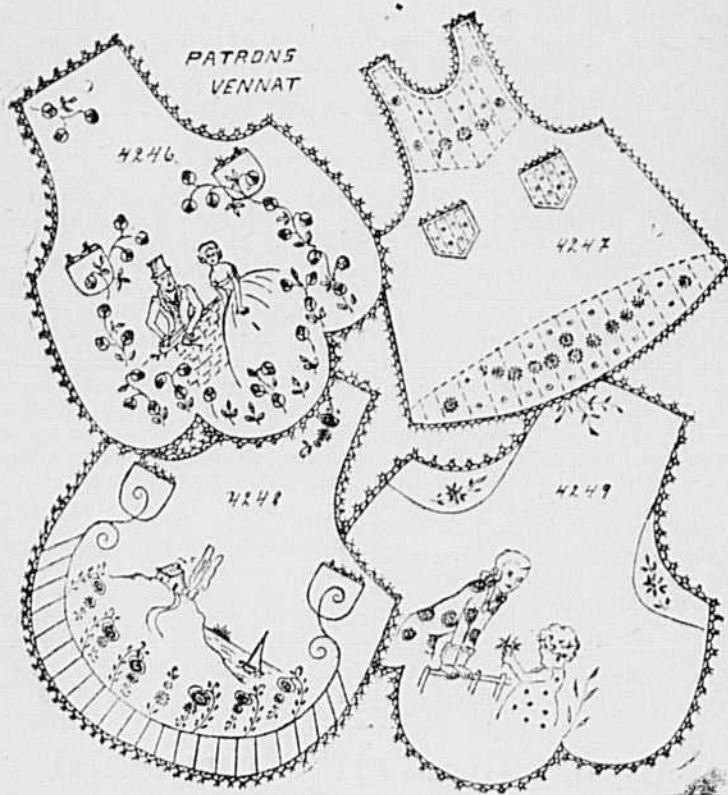
PATRONS VENNAT

314 bis

Rideau
de
porte

No 314-Bis—Ce rideau, en broderie "Colbert" donnera à votre porte, fera riche et très décoratif! Superbe modèle, 18 pouces de large, patron à tracer, 28c, 24 pouces de large, patron à tracer, 35c. Etampé sur coton blanc fini toile, brin fin et serré, 18 x 36 pouces, 98c, 24 x 45 pouces, \$1 50. Coton à broder, 75c en montant.

Tabliers pour dames



Nos 4246-4247-4248-4249—Voici de jolis motifs nouveaux à broder aux couleurs suivantes: No 4247, courants gros bleu, fleurs roses et jaunes. No 4246, roses de plusieurs tons de rose et de rouge. Jeune fille, robe mauve, cheveux blonds. Jeune homme, tunique gros bleu et chemise jaune. No 4249, enfant, robe rouge, maman, robe bleue, imprimée jaune. No 4248, courants noirs, fleurs de toutes couleurs, colline vert foncé, maison jaune à toit rouge. Bateau rouge à voile jaune. Eau bleu vert.

Chacun de ces 4 modèles à tracer au crayon, 30c chacun; étampé sur lawn blanc, 59c. Coton de couleur garanti au lessivage pour chacun environ 40c.

La taxe de 2% est exigée sur tous les achats faits dans la province de Québec. Le port est à la charge du client sur toutes les commandes de moins de \$1.00.

Adressez vos commandes

Services des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.



L'ACADIE RURALE

L'École d'agriculture d'Edmunston

Fondée en juillet 1944. — Vingt-quatre élèves cette année. — Programme des deux années et personnel enseignant. — Travaux manuels à l'école.

Vingt-quatre jeunes gens ont suivi cette année les cours agricoles à l'École d'agriculture d'Edmunston, au Nouveau-Brunswick. C'est en juillet 1944 qu'un cours moyen d'agriculture d'une durée de deux ans était organisé à Edmunston par la commission scolaire avec la collaboration des ministères de l'Instruction publique et de l'Agriculture de Fredericton.

En novembre de la même année, dix-huit élèves s'inscrivirent aux cours. M. Léopold Bédard, agronome, assumait la direction de cette école, aidé de quelques

laitière, M. Fournier, technicien en mécanique, M. Joseph Richard, spécialiste en construction, et Vital Bastarache, électricien.

Première année

Le programme de la première année comportait les matières suivantes: instruction religieuse, langues française et anglaise, arithmétique, culture physique, menuiserie (étude des tracés et des plans), mécanique agricole, chimie élémentaire, engrais chimiques et engrais de ferme, étude des sols et façons culturales, botanique et mauvaises herbes, horticulture générale, zootechnie générale (le cheval, le mouton, les volailles).

Deuxième année

Au programme d'étude de la deuxième année, on remarque les sujets suivants: instruction religieuse, langues française et anglaise, arithmétique et opérations bancaires, culture physique, menuiserie, charpenterie et peinture, machines agricoles, forge et sellerie, électricité, grande culture et organisation de la ferme, culture fruitière, horticulture spéciale, apiculture, économie rurale, comptabilité agricole, construction rurale, coopération bovins laitiers et bovins de boucherie, l'élevage du porc, la protection des plantes et l'entomologie, hygiène et maladies des animaux, économie sociale et politique.

L'examen final

Le cours complet comprend deux périodes de cinq mois chacune. Un diplôme est décerné à la fin de ces deux périodes à l'élève qui aura obtenu au moins 60% des points sur l'ensemble des examens de fin d'année, de l'examen final sur les trois genres d'épreuves suivants: Une première épreuve orale, une deuxième épreuve écrite et une troisième épreuve pratique.

Cette année les élèves suivants obtenaient leurs diplômes: MM. Paul Ouellette, Henri Nadeau, Albert Daigle, Adelbert Martin et Fernand Landry.

Les élèves ont une bibliothèque qui renferme des livres et revues de culture générale et d'intérêt agricole. De plus, chaque semaine, la grande bibliothèque générale du HIGH SCHOOL leur est ouverte et ils ont l'avantage d'avoir le service d'une bibliothécaire diplômée qui leur apprend comment lire.

Les élèves ont aussi à leur disposition un musée agricole qui



M. Léopold BÉDARD, B.S.A., directeur de l'École d'agriculture d'Edmunston, Nouveau-Brunswick.

renferme une collection abondante de plantes utiles et nuisibles. Il y a aussi des échantillons de sols de bois, d'engrais minéraux, de semence, d'insectes et insecticides, des dessins, de modèles et tout autre objet utile, servant à illustrer les leçons d'enseignement théorique.

Travaux manuels

Les élèves profitent aussi de l'enseignement de travaux manuels (artisanat rural). L'école est pourvue de bons ateliers où l'on enseigne les métiers se rapportant à l'agriculture, tels que menuiserie agricole, sellerie, mécanique agricole, l'électricité, etc.

Afin de démontrer l'enseignement théorique et faire voir le côté pratique en ce qui concerne l'agriculture, quelques entreprises telles que la Coopérative du Madawaska, le Poulailleur modèle, les fermes de la compagnie Fraser, de l'Hôtel-Dieu de St-Basile, et autres servent de démonstration aux élèves.

Visites à domicile

Un grand avantage compris dans ces cours c'est que le directeur de l'école et ses collaborateurs ont l'occasion de visiter, durant l'été, leurs élèves chez eux, pour les diriger, les encourager dans leurs travaux. Ce qui complète les différentes démonstrations et les différents travaux de l'école.

Vers l'émancipation

Ces cours permettront donc à nos jeunes agriculteurs d'atteindre le but de leur profession c'est-à-dire être de vrais cultivateurs éclairés, des coopérateurs, enfin une élite qui travaillera en collaboration avec le corps agronomique à l'émancipation économique et sociale de la classe agricole.



M. Alphonse DIONNE, agronome du comté de Madawaska.

professeurs et techniciens de l'école, ainsi que de quelques agronomes.

Personnel enseignant

Au cours de l'année qui vient de se terminer, le personnel enseignant de l'école se composait comme suit: directeur, M. Léopold Bédard; professeurs, MM. Alphonse Dionne, agronome du comté de Madawaska, Gerald Chiasson, Albert Lang, Camille Chiasson, Péa Daigle, Alcide LeBlanc, tous agronomes; M. l'abbé B. Saindon, curé de St-Basile, professeur de coopération, M. Henri Soucy, gérant de la Coopérative du Madawaska, chargé du cours sur les caisses populaires, M. Ulysse Maillet, spécialiste en aviculture, M. Gérard Vincent, inspecteur adjoint de l'Industrie



Groupe d'élèves du comté de Madawaska qui ont suivi les cours de l'École d'Agriculture d'Edmunston. Assis, de gauche à droite: MM. Paul Ouellet, Bertin St-Pierre, Albérie Soucy, André Oakes, Adelbert Martin, Lucien Dubé et Roméo Fournier. Au centre: MM. Aldéo Bélanger, Origène Ouellet, Elmer Leclerc, Fernand Landry, Ronald Breau, Philippe Plourde, Ludger Lebel, Alexis Beaulieu et Ennô M. Saucier. Dernière rangée: MM. Henri Nadeau, Albert Turcotte, Elzéar Soucy, Albert Daigle et Noël Thériault. N'apparaissent pas sur cette photo: MM. Guy Martin, Hormidas Deschesnes et Aldéo Ouellet.

de l'agronome... ...au praticien

La flétrissure bactérienne des pommes de terre

Par Henri Gagnéux, pathologiste

Parmi les principales maladies qu'héberge la pomme de terre au cours de sa période de croissance, il convient de mentionner la flétrissure bactérienne. Depuis une dizaine d'années, on ne cesse d'exhorter les cultivateurs à lutter constamment contre ce fléau à cause des pertes qu'il fait subir dans leurs plantations. Conscients que cette maladie est d'importance primordiale nous l'étudierons de nouveau sous tous ses aspects.

L'un des pires fléaux

D'introduction relativement récente dans le Québec, la flétrissure bactérienne constitue l'un des pires fléaux de la principale culture-argent (cash-crop) de nos

terres dans 62 comtés et que le degré d'infection atteignait jusqu'à 25% dans certaines plantations. Depuis, cette maladie continue à se répandre malgré les efforts vigilants de certains producteurs et les appels réitérés des pathologistes. Elle cause des pertes considérables, chaque année, sans compter toutes les précautions que doivent prendre les bons producteurs, afin de prévenir une infection et éviter la contamination de leur produit.

Une description

Pour le bénéfice des cultivateurs en général, nous essaierons de décrire cette maladie pour ensuite exposer quelques moyens de lutte. L'expression "flétrissure bactérienne" sert à désigner la maladie au cours de la période de croissance de la pomme de terre tandis que le qualificatif en désigne la cause. Il va sans dire que l'agent infectieux est un microbe invisible à l'œil nu.

Symptômes sur les feuilles

Afin de mieux étudier les symptômes, reportons-nous par la pensée dans un champ de pommes de terre, vers le mois d'août. A cette époque, la floraison est pour ainsi dire terminée. Si le champ est infesté de flétrissure, on décelera ici et là, parmi les plantes encore vertes, des pieds de patates à l'apparence flétrie et de couleur jaunâtre.

A distance, il est difficile de dire ce dont il s'agit. A les examiner de plus près, on constate que les feuilles s'enroulent un peu à la manière de celles des plantes saines, à la faveur d'une journée chaude et sèche de l'été. Sur le plant flétri, on remarque que certaines feuilles ont perdu de leur couleur verte et semblent minces et lisses au toucher. Sur les plants plus affectés, une partie de la surface et parfois la surface entière des feuilles nous apparaît jaune et brônâtre.

Et, fait intéressant à noter, cette coloration ne se voit ordinairement que sur les feuilles de certaines tiges. Dans le cas d'une infection grave, ce flétrissement produit la mort des tiges individuelles ou de toute la plante. Si la maladie apparaît tard au cours de la saison de végétation, nous pouvons facilement la confondre avec des indices de maturité, d'influences dues à la gelée ou avec d'autres maladies, tel le mildiou. Il est clair que si nous examinons une plantation atteinte de mildiou il sera bien difficile de déceler la présence de la flétrissure.

Cause de cette flétrissure

A quoi est dû ce flétrissement de la plante? On sait que la tige de la pomme de terre est formée de vaisseaux et de cellules par lesquels elle respire et se nourrit. Dans le cas de la flétrissure, ces vaisseaux ou canaux sont envahis tôt ou tard par des microbes en provenance de tubercules malades, placés dans le sol lors de la plantation. Ces microbes, en se multipliant, bouchent les canaux de la tige et produisent de la sorte un flétrissement partiel ou total de la plante. On prétend aussi que le microbe infectieux envahit en même temps la tige et les tubercules que la plante produit.

Symptômes sur les tubercules

Les symptômes de la maladie sont d'ordinaire plus caractéristiques sur les tubercules que sur le feuillage. Si nous avons de la difficulté à identifier la maladie sur le feuillage, il suffit d'arracher un plant flétri et d'examiner les tubercules. Disons qu'un plant infecté peut produire des tubercules atteints à divers degrés, depuis ceux qui ne manifestent aucune infection apparente jusqu'aux tubercules complètement pourris. On sait que le microbe de la flétrissure envahit le tubercule par le talon et se propage à l'intérieur le long du cerne



Patate atteinte par la gale poudreuse qui lui enlève toute valeur commerciale.

vasculaire. Il arrive assez souvent qu'on ne remarque aucun signe extérieur visible à l'œil nu. Il suffit alors de trancher le tubercule.

Pourriture du cerne

Dans le cas d'infection légère, on constate de la pourriture dans la région du cerne, laquelle est jaune crème ou brônâtre, molle et friable comme du fromage et sans odeur. Cette pourriture du cerne nous permet parfois de séparer facilement le cœur du tubercule d'avec la partie située en dehors du cerne. Si le microbe continue à envahir le cerne, il attaque les yeux du tubercule, lesquels présentent une couleur rougeâtre ou violacée. Si les patates sont gravement atteintes, on observe des fentes et des craquelures sur la peau. Dans les cas extrêmes, il arrive assez souvent que le centre du tubercule soit complètement décomposé. C'est qu'à la faveur de la maladie, d'autres microbes s'y sont introduits et causent une pourriture à odeur fétide.

Agents de dissémination

Comme il arrive souvent que des tubercules provenant de plants flétris ne montrent aucun symptôme interne ou externe visible à l'œil nu, il est évident que de tels tubercules constituent un véhicule efficace de transmission de l'organisme. Il va sans dire que les patates que l'on sait infestées transmettent la maladie. Et Dieu sait combien il s'en plante chaque année dans la Province!

Moyens de lutte

Bien qu'il existe plusieurs moyens de disséminer la maladie, nous sommes d'avis que le couteau servant à trancher les tubercules à la plantation demeure l'agent le plus efficace de transmission de la flétrissure d'un planton malade à un planton sain. Des recherches conduites aux Etats-Unis et au Canada relatent qu'avec un couteau contaminé, nous pouvons infecter les tubercules dans une proportion de 50%. Le planteur est aussi un agent

très efficace de contamination, et la pratique nous enseigne que certains producteurs de semence certifiée ont gâté leur production par l'usage de planteurs non désinfectés et empruntés de leur voisin.

Parmi d'autres agents de contagion mentionnons les sacs usagés et les instruments de culture. Certains producteurs nous demandent parfois si le sol est susceptible de transmettre la flétrissure. Les recherches conduites en ce sens nous inclinent à répondre par la négative.

Bien que la flétrissure soit une maladie très contagieuse, il existe cependant quelques moyens de lutte susceptibles d'amoindrir ses néfastes effets, de réduire au strict minimum sa présence dans une plantation, et même de l'éliminer complètement.

Nous en avons la preuve par les résultats tangibles obtenus à la suite des campagnes de désinfection conduites par le ministère de l'Agriculture dans diverses régions de la province.

Semence saine

Puisque des tubercules malades propagent si facilement la flétrissure, on conviendra qu'il faut apporter un soin minutieux dans le choix de la semence. La première mesure qui s'impose sur une ferme consiste à se débarrasser de toute semence qui ne contient même que des traces de flétrissure.

Semence certifiée

On conseille ensuite au cultivateur de se procurer une semence certifiée, parce qu'elle offre le plus de garantie. Si pour des raisons spéciales, le producteur ne peut se procurer une telle semence, il ne doit planter que des pommes de terre dont il connaît la provenance, et il doit se défier des patates de consommation provenant de champs atteints de flétrissure.

Désinfection

Comme le couteau véhicule si bien la maladie, il est important de le désinfecter en procédant de la façon suivante. Verser dans un petit bocal du lysol à 4%, ou une partie de bichlorure de mercure dans 500 parties d'eau, ou bien de la solution réduite de moitié. Placer 2 à 3 couteaux dans la solution de son choix. Chaque fois qu'on tranche un tubercule douteux, il suffit de changer immédiatement de couteau. Par cette méthode on réduit grandement les chances d'infection.

Par motif de précaution, nous devons faire tremper pendant une couple d'heures les sacs, seaux, boîtes et chaudières dans une solution contenant une chopine de formaldéhyde dans 30 gallons d'eau.

On recommande aussi aux cultivateurs de nettoyer et de désinfecter ceux dont on s'est déjà servi. On désinfectera les caves avec une solution contenant une livre de vitriol dans 10 gallons d'eau ou de lait de chaux. La désinfection des sacs et des instruments de culture se fait à l'aide d'une solu-

tion contenant une chopine de formaldéhyde dans 30 gallons d'eau.

En résumé

En résumé, il suffit de faire usage de semence saine et de préférence certifiée et de désinfecter tout ce qui entre en contact avec les tubercules. A part le couteau, tous les instruments transmetteurs de la flétrissure doivent être désinfectés à l'aide de formaldéhyde dilué à raison d'une chopine par 30 gallons d'eau.

Plusieurs producteurs sont sous l'impression qu'en pulvérisant leur plantation, ils éliminent la flétrissure. Bien que les pulvérisations bien faites soient efficaces dans la lutte contre les insectes et les maladies, ils ne peuvent rien contre ce fléau.

En conclusion

Depuis quelques années, on ne cesse de répéter que la flétrissure bactérienne est une maladie très contagieuse et qu'elle cause de lourdes pertes annuellement. Comme il vaut toujours mieux prévenir que guérir, nous conseillons donc aux producteurs de pommes de terre d'éliminer toutes traces de flétrissure sur leur ferme et de planter une semence saine, et de préférence certifiée afin de récolter un produit de qualité. Ce sera à la fois un moyen de lutter contre d'autres maladies qui s'attaquent à la pomme de terre et d'apporter à ce produit de meilleures garanties de stabilité.

Quelques...

(Suite de la page 20)

Grève des bûcherons

La situation de la grève des bûcherons et des employés de scieries en Colombie canadienne est légèrement améliorée. Les dirigeants de l'union annoncent que 24 compagnies ont signé une entente en vertu de laquelle elles se rendent aux demandes des bûcherons, qui reprendront le travail au nombre d'environ 500. Plus de 30.000 bûcherons sont en grève depuis une quinzaine de jours en Colombie canadienne. C'est dire qu'il en reste encore un nombre qui refusent de reprendre le travail tant que les compagnies ne se seront pas rendues à leurs demandes.

Plan de reboisement

Un syndicat de St-Hyacinthe vient de tracer un programme de reboisement qui consisterait dans la plantation de 100.000 pins et sapins dans la région de St-Paul d'Abbotsford. Ces arbres seront plantés le long des chemins et sur les propriétés privées. On espère par ce moyen protéger les vergers contre les grands vents et les gelées. Si le plan réussit, les initiateurs, qui sont pour la plupart des cultivateurs de la région ont bon espoir que les autres municipalités de la région suivront leur exemple.

Le temps passe..

Regardez votre calendrier! Si vous devez lever des oeufs cet automne il est temps de prendre vos poussins! Les poussins hâtifs ont le temps de se développer. Mais les poussins de juin n'ont pas grand temps. Si vous désirez qu'ils vous donnent de gros oeufs au moment où les prix sont les meilleurs, ils doivent se développer RAPIDEMENT.

Voilà une des qualités pour lesquelles les poussins BRAY sont reconnus.

En faisant usage d'enclos recouverts de verdure, vous pouvez élever de bons poussins économiquement. Commandez des BRAY — commandez aujourd'hui!

Fred W. BRAY, Limited

122, John Street North — Hamilton, Ont.

Couvoirs dans la province de Québec à:
Sherbrooke, St-Félix de Valois
et 60 Blvd Crémazie, Montréal.



Mosaïque sur une feuille de patates, signe de flétrissure bactérienne.

fermes. Il y a une quinzaine d'années, on ignorait sa présence dans le Québec et au Canada. Depuis son apparition, elle n'a cessé de se propager et cause toujours des pertes considérables annuellement.

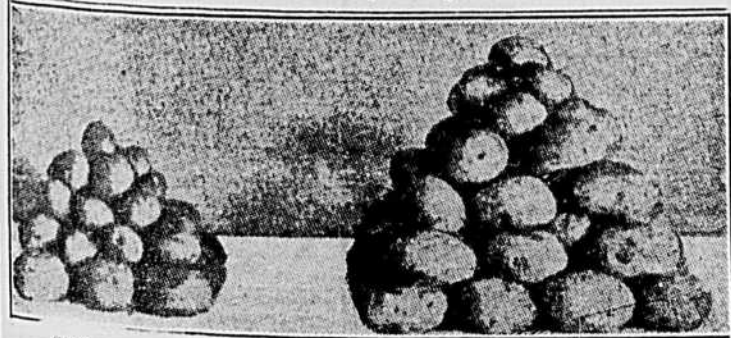
Il est d'usage courant dans la province de désigner la maladie en question par l'expression "flétrissure bactérienne". On l'appelle aussi "pourriture bactérienne du cerne". Quoi qu'il en soit, nous emploierons le terme le plus en usage dans le Québec.

Sa propagation

Grâce aux facilités de communication et à l'échange facile des pommes de terre, cette maladie, de nature microbienne, avait bien des chances de se propager. De fait, elle se propagea si rapidement en l'espace d'une décennie qu'on l'observe aujourd'hui presque partout sur le continent nord-américain. Apparue pour la première fois aux Etats-Unis en 1931, on notait sa présence dans neuf Etats en 1940 et dans 37 Etats en 1941. Au Canada, un phénomène semblable s'est produit. Originellement observée en 1931 dans une province, la flétrissure a franchi les limites des autres provinces et causé, par tout le Canada, des dommages à des degrés divers.

Ses dégâts

Loin de nous l'idée d'envisager le problème avec pessimisme. Cependant, le rapport d'une enquête conduite dans le Québec en 1936 relate que la maladie exis-



Différence dans la récolte: à gauche, récolte d'un plant affecté par la flétrissure bactérienne; à droite, récolte d'un plant sain; à

Convocations

DIMANCHE, le 2 JUIN:

Launay, (Abitibi),
L'Ascension, (Matapédia),
Notre-Dame de la Dorée,
Notre-Dame des Bois,
St-Philippe, (Richmond),
St-Apolline, (Montmagny),
La Bostonnais, (Lavolette).

LUNDI, le 3 JUIN:

L'Ascension,
Mistassini, (Roberval),
Ripon, (Papineau),
Sayabec,
St-Alexandre,
St-Gédéon, (Frontenac),
St-Germain, (Drummond),
St-Jude,
St-Luc de Vincennes,
St-Mathias, (Rouville).

MARDI, le 4 JUIN:

Béarn,
Cheneville, (Papineau),
Ham-Nord,
Les Cédres, (Soulanges),
Les Ecureuils,
St-Julienne, (Montcalm),
St-Sébastien, (Frontenac),
St-Victor, (Beauce).

MERCREDI, le 5 JUIN:

La Reine, (Abitibi),
St-André Avellan,
St-Charles, (Bellechasse).

SAMEDI, le 8 JUIN:

Bury, (Compton).

St-Louis de Gonzague

(Beauharnois)

Notre nouveau bureau de direction fut élu lors de notre assemblée tenue le 18 mars dernier. Voici les noms et charges respectives: président, M. Victor Parent; vice-président, M. Armand Julien; aumônier, M. l'abbé J. Omer Séguin, curé; secrétaire, M. Esdras Archambault; directeurs, MM. Amable Lemieux, Réal Himbault, Louis Lefebvre, Alexandre Laurin et Isidore Lemieux. M. S. Gosselin, agronome, nous parla d'agriculture, et plus spécialement de la culture de la betterave à sucre. On discuta de l'incorporation de notre cercle en syndicat professionnel et les formules furent signées. Nous avons adopté une résolution demandant que le prix du beurre soit porté à 60c la livre et que les coupons de rationnement soient abolis. Esdras Archambault, secrétaire.

Verchères

Lors de notre assemblée, tenue le 13 mars dernier, nous avons le plaisir d'avoir parmi nous M. Gérard Demers, propagandiste, M. Louis Beauchemin, de Varennes, directeur diocésain de l'U.C.C., M. l'aumônier et M. Jules Auger, agronome. Plus de 75 cultivateurs étaient présents. La causerie de M. Demers porta sur la façon de préparer nos assemblées. A la fin de notre réunion, il y eut projection de vues animées, gracieuseté de M. Demers. Le cercle de l'U.C.C. a assisté à cette représentation cinématographique. Jean-Pierre Dansereau, secrétaire.

St-Clet

(Soulanges)

Nous avons tenu notre réunion annuelle le 12 mars dernier. Trente-deux cultivateurs étaient présents. On remarquait la présence de M. l'aumônier diocésain, du président diocésain et de M. Gérard Demers, propagandiste. M. Demers fit un magnifique plaidoyer en faveur de l'U.C.C. et démontra la valeur du journal, "La Terre de Chez Nous". M. l'abbé Laberge insista sur la préparation des assemblées par le bureau de direction. M. Lionel Martin nous invita à étudier les questions sociales discutées dernièrement à Ste-Agathe et déclara que les autres professions ne doivent pas s'effrayer parce que les cultivateurs s'organisent. On procéda à l'élection du nouveau bureau de direction. En voici le résultat: président, M. J-B. Leva; vice-président, M. Geo. Schmidt, fils; directeurs, MM. Emilie Massé, J. Charles Bourbonnais, Ferdinand Besner, Lucien Pharaud et Euclide Arseneault; secrétaire, M. Jean-Paul Pilon. 36 contributions ont été acquittées. J.-P. Pilon, sec.-trés.

L'U.C.C. en chaque paroisse

"Par la croix et la charrue"

St-Zacharie

Le 15 mai, le Comité de propagande et d'éducation de notre cercle, comité qui avait été formé le 22 avril, organisait une journée agricole à l'occasion de la fête de saint Isidore. Une grande messe fut prononcée par M. le chanoine P. Grondin qui nous donna aussi la première conférence, traitant de l'impôt sur le revenu. Au début de l'après-midi M. Georges Larivière nous fit rapport des activités de la Mutuelle-incendie de la paroisse. M. Wilfrid Larivière parla de l'électrification rurale et M. Plante de la foi et de la charité en coopération. M. le Curé remercia les nombreux orateurs. Il y eut, le soir, des projections lumineuses très instructives.

Emile Faucher, secrétaire.

St-Rémi

(Napierville)

M. Denis Casavant, de Beloeil, présidait notre réunion du 21 mars dernier. M. Jean Brault, de l'Acadie, nous parla de "La sélection des bovins laitiers". M. Edmour Côté, de St-Edouard, traita de "L'élevage du veau laitier". Comme numéros, tant récréatifs qu'instructifs, il y eut des chants ainsi qu'un concours oratoire improvisé sur le sujet suivant: "Que pensez-vous de l'U.C.C.?" M. Roland Poissant, de St-Edouard, fut l'heureux gagnant. M. J. Proulx, agronome et professeur à l'Ecole d'Agriculture de St-Rémi, adressa la parole et encouragea le cercle à continuer à marcher dans la voie du progrès.

Réal Dulude, secrétaire.

Ste-Elisabeth

(Warwick)

A notre dernière assemblée, tenue le 19 mars, notre syndicat adoptait les résolutions suivantes: 1e Le président est autorisé à signer le contrat d'affiliation de notre syndicat à l'Union catholique des cultivateurs. 2e Un montant de \$15, pris à même les fonds du syndicat, sera versé en souscription au "Sou de la fraternité française". 3e Nous réclamons, relativement à l'impôt sur le revenu, une exemption sur les deux premiers mille dollars de revenu et voulons que la base de perception s'étende sur une période de cinq ans, au lieu d'un an.

Le secrétaire.

New-Glasgow

(Terrebonne)

Quarante à cinquante cultivateurs assistaient à notre réunion tenue le 11 février dernier, sous la présidence de M. G. Lacasse. Le conférencier, M. Lortie, propagandiste régional, nous parla de notre incorporation en syndicat professionnel. Il traita ensuite de la fameuse question de l'impôt sur le revenu. Sa parole persuasive gagna une dizaine de cultivateurs à notre cause, ce qui porte à 32 le nombre des membres de notre cercle.

Jean Clavel, secrétaire.

Un bel exemple d'apostolat

Depuis que saint Isidore a été proclamé par Rome patron spécial de l'Union Catholique des Cultivateurs, on ne compte plus le nombre des faveurs obtenues par son intercession. La "Terre de Chez Nous" en a publié un grand nombre de semaine en semaine. Elle a contribué à répandre la dévotion au saint Patron des Laboureurs par cette simple mention. Un abonné de Saint-Wenceslas de Nicolet vient de reconnaître d'une façon tangible ce rôle joué par l'organe des cultivateurs en payant un abonnement à l'un de ses amis pour remplir une promesse faite à saint Isidore. Ce bienfaiteur a obtenu une importante faveur concernant une association paroissiale et il en exprime sa reconnaissance en contribuant à faire connaître le journal par excellence du cultivateur, puisqu'il lui appartient. Ce geste de générosité, pour n'être pas unique ni isolé, montre bien toutefois qu'un bon nombre de membres de l'U.C.C. sont fermement convaincus que l'union est une bonne affaire non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour le voisin, le deuxième voisin, tous les cultivateurs. Il serait à souhaiter que tous nos membres soient animés du même apostolat professionnel. L'U.C.C. ne serait plus alors une chose admise en théorie seulement, mais on aurait tôt fait de faire passer la théorie dans la pratique.

St-Tharsicius

Lors de notre réunion, tenue au début du mois de mars, on procéda à la nomination de chefs d'équipes, vu que nos équipes d'études ne travaillent qu'après le retour des hommes du chantier. Notre paroisse a été divisée en huit équipes d'études, que M. le Curé, le président et le secrétaire se proposent de visiter à leur tour, suivant la condition des chemins. Nos chefs se mettront à l'oeuvre dans un avenir rapproché.

Pierre Rioux, secrétaire.

St-Césaire

(Rouville)

A l'issue de notre assemblée générale, tenue le 19 mars dernier, nous avons adopté une résolution demandant aux autorités fédérales que le cultivateur soit exempté de l'impôt sur le revenu, parce que les revenus sont trop minimes, malgré les longues heures de travail, et que nous voulons pourvoir à l'établissement de nos fils dont nous voulons faire des cultivateurs.

Le secrétaire.

St-Vianney

(Matapédia)

Notre dernière assemblée fut tenue le 24 mars sous la présidence de M. Louis Ouellet. Notre aumônier était présent ainsi que les directeurs et plusieurs cultivateurs. Une lettre a été adressée au ministre de la Colonisation, ainsi qu'au député appuyant la demande de notre curé, pour notre paroisse bénéficie du plan de consolidation des paroisses de colonisation. MM. Geo. H. Beaudoin et L. M. Allaire furent choisis pour remplir les formules d'impôt sur le revenu pour ceux qui auraient besoin de cette assistance. Un comité d'organisation d'équipes d'études fut aussi fondé. Ce comité est composé de huit membres, parmi lesquels mentionnons l'aumônier du cercle M. l'abbé Léo Bérubé, curé, et le président du cercle, M. Louis Ouellet. L.-M. Allaire, pour le secrétaire.

St-Alexis

(Matapédia)

A une réunion de notre cercle, tenue sous la présidence de M. Joseph Diotte, il a été résolu de demander au gouvernement, par l'intermédiaire du Secrétariat général, une augmentation du beurre et que le prix minimum fixé à 40 cents la livre.

Isaï Martin, secrétaire.

St-Barnabé-Nord

Voici les noms des membres du bureau de direction, élus lors de notre assemblée du mois de mars: président, M. Ovide Gauthier; vice-président, M. Côme Gélinas; directeurs, MM. D.-O. Gélinas, P. Laverne et L. Bournival. M. Raoul Bellemare est nommé propagandiste pour l'assurance-mutuelle de l'U.C.C. pour St-Barnabé-Nord.

Raoul Bellemare, sec.-trés.

L'Acadie

Notre réunion du mois d'avril était sous la présidence de M. Clément Guay. Nous avions l'honneur d'avoir parmi nous M. l'abbé Omer Ménard, aumônier diocésain de l'U.C.C., et M. Gérard Demers, propagandiste. Une trentaine de membres étaient présents. Nous avons décidé de souscrire à l'oeuvre du Sou de la Fraternité française. Il fut également décidé à l'unanimité d'appuyer tous les mouvements en faveur de l'autonomie provinciale. M. Gérard Demers donna des explications claires et précises sur les assurances de l'U.C.C. Tous les membres du bureau central ou diocésain sont toujours accueillis avec plaisir à nos réunions sans qu'une invitation spéciale soit nécessaire.

A. Duquette, secrétaire.

St-Roch

(Rouyn-Noranda)

Le 25 mars, M. Josaphat Roy présidait notre assemblée. Une vingtaine de cultivateurs étaient présents. M. l'aumônier traita de l'organisation de notre cercle. Le conférencier de la prochaine réunion sera M. Napoléon Provost. Antoine Desjardins, secrétaire.

Remerciements à saint Isidore

La confiance en saint Isidore est toujours récompensée. De nombreux cultivateurs nous écrivent qu'ils ont obtenu la guérison d'un cheval, qu'ils ont obtenu d'une vache, qui une faveur personnelle. Tous sont d'accord pour recommander de prier le patron des laboureurs. Sa protection se révèle efficace. Voici les noms de tous ceux qui désirent offrir un hommage à saint Isidore: M. Arthur Dubé, de St-Octave de Métis, M. Ernest Sabourin, de Ripon, M. Joseph Beaulieu, de Luceville, Un paroissien, de St-Sylvestre, Un abonné de l'île Dupas, Berthier, Un abonné de St-Lin.

L'exécutif de

L'Union Catholique des Cultivateurs

Président général: ABEL MARION, Sainte-Edwidge, Compton.
Aumônier général: R. P. LEON LEBEL, S.J.
Aumônier adjoint: R. P. CHARLES SAINT-ARNAUD, S.J.
Vice-président général: SAMUEL AUDETTE, Landrienne, Abitibi.
Vice-président général: HENRI C. BOIS, Saint-Bruno, Chambly.
Directeur général: ALBERT LA-FRANÇOISE, Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes.
Directeur général: JEAN-BAPTISTE LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.
Secrétaire général: GERARD PILON, Saint-Bruno, Chambly.



Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

M. Louis Gagnon, décédé à Ste-Germaine, (Dorchester) le 13 mai courant, à l'âge de 85 ans. M. Gagnon était le frère de M. Achille Gagnon et de Mme Herménégile Pouliot. M. A. Gagnon et M. Pouliot étaient tous deux membres de l'U.C.C.

Mme Emile Joyal, décédée à Saint-Bonaventure, Yamaska. Mme Joyal était l'épouse du président du cercle paroissial.

M. Adélard Allard, décédé à Pierreville, Yamaska, à l'âge de 77 ans. Il laisse dans le deuil son épouse née Anna Laforce et huit enfants. M. Allard était membre de l'U.C.C.

M. Joseph Courchesne, décédé à Pierreville, Yamaska, à l'âge de 70 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse, née Régina Laforce et trois enfants. M. Courchesne était membre du cercle paroissial de l'U.C.

Mme Ludivina Gélinas, épouse de M. James Archambault, décédée à St-Eugène, à l'âge de 80 ans. Mme Gélinas était la belle-mère de M. Alcide Léger, président du syndicat de l'U.C.C. et de la Coopérative locale.

Mme Angèle Salvail, épouse de M. Joseph Neveu, de St-Eugène, décédée à l'âge de 76 ans. La défunte était la mère de M. Téléphore Neveu, membre du syndicat local.

Mme Léon Pinard, née Bernadette Champagne, décédée en janvier, à l'âge de 52 ans, à Ste-Monique, comté de Nicolet. M. Pinard est membre de l'U.C.C.

Mme Lévis Trudel, née Judith Allv, décédée le 7 mars dernier, à l'hôpital du Christ-Roy, à Nicolet, à l'âge de 59 ans. M. Trudel fait partie du cercle paroissial de l'U.C.C.

Aux familles éprouvées les membres de l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" offrent leurs biens sincères sympathies.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10^e écrivain à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

J.-F. DIONNE

L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1438 Sicard, Montreal.

Verification municipale, scolaire, commerciale et industrielle.

Tél: Clairval 5940

TEL: Plateau 4801

Jean-P. VERSCHOLDEN

AVOCAT

Roux et Verscholden

122, ouest, rue St-Jacques.

Chambre 903.

Montreal.



Les printemps hâtifs ne sont pas nécessairement favorables aux travaux et aux rendements. L'an dernier, les semences n'ont pu être faites qu'avec difficulté. Cette année, les pluies de mai ont retardé la préparation des sols. Nous voici au 29 du mois. Bien que le grain ait été mis en terre en diverses régions, les semences, dans l'ensemble, n'ont pu suivre l'avance de la végétation naturelle. Mais on sait depuis longtemps à la campagne "qu'à chaque jour suffit sa peine" et que, tant que le lendemain n'est pas venu, il faut le remplir de tous les espoirs. Souhaitons donc à tous les semeurs la température propice.

Dans les vergers du sud, les fleurs ont fait leur apparition. Au-eun revers trop marquant à date. Le danger des gelées, aussi dévastatrices que celles de l'an dernier, semble écarté. Les fleurs sont la promesse des fruits. Que la récolte soit abondante et propre et chère!

Quel temps la semaine prochaine? Voici ce que disent les almanachs:

LE MONDE RURAL

Du 1er au 3 juin, incertain.
Du 4 au 7 juin, beau et frais.

L'ALMANACH BEAUCHEMIN

Du 1er au 3 juin, beau.
Du 4 au 5 juin, nuageux.
Le 6 et le 7 juin, lourd et variable.

LUNES DE MAI ET DE JUIN

Dernier quartier, le 23 mai, à 11.02 heures p.m.
Premier quartier, le 6 juin, à 11.06 heures a.m.
Pleine lune, le 14 juin, à 1.42 heure p.m.
Dernier quartier, le 22 juin, à 8.12 heures a.m.

Il faut se tenir...

(Suite de la première page)

d'une réunion spéciale. S'il est possible de convoquer une assemblée d'urgence, par exemple le dimanche après la messe ou un jour de pluie, il faut le faire sans hésiter. L'avenir de nos coopératives en dépend. Le trust, lui, n'a ni à semer, ni à récolter. Mais pendant que les cultivateurs sont absorbés dans les travaux pressants des semailles, il peut causer un tort irréparable à nos organisations coopératives. Il ne faudrait pas que, faute d'organisation, une petite minorité de profiteurs puisse faire valoir ses vues au détriment des cultivateurs et, en général, de l'immense majorité des contribuables des classes moyenne et pauvre. Le mot d'ordre doit être: tous les cultivateurs, membres ou non de l'U.C.C., sociétaires ou non d'une coopérative agricole ou d'une caisse populaire, debout pour défendre énergiquement la cause de la coopération contre les menées insidieuses et mensongères d'un petit groupe de millionnaires qui s'enrichissent aux dépens de la masse.

La science...

(Suite de la page 11)

Bien que préparées dans le but de divertir notre jeunesse, ces expériences amuseront également les plus âgés.

Ce volume procurera de longues heures d'intérêt, de délasserment et de plaisir à nos jeunes, tout en leur aidant à apprécier la beauté de la création.

La dernière section explique une foule de trucs récréatifs qui amuseront tout le monde en famille ou en réunion intime et rendront populaires ceux qui sauront les exécuter.

Ne tardez pas. Commandez immédiatement ce volume. Vous y tiendrez à coup sûr LA SCIENCE EN S'AMUSANT! Prix: broché: \$1.00; relié: \$1.50, plus \$0.10 pour frais d'envoi.

En vente partout et chez l'éditeur: LA FAMILLE, 3425, rue Saint-Denis, Montréal 18.



La croix du chemin érigée près du joli village de Val des Bois est une invite pour les passants à s'arrêter pour réciter une prière. La jeune fille que l'on voit ici agenouillée n'a pas manqué de répondre à l'inspiration.

Molotov riposte...

(Suite de la page 5)

Arguments de Molotov

Les arguments de Molotov peuvent se résumer à ceci. L'Angleterre et les Etats-Unis dirigent un bloc contre la Russie et ont lancé dès la conférence de Paris une offensive contre elle. Il retourne la balle et rejette sur ces deux pays la responsabilité de l'échec de la conférence de Paris. Sur la question des réparations, il invoque encore l'argument du bloc formé contre l'Union soviétique. Il tente de justifier le point de vue russe en disant que la Russie a été dévastée et pillée tandis que l'Angleterre et les Etats-Unis s'en sont tirés indemnes. Il estime bien modeste la somme de \$100 millions exigée de l'Italie. Il ne veut pas admettre que l'industrie italienne reste subordonnée aux intérêts financiers des deux puissances occidentales. Quant aux colonies, Molotov dirige surtout sa réplique contre Londres. Il reproche à l'Anglais d'agrandir son empire colonial en Afrique et d'étendre sa domination dans toute la zone de la Méditerranée et de la mer Rouge. Au sujet de Trieste, le commissaire soviétique prétend qu'il faut la céder à la Yougoslavie, sous prétexte qu'elle ne peut être séparée de la Vénétie julienne sans causer un préjudice à la Yougoslavie. Enfin, Molotov déclare, — et c'est le point principal de son discours, — que la Russie n'acceptera pas de convoquer la conférence de paix tant que les Quatre ne seront pas d'accord sur les traités. Ce qui équivaudrait, on le devine bien, à faire régler le sort futur de l'Europe par quatre ou cinq des plus puissantes nations sans que les intéressés aient un mot à dire, ou même que les autres pays membres du Conseil de sécurité aient voix au chapitre. C'est là un procédé qui tient de la dictature. Et cette fois, c'est la dictature internationale, dans ce qu'elle a de plus condamnable. On n'a rien vu de semblable au cours de l'histoire. Une fois de plus, il est vrai de dire que "de tout temps, les petits ont pâti des sottises des grands". Le malheur, c'est qu'il n'est pas possible d'entrevoir la fin de cette tragédie.

Premier chèque...

(Suite de la page 4)

les informations désirables en ce qui concerne ce poste français qui, on le sait, a été inauguré lundi dernier, le 27 mai. M. Denis, de son côté, a félicité nos compatriotes franco-manitobains d'avoir mené à bon terme la construction de leur poste. Il a souhaité une féconde carrière à cette station radiophonique et formulé l'espoir que les postes de la Saskatchewan et de l'Alberta puissent prendre l'air d'ici une couple d'années.

Les discours officiels d'inauguration ont été irradiés et ont été suivis d'un reportage sur la fondation du poste de St-Boniface. Le président du Comité de la Survivance française, le Dr Roméo Blanchet, a transmis à nos compatriotes du Manitoba le message d'amitié de leurs frères du Québec.

La fête du...

(Suite de la page 17)

chent à acquérir pour devenir des fervents de l'association professionnelle.

M. Georges Bouchard

M. Georges Bouchard rendit un grand hommage au cultivateur qu'il considère, comme l'a si bien décrit l'abbé Savard, l'homme le plus accordé. Il est du cultivateur qu'il est accordé avec la nature, le lever et le coucher du soleil; accordé avec sa famille, c'est à dire la mère, les enfants et la grand-maman, qui est considérée comme une bénédiction du ciel au foyer accordé avec le Ciel, parce qu'au foyer on rend encore hommage aux Saints et on prie Dieu en famille; et enfin accordé avec l'association agricole.

M. le conférencier eut des paroles de choix pour la jeunesse dans laquelle nous levons mettre toutes nos pensées et nos espoirs. "La carrière des jeunes dit-il, dépendra des paroles entendues à la maison". Par de simples exemples et des anecdotes vécues, M. Bouchard fit voir toutes les conséquences des paroles et des actes des parents vis-à-vis des enfants. Il invita à la prudence pour que les enfants deviennent des amants de la terre et du sol de nos aïeux.

La vie paroissiale

M. Bouchard rendit hommage à la vie paroissiale de chez nous, qui est la vie sociale la meilleure, parce que la mieux organisée. En elle, il y voit les trois éléments les plus stables pour permettre de faire des citoyens honorables. La famille constitue, dit-il, la première cellule de la société, celle sans laquelle rien ne tient et ne vit. L'école et l'église paroissiale constituent en outre les deux autres éléments de stabilité sociale.

M. le conférencier, en terminant, remercia l'Union des Cultivateurs de lui avoir fourni l'occasion de rencontrer un groupe de personnes si bien représentatif de nos grandes valeurs terriennes. Il souhaita à l'Union tout le succès possible dans la cause que nous poursuivons, celle de la reconstruction sociale.

L'après-midi se termina par une représentation cinématographique. Un film sur les caisses populaires et un autre sur l'organisation des pêcheurs de la Gaspésie.

Ce fut une agréable journée et tous s'en retourneront plus heureux de leur profession et plus conscients de la valeur incontestable de notre agriculture canadienne.

Le recrutement...

(Suite de la première page)

grande vérité. Ainsi, on peut constater que 5 années de recrutement comme l'année fiscale 1945-46, et il n'y aura plus, dans le diocèse de Nicolet, un cultivateur non-membre de l'U.C.C. Ce serait merveilleux!

Rien d'impossible, car, au premier mai, l'U.C.C. du diocèse de Nicolet compte 4,089 membres en règle, soit une augmentation de 660 sur l'an dernier à la même date! Nous nous étions proposé un objectif de 4,250 membres pour le 1er septembre. Nous l'atteindrons sûrement, et même nous le dépasserons.

Ce succès dans le recrutement des membres a été obtenu grâce à la collaboration de tous. Nous en sommes fiers; principalement en constatant que 41 paroisses sur 66 ont déjà une augmentation pour l'année, ce qui veut dire qu'au premier septembre prochain, il y en aura au moins une cinquantaine.

Il est bon de souligner aussi, que 14 cercles ont déjà enrégimenté 75% des cultivateurs de leur paroisse, dans les rangs de l'Union. Ce sont: La Visitation 100%, La Baie 90%, Ste-Angèle 85%, St-Samuel 84%, St-Célestin 80%, Nicolet 76%, St-Edmond 76%, Pierreville, Ste-Brigitte, St-Elphège, St-Léonard, Ste-Monique, Ste-Perpétue et St-Sylvestre 75%. Et nous osons espérer que d'ici 5 ans la majorité des paroisses seront dans ce groupe. Nous pourrions alors dire "Les beaux jours sont arrivés..."

Roger Cloutier, agronome,
Sec. propagandiste de l'U.C.C.

Nouveau débat...

(Suite de la première)

tembre, le ministère de l'Agriculture cessera toute subvention au producteur de lait.

Ce sont toutes ces questions et une foule d'autres qui ont soulevé des débats interminables qu'il est impossible de résumer dans une petite colonne comme celle-ci. Disons simplement que les cultivateurs trouvent un nombre toujours plus grand de défenseurs à la Chambre des Communes et l'on commence à prendre conscience de leur force. Au sujet des instruments aratoires, le débat a repris.

M. Ilsley a enore soutenu que les prix des produits agricoles ont augmenté de 44% depuis 1941, que l'on ne peut lever les restrictions sur les prix des produits avant que l'équilibre ne soit rétabli entre l'offre et la demande. Il a déclaré que la Commission des prix n'a pas augmenté les prix des machines agricoles sans étudier longuement et avec le plus grand soin les demandes des compagnies. Il prétend que les marges de profit ont été réduites dans un grand nombre de cas, mais il vient un temps, dit-il, que l'industrie ne peut plus le faire sans compromettre la production.

Un député de l'Ouest a critiqué le gouvernement de prêter le maintien des contrôles et en même temps il autorise la hausse des prix des instruments aratoires au bénéfice de grandes compagnies. Il cite une de ces compagnies qui aurait fait \$1,042,728 de profits en 1937, pour \$1,413,396 en 1944 et pour \$1,800,000 en 1945. Le gouvernement, dit-il, n'a pas publié ces chiffres avant d'annoncer la hausse des prix. Il devrait fournir la preuve que ces compagnies ont besoin d'une hausse de leur prix de vente. M. Lacombe, pour sa part, soutient que l'augmentation des prix des machines aratoires aura pour effet d'aggraver la crise alimentaire qui sévit dans le monde. Il dit qu'après avoir fait des sacrifices durant la guerre, le cultivateur a droit à un peu de protection. Il demande qu'on nomme des comptables chargés d'aider les cultivateurs à remplir leurs formules d'impôt, tâche dit-il, qu'ils ne peuvent, faire eux-mêmes. Il réclame enfin l'abolition de la bureaucratie établie durant la guerre, la suppression des contrôles et le retour aux conditions normales. Le nationalisme d'état est en train de s'établir à perpétuité dans les rouages de l'administration.

La motion de non confiance qui portait sur tous les prix des produits agricoles par un vote de 56 contre 37. On a voté un total de \$203,837,388 en crédits provisoires pour le mois de juin.

Grande fête...

(Suite de la page 6)

la journée. Une soirée de chant et de musique avait été organisée, soirée au cours de laquelle il y eut un grand "bingo".

Cette magnifique célébration marque clairement l'estime et la vénération des cultivateurs envers saint Isidore. La Saint Isidore est devenue une grande fête en notre paroisse depuis quatre ans. Un bon nombre de cultivateurs des paroisses voisines viennent eux-mêmes y prendre part.

Gérard Gagnon, secrétaire

Faits...

(Suite de la page 5)

le 3 juillet. Les candidats seront choisis ces jours-ci. Avant que leurs noms ne soient oubliés, disons que les partis devraient s'arranger pour désigner des Canadiens français. Il n'y a aucune raison valable de donner en cadeau à un député de langue anglaise un comté où la majorité est française. La province de Québec suivra l'élection de Compton comme elle s'est intéressée à la récente élection de la Beauce.

L'itinéraire...

(Suite de la première)

qu'ils aient un revenu imposable ou non. On peut discuter l'opportunité de taxer les revenus, pour la plupart fort modestes, des cultivateurs. On peut faire au gouvernement les représentations qui s'imposent. Mais tant que la loi ne sera pas amendée de façon à donner davantage justice à la classe agricole, le gouvernement, à tort ou à raison, tiendra à ce que la loi soit strictement observée.

Afin d'aider les cultivateurs à remplir leurs formules d'impôt, formalité qui, nous le répétons, reste obligatoire, M. Jean Bégin, spécialiste en comptabilité agricole au service de l'U.C.C., se tient toujours à leur disposition. Voici l'itinéraire qu'il se propose de suivre dans les deux premières semaines de juin. Dans la première semaine de ce mois, M. Bégin visitera quelques paroisses de la Beauce. Le 4 juin, il sera à St-Georges, le 5 à Tring Junction et le 6, à Ste-Marie. M. Bégin a déjà rencontré les cultivateurs de ces paroisses.

Dans la deuxième semaine de juin, M. Bégin passera sur la rive nord. Le 11 juin, il rencontrera les cultivateurs ou leurs délégués de Louiseville, le 12 juin, ceux de St-Narcisse, et le 13 juin, ceux de St-Tite. Ces trois dernières paroisses n'ont pas encore reçu la visite de M. Bégin. Que chaque syndicat ou cercle de l'U.C.C. des paroisses mentionnées nomment sans délai les représentants qui doivent rencontrer M. Bégin afin de se renseigner eux-mêmes sur la façon de remplir leurs propres formules d'impôt et être ensuite en mesure de rendre service aux cultivateurs de leurs paroisses.

Réclamations...

cents le cent livres, le lait concentré, de 35 cents et l'œuf sur le beurre augmenté en proportion; 2.—Nomination d'un comité de 15 membres pour présenter des réclamations au gouvernement en vue de l'obtention de ces octrois; 3.—Ce comité attendrait jusqu'au 10 juin la réponse du gouvernement aux réclamations des producteurs de lait.

Nulle part ailleurs

Pour la maison et pour la ferme

Economisez 50% sur votre coût de production dans vos achats d'accessoires de ferme.
Electriciens — de clôture — toutes marques — Serrisseries ordinaires ou automatiques — toutes marques — Extracteurs de jus — Egrenouses de blé d'inde — Stérilisateurs et boîtes de conserves — Réfrigérateurs automatiques — pompe à eau — Moulanges — Mélanges de moulée — Matériel agricole, en bois, métal, etc.

Prix spéciaux aux membres de l'U.C.C. et des Syndicats coopératifs

Détails et circulaires sur demande

J. B. Montambault

Batiscan
comté de Champlain

L'exposition du printemps

A LACHUTE

les 12, 13, 14 et 15 juin

sera ouverte le 12 juin par le Gouverneur Général du Canada.

Exposition remarquable de bétail. Les entrées ferment le 25 mai. Demandez la liste des prix.

ALEX BOTHWELL, secrétaire,
J. H. BLACK, président.
LACHUTE, Qué.

La mise en conserve en 1946

Nous avons tout l'outillage requis pour faire la mise en conserve. Stérilisateurs en quatre modèles, sertisseuses de toutes les marques à la main et à pouvoir — Presses à jus — Boîtes à conserves — Boîtes de carton — Etiquettes, etc.

Demandez notre brochure: LA MISE EN CONSERVE 1946

EVAPORATEUR DOMINION

1605, rue Délorimier, Montréal.

Tél. FR. 4450

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 70.000 COPIES

MACHINES AGRICOLES

Les anciens considéraient les nombres pairs comme étant du sexe féminin et les nombres pairs du sexe masculin.

En terre ontarienne



Le R. P. L.-J. BEAUPRÉ, o.m.i., du Scholasticat St-Joseph D'Ottawa, qui vient de célébrer son jubilé d'or sacerdotal. Cette célébration a donné lieu à une grande manifestation religieuse et à un grand banquet donné en son honneur. Cette fête coïncidait avec le 78ième anniversaire de naissance du R. P. Beaupré.

Une conférence de M. Henri-C. Bois

A l'Original, Ontario, le 2 juin.

La journée de l'Union, qui aura lieu à l'Original le 2 juin, à deux heures de l'après-midi (heure avancée), sera marquée par une grande conférence que prononcera M. H.-C. Bois. Le sujet portera sur la part qu'a prise l'association professionnelle dans l'expansion de la coopération.

M. H.-C. Bois a étudié au Canada et en France la science agronomique. Agronome, il fut professeur à l'Institut agronomique d'Oka, chef du Service de l'Economie rurale de Québec. Actuellement, il est gérant général de la Coopération Fédérée de Québec et président du Conseil supérieur de la Coopération de Québec et du Conseil canadien de la Coopération. De plus, M. Bois, étant vice-président de l'U.C.C. et membre de l'exécutif de la Fédération canadienne de l'Agriculture, possède la compétence voulue pour donner aux cultivateurs les directives nécessaires à la marche progressive de l'association professionnelle et de la coopération en Ontario. Toutes les familles devraient venir à l'Original dimanche prochain.

Jacques Towner, L.S.A.

Un contrat avec le Danemark

Une délégation britannique des vivres est présentement à Copenhague. Elle serait, dit-on, à négocier un nouvel accord commercial de trois ans en vertu duquel le Danemark fournirait à la Grande-Bretagne du bacon et autres denrées alimentaires. L'accord actuel prend fin en janvier prochain.

La fête du patron des cultivateurs à Saint-Isidore-de-Prescott

Grand'messe célébrée en l'église paroissiale par M. le chanoine Séguin, curé de St-Isidore. Sermon de Mgr Hilaire Chartrand. — Allocutions de MM. Simon Bertrand, Alban Lamoureux, Roger de Bellefeuille et Georges Bouchard.

Le 19 mai, à St-Isidore de Prescott, avait lieu la célébration de la fête de saint Isidore. Malgré la mauvaise température, près de six cents personnes vinrent de tous les coins du diocèse entendre la voix sympathique de Monseigneur Hilaire Chartrand, vicaire général du diocèse, et celle du Dr Georges Bouchard, qui a bien voulu différer un voyage à Washington pour venir entretenir la classe agricole de la vie paroissiale.

M. le chanoine J.-A. Séguin, curé de St-Isidore de Prescott, M. le chanoine J.-A. Laflamme, curé de Sarsfield, M. Simon Bertrand, président général, M. Alban Lamoureux, président du cercle local, M. Roger de Bellefeuille, secrétaire général de l'U.C.F.O., M. Jacques Towner, secrétaire adjoint de l'U.C.F.O. et M. le maire Parent adressèrent la parole dans l'après-midi.

Il y eut aussi un programme de vues animées vers la fin de l'après-midi et l'on déroula les films "The Peoples Bank" et "La moisson de la mer", deux films sur la coopération.

Mgr Hilaire Chartrand

A la grand'messe, célébrée par M. le chanoine J.-A. Séguin, curé de la paroisse, Monseigneur Hilaire Chartrand, protonotaire apostolique et vicaire général du diocèse, prononça le sermen de circonstance. Il parla de la vie de saint Isidore, le Laboureur, patron des cultivateurs. Il rappela les grandes qualités que saint Isidore possédait et il le présentait comme modèle à tous les cultivateurs. Il fit voir qu'autrefois les Canadiens français étaient attachés au sol comme saint Isidore. D'autre part, aujourd'hui, les cultivateurs s'en détachent à cause précisément d'une fièvre de liberté, un désir de vie facile qui s'est emparé de nos gens. On veut s'accrocher, continua-t-il, à la loi du moindre effort et, comme conséquence, on assiste au dépeuplement des campagnes.

Cet état est un de malheur, car, dit le prédicateur, c'est un symptôme de décadence inquiétant. Il doit être un avertissement terrible, quand on constate le déséquilibre de la foi qui existe présentement. La guerre a permis l'expansion du vice, de la luxure, la criminalité, les grèves et la révolution.

A l'exemple de saint Isidore, Monseigneur conseilla d'aimer la terre et les travaux manuels, pour bien faire. La terre nous est donnée par le Créateur. Elle est la nourricière du genre humain. Le sol, ajouta-t-il, doit être la première occupation de l'homme. Il fournit un travail sain, fortifiant pour les muscles, et il trempe les caractères. Notre-Seigneur lui-même, dit-il, s'est donné en exemple. Il a préféré être l'homme de peine. Aussi était-il fils de charpentier. Citant Virgile, le prédicateur ajouta "Les laboureurs seraient heureux s'ils connaissaient leur bonheur."

Monseigneur le prédicateur exhorta la classe agricole à se rendre consciente de ses lourdes responsabilités dans la société des hommes. Il ajouta que c'est un "devoir de joindre les syndicats, car l'union seule peut revendiquer les droits auprès des autorités civiles."

M. le chanoine Séguin

Pendant la messe, M. le chanoine J.-A. Séguin, de St-Isidore, souhaita, en termes élogieux, la bienvenue aux invités de la journée et à tous ceux qui assistèrent à la messe. Il se dit heureux, au nom de ses paroissiens, que la paroisse soit mise à la disposition des pèlerins.

Dans l'après-midi il y eut à la salle paroissiale une séance à laquelle M. Georges Bouchard, sous-ministre de l'Agriculture au fédéral, adressa la parole.

M. Simon Bertrand

La séance fut présidée par M. Simon Bertrand, président général de l'Union des cultivateurs, qui souhaita la bienvenue aux invités. M. Bertrand parla ensuite du syndicalisme agricole. Il démontra la nécessité du syndicat en s'appuyant sur les encycliques. Et tenant en main la brochure contenant les deux encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, il invita non seulement les cultivateurs à entrer dans l'union, mais il leur demanda de lire ces mêmes encycliques. M. le président parla du concours de recrutement qui doit donner 5,000 membres à l'Union et se reporta au congrès général de l'automne dernier, où les cultivateurs prirent l'engagement, au nom des membres des unions régionales et des cercles locaux, de porter nos effectifs à ce chiffre imposant. Il invita les cultivateurs à se pénétrer, au cours des deux prochains mois, de l'esprit de l'association et de parler de l'union dans leur entourage.

Monsieur Jacques Towner, qui agissait comme maître de cérémonie, remercia M. le président. Il dirigea la séance de main de maître.

M. Alban Lamoureux

Monsieur Alban Lamoureux, président du cercle local, souhaita, au nom des membres du cercle de St-Isidore, la bienvenue dans la paroisse et se dit heureux que les cultivateurs de sa paroisse possèdent un cercle qui ira de l'avant dans l'avenir.

Fait à souligner, ce sont les membres du cercle de l'U.C.F.O. et du cercle de l'U.C.F. le la paroisse qui avaient charge de l'organisation de la fête. Les dames fermières servirent un succulent repas à tous les convives, et décorèrent la salle paroissiale de drapeaux et de fleurs. M. le président les félicita et les remercia chaleureusement pour la peine qu'elles se donnèrent.

M. de Bellefeuille

M. Roger de Bellefeuille exposa les plans du concours de recrutement qui se poursuivra jusqu'au 15 juillet prochain. Il invita les cultivateurs à assister à la Journée de l'Union qui aura lieu dans les différentes paroisses de la région. Il exhorta les cercles locaux d'agir pendant les deux mois qui suivront de façon que tous les cultivateurs et les fils entendent parler de l'Union. Pour cela il leur demanda de tenir dans la paroisse une réunion spéciale du cercle et d'organiser le recrutement dans tous les coins de la paroisse. Il parla ensuite de l'esprit syndical qu'il est nécessaire que tous les cultivateurs cher-

(Suite à la page 15)

"Une chanson qui monte des champs indique une présence et prouve la vie..."

Jacques Saint-Yves

Les belles chansons du Canada français

Un compositeur de France est venu au Canada; il a aimé le Canada et les Canadiens. Il a écrit et il a chanté pour eux. Telle est l'histoire jolie des recueils de chants canadiens.

d'ALBERT LARRIEU

Chaque recueil se vend séparément. Il contient les pièces énumérées ci-après au complet avec accompagnement pour piano. Vous avez le CHOIX.

Visions canadiennes

Le Ber, Vieil air breton.
L'Epluchette, Duo.
La Soupe aux pois, Duo à volonté.
La Bénédiction, Mélodie pour baryton.
Les Quêteux, Chanson-Marche.
Le Rouet, Mélodie.
Berceuse de la grand'mère, Monologue.

PRIX du RECUEIL complet: 80 sous, frais de poste compris.

Au Pays des Érables

La Tiro, Mélodie.
Les Cabanes à sucre, Chanson-Marche.
En Train! Duo.
Le Poêle à deux ponts.
Les Bluets du Lac Saint-Jean, Duo.
La demande en mariage (avec monologue).

PRIX du RECUEIL complet: 80 sous, frais de poste compris.

Au bon vieux temps

Madeleine de Verchères, Mélodie.
Le Maringouin, Chanson-Marche.
La Feuille d'Érable, Mélodie.
Au bon vieux temps, Mélodie.
Querelle de vieux, Mélodie.
Notre chez nous, Chanson-Marche.

PRIX du RECUEIL complet: 80 sous, frais de poste compris.

Prix d'ensemble pour les 3 recueils réunis: \$2.25, frais de poste compris.

Toute commande doit être adressée comme suit:

L'AGENCE TOUT-SERVICE

Case 16, Station T, MONTREAL, P.Q.

À remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montreal P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de trois dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous".

Nom
Paroisse
Bureau de Poste
Comté

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

NOTE: L'abonnement à la "Terre de chez Nous" seulement est de \$1.00 par année et de \$2.50 pour 3 ans



Prix du beurre et du fromage

Prix de remise-Succursales de Montréal et Québec

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 20 mai 1946 inclusivement

No 1 pasteurisé	37 9/16c
No 2 pasteurisé	36 9/16c
No 3 pasteurisé	35 9/16c

FROMAGE

Semaine finissant le 21 mai 1946 inclusivement

BLANC

No 1	22c
No 2	21 1/2c
No 3	21c

COLORE

No 1	22 1/16c
No 2	21 9/16c
No 3	21 1/16c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires de la semaine

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été un peu plus faible. Une baisse fractionnaire des prix a été enregistrée à la suite d'une offre plus abondante et d'une demande moins active.

Lundi matin, le 27 mai, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 37 9/16c la livre.

FROMAGE

Une ordonnance du 22 novembre 1945, de l'Office des Produits Laitiers, permet la vente du fromage du type CHEDDAR sur le marché domestique.

Les prix de vente et les prix de remise aux producteurs doivent être conformes à l'ordonnance No 1591 de l'Administrateur des produits laitiers.

VOLAILLES VIVANTES

Poulets à rôti

Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poules

Les arrivages sont peu abondants. La demande est bonne et les prix sont stables.

Poulets à griller

Les arrivages sont très limités. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES

Poules, Poulets Dindes, Oies

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

OEUF

Montréal et Québec

Les arrivages excèdent les besoins domestiques. L'exportation du surplus disponible contribue toutefois à la stabilité des prix.

Coopérative Fédérée du Québec J.-E. Lussier.

Grand pèlerinage...

(Suite de la page 6)

midi, il y eut bénédiction de la fabrique coopérative de St-Césaire, puis retour au terrain du sanctuaire pour les exercices de l'après-midi.

Il y eut un sermon de circonstance, par M. l'abbé J.-H. Mathieu, vicaire à la cathédrale de Nicolet. L'abbé Mathieu fit allusion aux qualités du patron de la classe agricole; il souligna les vertus rurales et exhorta les cultivateurs à bien conserver ces vertus. Notre esprit de foi et notre esprit de travail sont nos deux grandes forces, sachons les développer; nous avons un rôle à jouer dans la société, il faut se préparer en conséquence. Cette préparation se prend dans la famille. M. l'abbé Mathieu termina en démontrant le grand avantage d'une belle vie de famille!

Après le sermon, il y eut procession et bénédiction du T. S. Sacrement.

Roger CLOUTIER, agr., sec.-prop. de l'U.C.C.



Le marché des animaux vivants

Prix des porcs abattus

A—	21.50
B1—	21.10
B2 et B3—	20.85
C—	19.85
D—	19.60
Légers	19.60
Lourds	19.50—19.75
Extra lourds	19.50—19.75
(196 et 215 lbs)	
Extra lourds	19.50—19.75
216 et plus.	
Blessés (à leur valeur)	
Demi castrat	16.85
Truies	19.50—19.75
Verrat	12.00—12.50

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2 sur les A et de \$1 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge Montréal (Lundi, le 27 mai 1946)

Veaux de lait

Choix	15.00—16.00
Bons	14.50—15.00
Moyens	13.00—13.50
Communs	10.00—11.00
Veaux soignés au seau	9.00—11.00

Vaches

Choix (Type à boucherie)	10.50—11.00
Bons	9.50—10.00
Moyennes	8.50—9.00
Communes	7.50—8.00
Très communes	5.00—6.00

Moutons

Bons	9.00—10.00
Communs	4.50—5.00

Agneaux

Agneaux du printemps 40 livres et plus 16c la lb

Taures

(Type à boucherie)

Choix	12.00—12.50
Bonnes	10.50—11.50
Moyennes	9.50—10.00
Communes	7.50—8.50

Taureaux

(Type à boucherie)

Choix	11.00—11.50
Bons	10.00—10.50
Moyens	9.00—9.50
Communs	7.00—8.00

Bouvillons

Choix	13.25—13.75
Bons	12.50—13.00
Moyens	11.50—12.00
Communs	8.50—10.00

Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à griller"

"toutes couleurs"

A—1 3/4 lb. jusqu'à 3 lbs	26c
B—1 3/4 lb. jusqu'à 3 lbs	25c
C—1 3/4 lb. jusqu'à 3 lbs	24c

Poulets vivants "à rôti"

A—	28 1/2c
B—	27 1/2c
C—	26 1/2c

POULETS ABATTUS

"Engraisés au lait"

Spécial	36 1/2c
A—	35 1/2c
B—	33 1/2c

Poulets abattus

Sélectionnés

Spécial	34 1/2c
A—	33 1/2c
B—	31 1/2c
C—	28 1/2c

Poulets à griller "Abattus"

"Engraisés au lait"

A—	35c
B—	33c

Poulets à griller "Abattus"

"Sélectionnés"

A—	33c
B—	31c
C—	28c

A Montréal, 130 est, rue St-Paul (Semaine finissant le 23 mai)

PRIX NETS — F.A.B. — Montréal

Poules abattues

A—	28 1/2c
B—	26 1/2c
C—	23 1/2c

Oies abattues

"Avec la tête et les pattes"

A—	26 1/4c
B—	24 1/4c
C—	20 1/4c

Poules vivantes

Toutes races, sauf "Leghorn"

A—	23 1/2c
B—	22 1/2c
C—	21 1/2c

Race "Leghorn"

A—	21 1/2c
B—	18 1/2c
C—	17 1/2c

N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés au prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Jeunes dindes vivantes

A—	31 1/4c
B—	29 1/4c
C—	26 1/4c

Jeunes dindes abattues

A—	38 1/4c
B—	36 1/4c
C—	33 1/4c

Dindes vivantes

Vieux mâles	Vieilles femelles
A— 27 1/4c	A— 31 1/4c
B— 25 1/4c	B— 29 1/4c
C— 24 1/4c	C— 26 1/4c
Coqs vivants	15c

Lapins vivants

5 lbs et plus 19c

Oeufs non classés

Prix nets — F.A.B. Montréal

Caisnes retournées

A— (Gros)	32c
A— (Moyens)	30c
B—	27c
A— (Poulettes)	28c
C—	22c

Les produits de la basse-cour

Oeufs non classés

Prix nets FAB Québec

Caisnes retournées

A— (Gros)	32c
A— (Moyens)	30c
B—	26 1/2c
A— (Poulettes)	26 1/2c
C—	22 1/2c

Poulets abattus sélectionnés

A—	33c
B—	31c
C—	28c

Poulets à griller — abattus

"Engraisés au lait"

A—	35c
B—	33c

A Québec, 38-34, Marché Champlain (Semaine finissant le 23 mai)

PRIX NETS — F.A.B. — Québec

Poulets abattus

"Engraisés au lait"

A—	35c
B—	33c

Poules abattues

A—	28c
B—	26c
C—	23c

Poulets à griller — abattus

"Sélectionnés"

A—	33c
B—	31c
C—	28c

Vieux coqs abattus

A—	20c
B—	18c
C—	15c

Jeunes dindes abattues

A—	38c
B—	36c
C—	33c

A l'abattoir de Québec-ouest

(Semaine finissant le 23 mai) inclusivement

PORCS LIVRES VIVANTS

Classification établie après l'abattage

Pesanteur chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	20.50
B1—135 à 175 lbs	20.10
B2—125 à 134 lbs	19.85
B3—176 x 185 lbs	19.85
C—120 à 185 lbs	18.85
D—120 à 185 lbs	18.60
Légers—119 lbs et moins	18.60c
Lourds—186 à 195 lbs	18.60c
Extra-lourds—196 à 215 lbs	18.35c
Demi-castrats	15.85c
Truies	18.50c
Verrats	10.00c

Plus une prime fédérale de \$2.00 sur les "A" et de \$1.00 sur les "B1"

VEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Engraisés au lait"

Choix—90 lbs et plus	21c
Bons—70 lbs et plus	20c
Moyens	18c à 19c
Communs	17c

AGNEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

(Du printemps)

Agnelles de choix —	
35 lbs à 55 lbs	28c
Béliers de choix —	
35 lbs à 55 lbs	26c

MOUTONS RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

8c à 14c

BOEUF RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Steer"—Bons 450 lbs et plus	22c
Taures—Bonnes 450 lbs et plus	22c
Vaches—Bonnes 450 lbs et plus	20c
Vaches moyennes	18c à 19c
Vaches communes	15c à 18c
Taureaux "Choix" 450 lbs et plus	20c
Taureaux "Bons" 450 lbs et plus	19c
Taureaux "communs"	17c à 18c

Un projet...

(Suite de la première)

A propos de ce projet, M. Haanham a déclaré: "Il est réconfortant de penser qu'une organisation internationale exercera son influence et mettra fin à l'anarchie du passé; mais les accords futurs doivent servir de manière égale les intérêts des producteurs et des consommateurs". On a aussi formé un comité qui s'occupera d'étudier les problèmes de production, de nutrition, d'approvisionnement et de distribution des denrées alimentaires et des statistiques qui s'y rapportent du point de vue du producteur.

M. Abel Marion, qui représente l'Union Catholique des Cultivateurs en qualité de président, a été nommé, avec M. W.H. McEwen, membre du comité de coordination entre l'organisme international des vivres et de l'agriculture et la future fédération internationale d'agriculture. La conférence se poursuit cette semaine et durera probablement encore une quinzaine de jours. On a bon espoir que la conférence aboutira à la création d'une fédération agricole internationale qui rendrait un grand service aux cultivateurs du Canada aussi qu'à ceux du monde entier en facilitant une meilleure répartition et distribution des vivres à travers le monde.

Ration réduite...

Le ministère britannique des Vivres a annoncé récemment que la ration hebdomadaire de fromage sera réduite de trois à deux onces.

Comment nos exportations de boeuf se sont développées durant la guerre

Par J.-E. Bisson, agronome,
gérant de la Coopérative canadienne du Bétail.

La production des bovins de boucherie était plutôt restreinte lorsque la guerre éclata en 1939. Il n'y avait pas alors de problème de vente du boeuf parce que les troupeaux de bêtes à cornes augmentèrent lorsque la consommation domestique de la viande commença à s'accroître. Mais au cours de 1942, une rareté de boeuf se fit sentir sur le marché domestique, surtout à la suite des restrictions imposées sur l'abatage des porcs en 1941 afin d'obtenir plus de bacon pour l'exportation.

Avant la guerre, le principal débouché pour notre surplus de boeuf était le marché américain. C'est ainsi que durant les années qui ont précédé la guerre, le Canada pouvait expédier aux Etats-Unis tout près de 200,000 têtes de bêtes à cornes par année à un tarif réduit. En 1942, lorsque les abatages de bêtes à cornes devinrent inférieurs aux besoins domestiques, le gouvernement canadien prit les mesures nécessaires pour empêcher l'expédition d'un trop grand nombre de bovins aux Etats-Unis. Une seule agence d'exportation de bêtes à cornes fut instituée par le gouvernement fédéral avec le pouvoir d'acheter le surplus de bovins sur les marchés publics pour ensuite les exporter ou les revendre aux salaisons canadiennes. Mais peu de bêtes à cornes furent exportées de cette façon.

A l'automne 1942, il devint évident qu'il serait nécessaire de prendre les arrangements requis pour l'écoulement de notre surplus de boeuf à des prix raisonnables. Des négociations furent alors engagées avec le gouvernement anglais, en vue d'expédier le surplus de boeuf en Grande-Bretagne. En juin 1943, l'Office des Vivres fut autorisé à acheter tout le surplus de boeuf congelé pour l'exporter en Angleterre à des prix minima variant suivant la saison. Mais à cette date et pendant quelque temps encore les salaisons de salaison purent disposer localement de tout le boeuf disponible à un prix supérieur à celui de l'exportation. Cette situation continua jusqu'à l'automne 1943, alors que les arrivages de bêtes à cornes se firent plus nombreux et coïncidèrent avec des abatages de porcs sans précédent. Jusqu'au début de 1944, moins d'un million de livres de boeuf furent envoyées en Angleterre. En 1944, l'exportation du boeuf prit une place prépondérante dans les opérations de l'Office des Vivres à cause de l'abolition du rationnement du porc sur le marché domestique.

Aussi, l'Office des Vivres exporta en 1944 à peu près de 130,000,000 de livres de boeuf (sur la base de la pesanture des carcasses), soit l'équivalent d'environ 200,000 bêtes à cornes. Durant cette période, il n'y eut pas d'expéditions de bovins de boucherie aux Etats-Unis.

A partir du 21 août 1944, la politique concernant le prix du boeuf fut modifiée. Ainsi, au lieu de prix minima variant à chaque saison, l'on établit un plancher des prix pour toute l'année sur chaque classe et qualité de boeuf. Le principal objet de ce changement était d'assurer une distribution plus régulière du surplus de bon boeuf des différentes catégories. Sous la première politique, les soigneurs de bovins qui avaient

acheté des bouvillons d'engrais à l'automne 1943 au prix en cours se sont trouvés en mauvaise posture pour les écouler au printemps 1944. A l'automne 1944, les arrivages de bêtes à cornes furent si volumineux que plusieurs marchés furent encombrés pendant un certain temps à cause du manque de main-d'oeuvre et d'espace frigorifique dans les maisons de salaison. Les abatages atteignirent un record de 40,000 têtes par semaine. Avec le nombre de bêtes à cornes au sommet du cycle de la production, les abatages continuèrent d'être élevés au cours de l'année 1945. En septembre, ils atteignirent 46,000 têtes par semaine et dépassèrent substantiellement le record établi en 1944. Pour l'année 1945, les abatages inspectés excédèrent 1,820,000 têtes, soit plus du double de ceux d'avant-guerre. Pendant 1945, les exportations de boeuf congelé en Angleterre furent notablement plus volumineuses qu'en 1944 et s'élevèrent à 209 millions de livres, soit l'équivalent d'environ 448,000 têtes de bétail.

Actuellement, la Grande-Bretagne peut absorber tout notre excédent de boeuf et même davantage, car l'on peut dire qu'elle peut en recevoir plus que nous ne pouvons en produire et il en sera probablement ainsi jusqu'à la fin de 1948.

Cet article est un résumé du rapport que M. H.-R. Leckie a publié dans l'"ECONOMIC ANALYST" de février.

Les prix des pommes de terre

Le rapport du Ministère fédéral de l'Agriculture, en date du 23 mai, donne les prix suivants du marché des pommes de terre: à Montréal, blanches, de l'île du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et du Québec, \$2.05 par 75 livres. Patates américaines, \$2.75 par 100 livres.

A Ottawa, Blanches de l'île du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, \$2.07 par 75 livres; petites, \$1.92 par 75 livres; patates américaines, grosseur A, \$2.77 par 100 livres.

A Montréal, stocks faibles, demande modérée, marché soutenu. A Ottawa, stocks limités, demande bonne, marché ferme.

Une mesure...

(Suite de la page 5)

comprennent des textes de ce genre, ils avaient droit à une augmentation d'indemnité...

Matière à critique

Nous reconnaissons pleinement le mérite du gouvernement qui s'efforce d'établir une représentation proportionnelle plus juste et qui rend par là davantage justice à la province de Québec. Cependant, le projet de redistribution comporte des points faibles qu'il faut souligner:

1—Si le Parlement fédéral, sans consulter les provinces, s'arroge le droit d'amender la constitution canadienne et de requérir ensuite la permission de Londres, qu'est-ce qui protège l'autonomie et les privilèges des provinces? Evidemment plus rien. Cette conséquence absurde démontre bien que les provinces doivent être consultées avant que soit modifié le document qui régit leur vie comme celle de l'Etat fédéral.

2—Puisque le Parlement s'engage à rétablir la représentation proportionnelle faussée par des clauses stupides, pourquoi maintient-il un privilège d'exception en faveur de l'île-du-Prince-Edouard? Par des clauses indéfiniment compliquées, il en vient à accorder

deux députés de trop à cette province. Il affirme, en effet, que toute province doit avoir autant de députés que de sénateurs. Comme l'île du Prince-Edouard a quatre sénateurs, il lui accorde automatiquement quatre députés qu'elle devrait n'en avoir que deux, c'est-à-dire la moitié moins. Ce traitement de privilège vaudra demain pour le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Et à moins que l'exception ne devienne la règle, il faudra procéder à de nouveaux amendements de la constitution. Pourquoi ne pas résoudre immédiatement tout le problème avec courage?

Souhaitable que...

La manière de procéder que propose le gouvernement a d'autres inconvénients. Le nombre 255 n'a rien de parfait pas plus que le chiffre 245. Comme on obtient le nombre de comtés en chaque province par une division, les comtés démembrés d'une province à l'autre selon les progrès démographiques. Est-il indifférent que les limites des comtés soient mobiles à l'infini? Ne peut-il exister une vie de comté? Les intérêts des paroisses formant un comté déterminé peuvent-ils être bien défendus dans leur ensemble si elles ne sont unies que temporairement par le hasard électoral? De ce point de vue, il est regrettable que la province de Québec n'ait plus, comme c'était le cas jusqu'ici, un nombre stable de députés, que ce soit 65, 75 ou 80. Car il n'y a pas d'objection grave à ce que le nombre des députés à Ottawa soit augmenté si la chose permet à chaque province d'être mieux représentée. N'a-t-on pas coutume de parler avec enthousiasme et parfois avec délire des progrès présent et futur du Canada? Alors, il faut voir grand et loin. Pourquoi pas tout de suite 300 députés au lieu de ce chiffre curieux de 255? La constitution ne devrait pas être constamment modifiée. Alors il faut prévoir. Ou encore on pourrait donner à Québec le nombre fixe de 80 députés et reprendre les calculs de représentation sur les bases précédentes. La façon de procéder actuelle et les nouvelles règles qu'elle établit inviteront les Parlements futurs à amender la constitution après chaque recensement afin d'éviter qu'une province perde des députés. Tandis que les législateurs sont à cette tâche, ils pourraient concevoir un projet plus souple, plus juste, plus durable. Ils légifèrent non seulement pour 1946, mais pour l'avenir. "Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage..."



Trente voitures à voyageurs, comprenant des commodités nouvelles, sont actuellement construites à Montréal pour le Canadien National. Plus longues que celles actuellement en usage, ces voitures contiendront moins de fauteuils. La photographie du haut montre une section du wagon pouvant accommoder quatre voyageurs. En bas, la salle de repos des dames. A remarquer la table de toilette munie d'une tablette pour déposer les sacs à main, le siège mobile, la grande fenêtre munie d'une jalousie à lames mobiles et le lavabo dernier modèle.

La collation des diplômes à l'École d'agriculture de Saint-Barthélemy

Sous la présidence de M. le chanoine Lamarche. —

Sur 49 élèves inscrits, 49 terminent leur année. —

Allocutions diverses. — Les diplômés.

La cérémonie de la collation des diplômes et de la distribution des prix à l'École régionale d'agriculture de Saint-Barthélemy a eu lieu le 17 avril dernier. La séance était sous la présidence de M. le chanoine L.-P. Lamarche. On remarquait dans l'assistance le directeur de l'École, le R.P. C.-H. Lesage, c.s.v., M. L.-P. Paquette, représentant de M. Jean-Charles Magnan, M. Anthime Charbonneau, agronome régional de Joliette, M. l'abbé F. Mousseau, aumônier diocésain de l'U.C.C., MM. G.-E. Foucher, Cuthbert Brousseau, Arsène Désilets, Raoul Duhamel et Clément Lemire, agronomes, et autres. De nombreux parents et amis des élèves étaient présents.

Le R. Père Directeur a souligné, dans son allocution, le fait que sur 49 élèves inscrits en novembre dernier, 49 terminaient leur année. L'École comptait 18 finissants et 31 en première année. Depuis la fondation de l'École, 382 élèves se sont inscrits. De ce nombre, 170 ont terminé leur cours moyen et 164 ont obtenu leur diplôme de capacité agricole. Le personnel s'est ingénié à donner à l'École une atmosphère de vie familiale. Les élèves ont assisté à quelques assemblées de coopératives, à des démonstrations d'abatage et des visites au couvoir coopératif.

Aux cours réguliers d'agronomie se sont ajoutés des cours spéciaux sur l'électricité, la sylviculture, l'horticulture, l'aviculture, les mauvaises herbes, les insectes nuisibles, les porcs, les moutons, l'hygiène rurale, l'électrification des fermes, la coopération, la culture du tabac, de la betterave à sucre, etc. Les ateliers de l'École ont aussi été très actifs en travaux de menuiserie ou de forge.

Le président des finissants, M. Marcel Coutu, se fit l'interprète de ses confrères pour remercier le personnel religieux et laïque de tout leur dévouement. Il commenta la devise Face à l'avenir et termina en demandant à M. le curé de bénir leurs personnes et leurs projets. M. Anthime Charbonneau, agronome régional, M. L.-P. Paquette ont porté la parole, ainsi que le R.P. P.-M. Farley, c.s.v., qui a fait remarquer qu'au nombre de ses plus belles oeuvres, la communauté des Cleres de Saint-Viateur compte celle de l'enseignement agricole. Enfin, M. le chanoine Lamarche a dit tout l'amour qu'il porte à la jeunesse rurale, l'importance qu'il attache à la formation générale de nos jeunes agriculteurs, plus encore qu'à la formation technique. Il a félicité les parents d'avoir compris l'importance de cette formation pour leurs grands garçons et les a assurés que les nombreux sacrifices qu'ils ont consentis pour leur bonheur auront un glorieux lendemain.

Voici, par ordre de mérite, les finissants qui ont obtenu leur diplôme de capacité agricole: — Marcel Coutu, Ste-Elisabeth; Gilles Dalpé, Ste-Marie-Salomée; Jean-Marc Valois, St-Barthélemy; Alain Venne, St-Jacques de Montcalm; Marcel Goyette, St-Thomas de Joliette; Grégoire Piette, St-Clément; Roger Bibeau, St-Norbert; Maurice Ferret, Ile Dupas; René Bergeron, Ste-Ursule; Réal Beauchamp, St-Roch de l'Assommoir; Jean-Marie Vincent, Ste-Mélanie; Rosaire Latendresse, Ste-Marcel-line; Joseph Sylvestre, Louiseville; Jean-Guy Amesse, St-Jean-de-Matha; Gaston Robert, N.-Dame de Lourdes; Jean-Guy Landry, St-Paul de Joliette; Roger Sansregret, Christ-Roi (Joliette); Rodolphe Ricard, St-Alexis de Montcalm.

Les prix des légumes à Montréal

Tels que donnés par le Service provincial de l'Horticulture, le 27 mai

Asperges: \$2.25 à \$2.50 la douzaine de paquets d'une livre; petites, \$1.00 à \$1.25.
Betteraves: moyennes, \$2.25; grosses, \$1.90 à \$2.00 pour 50 livres.
Carottes: No 1 lavées, \$2.25 no 2 et non lavées, \$2.00 pour 50 livres.
Cresson: 75c la douzaine de paquets.
Echalottes: \$3.50 à \$4.00 le 100 paquets.
Laitue: frisée grosse, \$1.25 à \$1.50 pour 2 douzaines; moyenne \$1.00; Boston, \$3.00 à \$3.50 pour 3 douzaines; Iceberg \$4.00 à \$4.50 pour 3 douzaines.
Menthe: 50c la douzaine de paquets.
Navets: No 1 lavés, \$1.00 à \$1.10; no 2, 50c à 60c la livre.
Oignons: no 1, \$2.73; no 2, \$4.43 pour 50 livres; verts, 40c à 50c la douzaine de paquets.
Oscilles: \$1.00 le minot.
Panais: no 1, lavés, \$1.50 à \$1.75; non lavés, \$1.25 le minot.
Persil: \$1.00 la douzaine de paquets.
Radis: 30c à 35c la douzaine de paquets; quelques-uns, 25c.
Rhubarbe: grosse, 60c la douzaine; moyenne, 25c à 30c la douzaine.
Epinards: 75c à 90c le minot.

Le Bûcheron

Quelques faits de courante actualité

M. Marcel Léveillé

Le Bureau de renseignements forestiers annonce la nomination de M. Marcel Léveillé à la division de Chandler que le ministère des Terres et Forêts vient d'ouvrir. Cette division couvre les comtés de Bonaventure, Gaspé-sud et Gaspé-nord. Le titulaire est le fils de M. Alexandre Léveillé de Lévis. En juin 1939, il terminait ses études universitaires avec le titre de bachelier en arpentage et en sciences forestières. Il a acquis une grande expérience en foresterie en travaillant pour le ministère et diverses entreprises. Les petits et moyens propriétaires forestiers trouveront en lui un technicien averti, prêt à leur fournir les renseignements qui leur permettront d'aménager de façon rationnelle leurs terres à bois et leurs érablières.

La forêt attire

Profitant du développement intense de l'industrie du bois dans Québec, un grand nombre de vétérans s'orientent de plus en plus vers les carrières forestières. Ils viennent nombreux à l'Ecole des gardes-forestiers de Duchesnay pour s'initier d'abord aux données élémentaires de l'industrie forestière, puis pour se spécialiser. L'enseignement se donne gratuitement à Duchesnay. Les élèves n'ont qu'à défrayer le coût de la pension et de l'entretien personnel. Le gouvernement provincial a aussi fait de Duchesnay un centre de recherches forestières.

Les feux de forêts

M. Henri Kieffer, directeur du Service de la Protection des forêts, annonce que des feux de forêt ont été signalés dans plusieurs endroits de la province, notamment dans la région d'Ottawa, du nord de Montréal, de l'Abitibi et du Témiscamingue. La plupart de ces feux sont dû à l'imprudence de campeurs. M. Kieffer a profité de l'occasion pour demander au public d'être extrêmement prudent en forêt afin d'éviter des feux de forêts dévastateurs. La pluie de ces jours derniers a dû contribuer à éteindre tous les feux de forêt signalés.

Inventaire forestier

L'Association forestière des Cantons de l'Est a décidé, au cours de son assemblée annuelle tenue dernièrement à Waterloo, de demander l'appui des corps publics, associations et industriels concernés afin de faire pression auprès du gouvernement pour obtenir un inventaire de nos forêts par voie aérienne. Cet inventaire ferait partie de l'enquête économique sur nos ressources forestières que l'Association estime nécessaire pour être en mesure de la suite d'aviser aux moyens d'améliorer nos réserves de bois.

Reboisement nécessaire

Le gérant de l'Association de l'industrie forestière de Québec, M. W. A. E. Pepler, a déclaré, dans une causerie prononcée récemment à Montréal, que le reboisement artificiel n'est pas nécessaire pour conserver une forêt en production, si la coupe est faite sur une base scientifique, et pourvu que les dommages causés par le feu, les maladies et les insectes soient enrayés de façon à empêcher la perte de million de cordes de bois. Toutefois, a-t-il ajouté, le reboisement est nécessaire pour remettre sur un pied de production les fermes abandonnées et les boisés où des incendies répétés ont causé des dommages.

(Suite à la page treize)

Nos congrès de bûcherons

Devant les difficultés de plus en plus grandes qui se dressent dans notre monde bouleversé, il devient urgent, par une campagne d'éducation vigoureuse, de former une opinion éclairée et consciente de ses responsabilités chez toutes les classes de travailleurs et, en ce qui nous concerne en particulier, chez les bûcherons.

De toutes parts, l'on nous parle de mécontentement, de grèves, de dissensions violentes entre le capital et le travail. Si nous n'y prenons garde, cela pourrait bien jouer un mauvais tour tant aux employeurs qu'aux employés. Il faut bien se rappeler que si le travail est nécessaire, le capital l'est aussi. Ce qu'il faut faire alors, c'est essayer d'harmoniser l'ensemble et que, de part et d'autre, l'on veuille bien mettre à la base de tout règlement, de conflits, les principes de justice et de charité, sans lesquels il n'y a pas de paix possible. Or, en vue de bien connaître les principes du syndicalisme chrétien qui doivent nous orienter dans notre travail de rénovation sociale, le Service forestier de l'U.C.C. tiendra plusieurs congrès à travers la province. Tous les bûcherons sont instamment priés d'y assister et surtout d'apporter la contribution de leur intelligence et de leur expérience pour aider à résoudre les graves problèmes qui se posent bientôt pour eux.

Quatre congrès sont déjà organisés et six autres sont présentement en voie d'organisation. Le thème général de ces congrès sera: "Le chantier dans sa forme actuelle peut-il et doit-il être amélioré au point de vue moral, social et économique."

Voici la liste des endroits où seront tenus ces congrès. Pour le diocèse de Joliette, à St-Michel des Saints, le 9 juin; pour le diocèse de Mont-Laurier, à Mont-Laurier, le 12 juin; pour le diocèse de Timmins, section du Témiscamingue, le 18 juin; pour le diocèse d'Amos, à Macamic, le 20 juin.

Nous espérons que partout les bûcherons voudront s'intéresser à ces études, dirigées par des spécialistes en questions sociale et forestière, et que des fruits abondants pourront en résulter, si les bûcherons veulent bien y apporter chacun sa part de contribution.

Samuel AUDETTE

Une agréable réunion de bûcherons est tenue à St-Damien de Brandon

MM. Samuel Audette et H. Bélanger, de la Maison du Bûcheron de Québec, sont présents ainsi que M. Cuthbert Brousseau et l'aumônier diocésain de l'U.C.C. pour Joliette, M. l'abbé Ferdinand Mousseau.

Une très agréable soirée organisée pour les bûcherons eut lieu le 15 mai dernier à St-Damien de Brandon. Dans l'après-midi, MM. Audette, Bélanger, Brousseau et M. l'abbé Mousseau furent reçus au presbytère très accueillant de cette paroisse où ils causèrent des problèmes de la paroisse et où ils furent invités à souper.

Après l'exercice du mois de Marie, la séance commença.

M. le curé A. Charpentier récita la prière. M. D. Dénommé présenta les visiteurs et invita M. Cuthbert Brousseau, propagandiste diocésain de l'U.C.C., à prendre la parole. En termes clairs et faciles, M. Brousseau exposa combien l'U.C.C. est nécessaire aux cultivateurs pour que la justice et la charité président à toutes leurs activités professionnelles, à toutes leurs activités coopératives. Puis, M. Brousseau rappela quelques services de l'Union et la nécessité de les mieux organiser, par exemple les assurances. C'est par ces assurances et les caisses populaires et les coopératives de toutes sortes, dit-il, que les cultivateurs marcheront vers les sommets.

M. Samuel Audette vint ensuite exposer les différents aspects de

la question forestière. Le Directeur général de la Maison des Bûcherons est à l'aise dans le sujet. Il prouva que le relèvement de la classe des bûcherons doit être d'abord d'ordre moral. Il faut déloger en premier lieu le blasphème et l'immoralité de quelques individus, si nous voulons monter.

M. Audette proposa ensuite des vues nouvelles et fort intéressantes sur l'organisation sociale des bûcherons. Enfin, il toucha le point de vue économique grandement amélioré par les méthodes coopératives. Il donna les rapports de plusieurs chantiers coopératifs. Ensuite, il expliqua l'organisation de ces chantiers. Il énuméra, en les développant, les principaux articles du contrat que les coopérateurs signent et observent.

L'aumônier diocésain de l'U.C.C. entretint les assistants de saint Isidore dont c'était justement la fête ce jour-là. Puis vinrent les questions sur le chantier coopératif. M. Audette était à l'aise pour répondre à toutes les questions. M. le curé jouissait visiblement de voir ses gens discuter leurs problèmes. Et tous les bûcherons présents apprirent avec joie que, le 9 juin prochain, ils pourront assister au grand congrès de St-Michel des Saints.

J'allais oublier que ce soir-là, le cercle de l'U.C.C. se mua en syndicat de l'U.C.C.

Quelle formule choisiront les gens de St-Damien pour exploiter les forêts avoisinantes? Le chantier coopératif? Le syndicat de travail? La réserve pour toute la paroisse ou pour un groupe? Voilà des questions qui furent amorcées. C'est aux intéressés de choisir. L'important est d'obtenir une réserve qu'on exploitera rationnellement pour que les enfants et les petits enfants aient sous la main ce complément de subsistance et ce bois nécessaire aux constructions de nos fermes.

Un merci à tous les visiteurs. La prière. On repartit pour Joliette assez tard pour arriver assez tôt.

Cuthbert Brousseau, B.S.A., propagandiste diocésain de l'U.C.C. à Joliette



TOITURES d'Amiante en ROULEAUX J-M

SONGEZ à l'importance des bâtiments qui gardent vos récoltes, abritent votre bétail, protègent vos machines agricoles et logent votre famille.

Protégez-les de façon durable avec les Toitures d'Amiante en Rouleaux J-M, si résistantes au feu, aux intempéries, à l'usure.

Ces Toitures en Rouleaux J-M consistent en un gros feutre de base fait de fibres d'amiante et saturé d'un asphalte spécial, et sont faites pour durer des années avec le minimum d'entretien. Idéales pour granges, poulaillers, remises, laiteries — pour tous les édifices de votre ferme.

Les Toitures d'Amiante en Rouleaux J-M comprennent celles à Double Enduit (si la couleur n'est pas importante) et Flexstone à surface minérale offrant un choix de couleurs: Rouge Tuile, Vert Epinette, Vert Standard. Pour tous détails sur les toitures en rouleaux et autres produits d'amiante J-M pour la ferme, postez le coupon aujourd'hui.

PRODUITS J-M **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION** **JOHNS-MANVILLE**

BARDEAUX DURABESTOS pour toitures... BARDEAUX D'AMIANTE MURAUX... CEDARGRAIN... ISOLANT D'OUATE MINÉRALE... BARDEAUX D'ASPHALTE... FLEXSTONE... FLEXBOARD AMIANTE... TOITURE D'AMIANTE en rouleaux.

Canadian Johns-Manville, Dép. JT164
Edifice Sun Life, Montréal, P.Q.

Envoyez-moi gratis et sans aucun engagement des notices descriptives des Matériaux J-M pour la ferme. J'indique ce qui m'intéresse: Toiture ☐; bardoux muraux ☐; isolation thermique ☐; Flexboard pour doubler laiteries et poulaillers ☐.

Nom.....
Adresse.....
Village..... Prov.....

Un bûcheron tout seul ne peut faire qu'une chose: planter. Mille bûcherons réunis sont assez forts pour obtenir justice.

REFROIDISSEURS A LAIT

LIVRAISON IMMÉDIATE

TOUTES DIMENSIONS
Ecrivez ou téléphonez à:
MAISON NADEAU
4331, PAPINEAU MONTREAL
Tél. CH. 3511